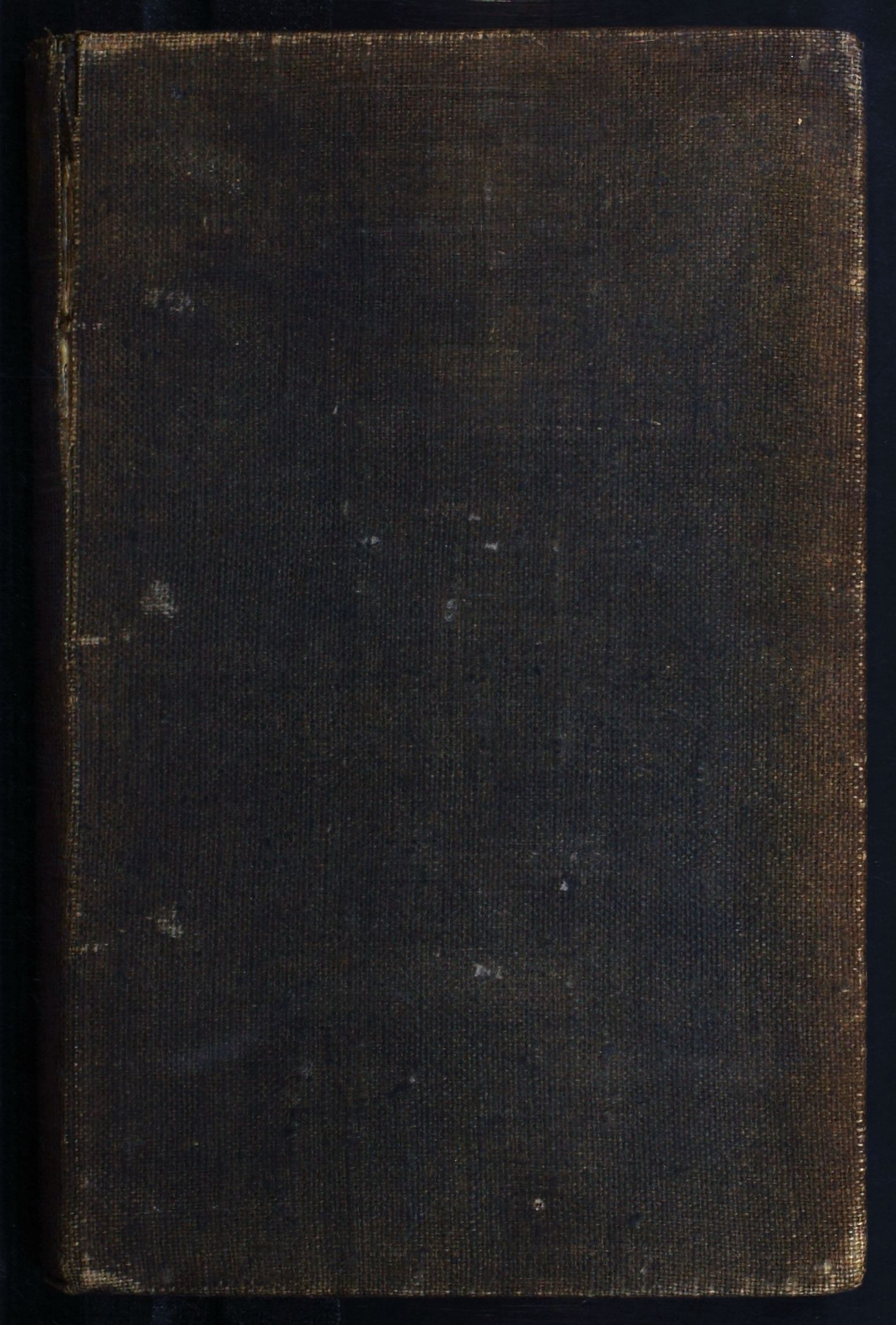
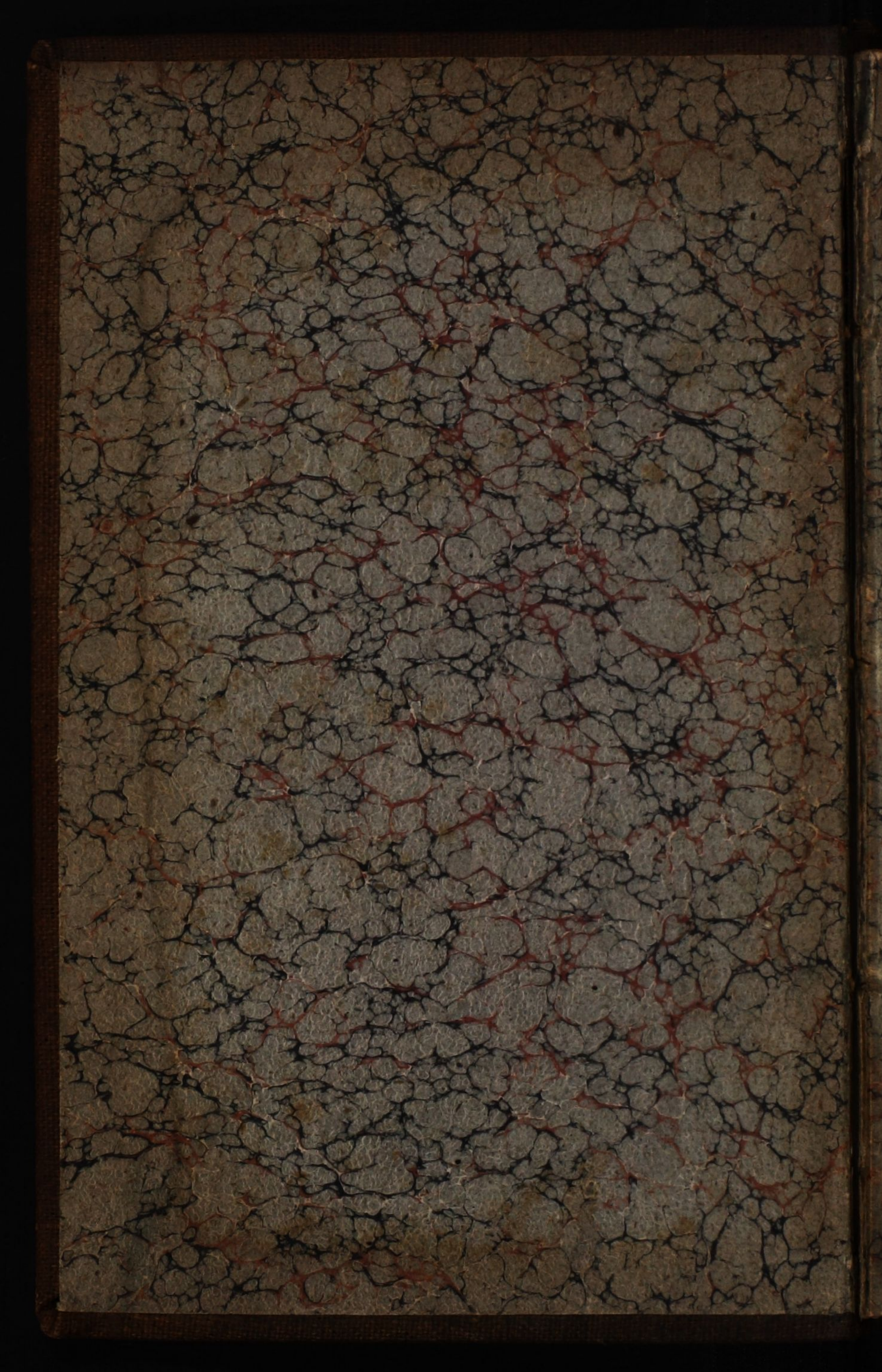
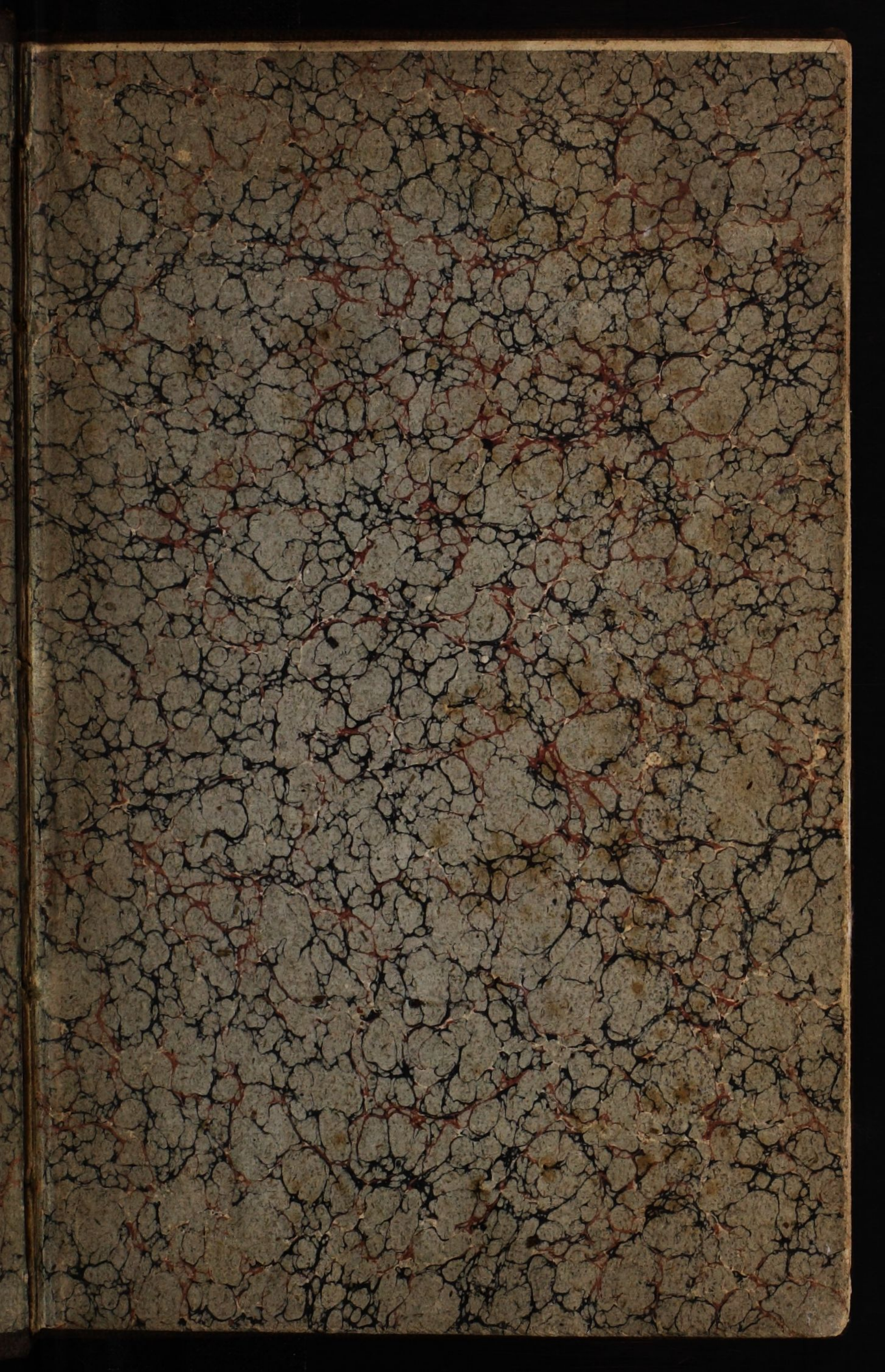






ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

ENTRETIENS POPULAIRES

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

ENTRETIENS POPULAIRES

PUBLIÉS

PAR ÉVARISTE THÉVENIN

6e SÉRIE (1865)

2e *Partie*

LEÇONS DE MM.

PASSY. . . . . De la monnaie et de son rôle dans le développement économique des sociétés.

FRANCK . . . . Des principes du droit naturel et de ses rapports avec la famille.

MARTELET. . . De l'utilité des études scientifiques pour les ouvriers.

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1866

INTRODUCTION.

L'Association polytechnique peut être fière : son appel a été entendu.

En mai 1860, la première, dans le grand amphithéâtre de l'École de Médecine, elle ouvrait une chaire libre et convoquait à un banquet intellectuel tous les affamés de la science.

Son succès immédiat lui créa de suite, non pas des rivaux, mais des imitateurs.

Lorsque se fermaient les conférences de l'École de Médecine, les salons de la rue de la Paix s'ouvraient.

Aujourd'hui on ne compte plus les chaires libres[1]

1. En 1850, il existait 4037 cours (primaires) d'adultes; en 1863, il y en avait 4394. En 1864-65, le chiffre en était porté à 7855, réunissant plus de 200 000 auditeurs. Il y en a aujourd'hui 20 000.

Des cours libres d'enseignement supérieur ont été ouverts dans 115 villes.

876 cours ont été autorisés, dont 296 à Paris et 580 dans

et, depuis les savants de l'Institut jusqu'aux chroniqueurs des petits journaux, — depuis l'antique Sorbonne jusqu'à l'humble mairie de province, — tou à l'envi s'élancent à la tribune! Si l'ignorance résiste à cet incessant et multiple assaut, il faudra convenir qu'elle a la vie dure ou que ceux qui possèdent cette richesse négative et dangereuse, préfèrent conserver pieusement une pièce de fausse monnaie plutôt qu'une belle pièce d'or ayant cours.

Comme les Gaulois, leurs ancêtres, les Français sont, dit-on, avides de nouveautés et peu persévérants. Il y a dix-huit cents ans que ce reproche nous était adressé par un conquérant; le méritons-nous moins aujourd'hui? On serait porté à le croire, quand on voit l'assiduité survivre à l'engouement, quand on voit cette foule toujours nouvelle, toujours avide, toujours sympathique, se presser à ses heures de loisir autour des chaires les plus diverses.

Il serait oiseux de chercher de nouveau à faire sentir l'importance, la nécessité toujours croissante de l'instruction; tout a été dit à ce sujet, et mieux dit que nous ne pourrions le répéter.

Si des hommes dont la science égale le désintéressement se sont voués corps et âme à la diffusion

les départements. 194 cours ont été organisés par des sociétés savantes, 256 par les préfets ou les municipalités, 12 par les chambres de commerce ou de notaires, 19 par des sociétés industrielles; le reste, soit 395, par des particuliers.

(Ces renseignements sont extraits de la *Situation de l'Empire*, 1866.)

de l'instruction populaire, c'est qu'ils en sentent toute la grave nécessité.

Mieux que la parole les faits prouvent l'importance et la sincérité d'une œuvre : laissant donc de côté toutes les considérations que peut inspirer un aussi intéressant sujet, nous nous contenterons d'énumérer ici sommairement les récents travaux de l'Association polytechnique.

Nous empruntons l'exposé du développement qu'a reçu son enseignement pendant l'année 1865 à l'éloquent compte rendu de son intelligent et dévoué secrétaire général, M. Menu de Saint-Mesmin, préfet général des études au collége Chaptal :

« Dans ce centre populeux (faubourg Saint-Antoine), la place de notre enseignement était marquée. Les cours d'adultes, malgré le zèle et l'empressement des instituteurs, ne répondaient peut-être pas, par la force même des choses, aux besoins spéciaux des industries du quartier. Vous connaissez ce laborieux et intelligent faubourg ; vous savez ce qu'on y compte de fabriques, de manufactures, d'ateliers. Au milieu de cette multitude de menuisiers, de tourneurs, d'ébénistes, de charpentiers, d'ajusteurs, de monteurs, de mécaniciens, de teinturiers, de petits fabricants, etc., l'Association polytechnique a installé sa chaire. — Les maîtres enseignent, ici, le rapport de l'art et de l'industrie, là, l'emploi des matières premières, la chimie pratique, la physique appliquée, la géométrie usuelle, la mécanique, l'hygiène ; puis, comme l'industrie a

pour terme l'échange, le commerce, des cours de géographie industrielle ont été consacrés à l'étude des richesses naturelles du globe, des grands marchés, des grands centres de production et consommation; enfin on y a joint des leçons de comptabilité pour assurer et régler la marche de tout négoce, et de législation usuelle pour en fixer les conditions, le devoir et le droit.

« Au second rang, par ordre de date, la section de Grenelle. Sur ces rives voisines, quelques hommes de cœur, parmi lesquels nous avons été heureux de retrouver d'anciens élèves de nos cours, ont eu la pensée de s'associer à nos travaux et de faire pour les autres ce que d'autres avaient fait pour eux-mêmes. Ils sont venus à nous, fraternellement unis, la main dans la main, sous la conduite de MM. Henrion et Worms. Le maire du 15e arrondissement, M. Aubert, dont l'industrie occupe des centaines de bras, avait spontanément offert à ces vaillants pionniers l'hospitalité dans deux Ecoles municipales. — Vous le voyez, messieurs, c'est en quelque sorte tout armée, comme la déesse antique, que la section de Grenelle a pris naissance.

« La Chapelle est venue à son tour. Là aussi, la vie est forte et animée; là aussi, les magasins, les chantiers, les usines, les ateliers de construction abondent. Un maire qui unit à la science de l'administrateur les connaissances de l'économiste, M. Le Blanc, a accueilli nos offres avec empressement. « Si vous n'étiez pas venus à moi, nous a-t-il dit, je

serais allé à vous, car je considère la propagation de vos cours comme un bienfait pour nos ouvriers. Ainsi s'est formée la section de La Chapelle. . . .

. . . .

« Sur la frontière du faubourg Saint-Antoine, dont nous parlions tout à l'heure, s'étend une région non moins habitée, non moins vivante, le quartier Popincourt. Ici encore, car Paris, prudente stratégie, dissémine sur tous les points l'arsenal de son industrie, ici, la forge petille et l'enclume retentit. L'Association polytechnique y a planté sa tente. Un de ses vice-présidents, un des maîtres de l'Ecole centrale, cette pépinière de grands industriels et de savants ingénieurs, M. Martelet, a organisé, avec le concours de M. Frédéric Levy, dans une des salles de la mairie du Prince-Eugène, une série habilement conçue de cours professionnels.

. . . .

« Ainsi, à Paris seulement, nous avons créé cette année quatre centres nouveaux et trois sections (Belleville, Passy, La Villette), tous en voie de formation.

. . . . , ...

« En résumé, l'Association polytechnique comptera bientôt douze sections, et cinq sociétés étaient hier placées sous son égide. Quatre nouvelles recrues sont venues, depuis peu, grossir nos rangs : Fontenay, Brest, Epernay et Nantes.

« A Fontenay, grâce à l'impulsion de M. Molliard et au zèle du maire, M. Jacquemin, grâce au dévouement si sûr de l'un de nos plus chers vice-

présidents, M. Labrouste [1], qui prête à notre œuvre le triple appui d'un nom vénéré, d'une initiation généreuse et d'une sagesse que tout le monde proclame, Sainte-Barbe-des-Champs offre, chaque soir, un touchant spectacle : les maîtres animés, à l'exemple de leur directeur, d'un sentiment de paternelle bienveillance, tendent la main à tous ceux qui les entourent, et confondent dans une même pensée de bienfaisance sociale, leurs employés et leurs enfants.... A Brest, les cours publics prospèrent sous l'habile direction de M. Uzel. — A Epernay, les ouvriers eux-mêmes se sont mis à la tête du mouvement : ils nous demandent des conférences que leur donneront bientôt deux de nos illustrations, MM. Perdonnet et Martelet ; ils ont organisé des cours, fondé une bibliothèque dont un de nos professeurs les plus distingués, M. Guébhart, est le président. — A Nantes, enfin, « l'association fondée pour la propagation de l'enseignement professionnel amène d'ardents prosélytes (c'est le président lui-même, M. Leloup, qui s'exprime ainsi) sous les enseignes de l'Association polytechnique de Paris, société-mère autour de laquelle doivent se grouper toutes les associations d'enseignement populaire ! »

A tous ces cours quotidiens nous devons ajouter

1. Par une triste coïncidence, ces éloquentes paroles étaient par anticipation l'oraison funèbre de M. Labrouste, qui mourait, sans qu'on pût le prévoir, au moment même où elles étaient prononcées par M. de Saint-Mesmin. (E. T.)

la nomenclature de toutes les conférences publiques et gratuites que des hommes dévoués et éminents ont professées sur tous les points de Paris et même dans les départements.

A ARGENTEUIL.

MM.

Ernest Morin.......... Le procès de Jeanne d'Arc.

A SCEAUX.

Ernest Legouvé (de l'Académie française).... La femme en France au dix-neuvième siècle.

Félix Hément.......... Histoire d'une goutte d'eau.

Francisque Sarcey...... L'art dramatique.

Aimé Riant............ Les merveilles de l'Océan.

Henri de Lapommeraye.. Les armes de la ville de Sceaux.

A GRENELLE.

Émile Worms........... Le capital et le travail.

Jules Duval........... Sociétés coopératives.

Ernest Morin.......... Jeanne d'Arc et le patriotisme en France.

Léon Donnat........... La famille.

A LA CHAPELLE.

Ernest Morin.......... Jeanne d'Arc au donjon de Rouen.

Francisque Sarcey ..... Corneille.

J. J. Weiss............ Le sire de Joinville et le roi saint Louis.

Félix Hément.......... La température et la vie.
Jules Duval............ Les sociétés coopératives.
De Comberousse........ Les grands ingénieurs.
Docteur Coffe.......... De l'éducation du corps.
Eugène Yung........... Henri IV.

MAIRIE DU PRINCE EUGÈNE.

Charles Emmanuel ..... Le pantographe astronomique.

ÉCOLE COMMUNALE RUE D'ALIGRE.

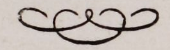
Camille Flammarion.... Grands faits de l'astronomie moderne.
Félix Hément.......... L'air et les météores aériens.
Charles-Gaumont....... Moteurs et machines de précision.
Martelet .... Bibliothèques populaires.

ÉCOLE TURGOT [1].

Joseph Garnier......... L'économie industrielle.
Baudrillart (de l'Instit.) Le capital.
Horn.................. Les machines.
Batbie................. Travail et salaire.
Courcelle-Seneuil...... Intérêt et usure.
Levasseur.............. Corporations et liberté du travail.
Jules Duval............ Les sociétés coopératives.
Wolowski (de l'Institut). Échange et monnaie.
Paul Coq.............. Du crédit.
Frédéric Passy......... La liberté commerciale.

1. Ces dernières conférences, en raison de leur spécialité, puisqu'elles traitent toutes d'économie industrielle, seront incessamment réunies en volume et publiées par nos soins. E. T.

L'énumération de tous ces travaux, la science et le dévouement des professeurs, l'ardeur infatigable de l'Association polytechnique, doivent nous donner la certitude que l'ignorance reculera devant cette légion aussi active que puissante.



M. FRÉDÉRIC PASSY

DE LA MONNAIE

ET DE SON ROLE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES SOCIÉTÉS

DE LA MONNAIE.

I

MESDAMES, MESSIEURS.

Il en est des sujets comme des hommes, qu'il ne faut pas, vous le savez, juger sur l'apparence. Les uns promettent plus qu'ils ne tiennent; les autres tiennent plus qu'ils ne promettent. Celui dont je vais essayer de vous entretenir est, j'ose le dire, du

nombre de ces derniers. Il semble spécial, aride, technique, propre tout au plus à intéresser les hommes d'étude ou les hommes d'affaires; et c'est en réalité un sujet d'un intérêt universel, d'une importance capitale, et qui ne saurait, sans des dangers d'une véritable gravité, demeurer, comme il l'a trop été jusqu'à ce jour, obscurci et défiguré par le préjugé et par l'erreur. « Hostilités permanentes des nations, conflits commerciaux, altérations des espèces, banqueroutes déguisées, assignats, papier-monnaie, plans chimériques de rénovation financière et sociale; telle est, écrivait récemment un des maîtres de la science[1], la triste postérité d'une idée fausse au sujet de la monnaie. » Si ces paroles sont vraies, (et vous ne serez bientôt que trop convaincus de leur vérité), de quelle urgence n'est-il pas de nous faire, sur une matière

1. M. Volowski, dans son Étude sur Nicole.

de telle conséquence, des idées complétement exactes et nettes?

Mais la chose est-elle facile? Et n'est-ce pas à moi une grande témérité d'aborder, avec si peu de temps pour la remplir, une tâche si délicate? On peut le croire quand on entend celui des économistes contemporains qui a excellé à rendre non-seulement clairs, mais attrayants, les plus difficiles problèmes, l'incomparable Bastiat, se lamenter de ne pouvoir éclaircir celui-ci « qu'au prix d'une longue et fastidieuse dissertation que personne, dit-il, ne lira. » Mais on se rassure lorsque, lisant le ravissant pamphlet : MAUDIT ARGENT ! on trouve, au lieu de l'ennui annoncé, la plus agréable en même temps que la plus solide des leçons, un chef-d'œuvre de verve, d'esprit, de précision et de grâce. On ne refait pas les chefs-d'œuvre, il est vrai ; et Dieu me préserve d'avoir à l'égard de celui-ci aucune prétention de ce genre. Mais on peut au moins

s'en autoriser et s'en servir ; et quand une fois la voie est ouverte et l'exemple donné, les plus faibles, sans présomption et sans imprudence, peuvent essayer de la parcourir à la suite des plus forts.

Qu'est-ce donc que la monnaie? nous demanderons-nous à notre tour. Quelle est, dans le vaste et complexe mécanisme de la société humaine, la fonction propre de ce rouage qui y tient si visiblement tant de place? Cette fonction, nous l'aurons, en deux mots, suffisamment énoncée quand nous aurons dit que la monnaie est l'instrument par excellence, *l'instrument spécial de l'échange.* Et nous en aurons du même coup fait entrevoir l'étendue et l'importance, puisque l'échange, nous le savons, est le fond même des relations sociales ; puisque c'est par lui et par ses développements que la vie individuelle se conserve et s'étend en devenant la vie collective ; puisque l'homme, considéré au point de vue économique, a

pu être défini rigoureusement : *un animal qui échange*. Échanger des idées et échanger des services ou des objets qui représentent des services, tous nos rapports avec nos semblables peuvent, en fin de compte, être ramenés à ces deux faits : et c'est ce qu'exprimait parfaitement en quelques mots, dès le siècle dernier, le père du célèbre Mirabeau : « Les deux plus grandes inventions des hommes, disait-il, sont l'écriture et la monnaie; *la langue commune des idées* et *la langue commune des intérêts.* »

De ces deux langues, sans lesquelles en effet tout serait confusion et désordre, nous laisserons, pour le moment, la première qui n'est évidemment pas de notre sujet; mais nous remonterons, si vous le voulez bien, à la naissance de la seconde. Nous la trouverons, je vous en avertis, bien humble à son début. Mais plus d'un grand fleuve sort d'une faible source; et il n'est rien de tel, pour suivre sans confusion les évolutions suc-

cessives d'un phénomène, que de l'avoir saisi dans sa simplicité primitive.

Deux hommes sont en face l'un de l'autre. L'un a du blé, et il en a plus qu'il n'en peut manger jusqu'à la récolte prochaine : l'autre a du bois, et il en a plus qu'il n'en peut brûler pendant l'hiver. Celui-ci, à côté de son combustible dont il ne sait que faire, est exposé à mourir de faim; et celui-là, en face de ses provisions qui excèdent ses besoins, n'est nullement assuré de ne pas mourir de froid. Que feront-ils, pour parer à ce double danger? Ce que firent, dans un cas analogue, ces deux malheureux dont Florian nous a conté l'histoire, l'*Aveugle et le Paralytique*. « A nous deux, » se diront-ils, eux aussi,

Nous possédons le bien à chacun nécessaire.

Il ne s'agit que de nous en servir en « nous aidant mutuellement. » Ils s'aideront,

en conséquence, de leurs excédants. Ils *troqueront*, pour employer le mot consacré, une certaine quantité de ce blé, superflu pour l'un, contre une certaine quantité de ce bois superflu pour l'autre; et d'un même coup deux choses inutiles deviendront utiles et deux besoins non satisfaits pourront l'être. C'est beaucoup, et c'est assez déjà pour faire bénir l'opération qui assure de tels résultats. Ce n'est pas tout, pourtant; et là ne s'arrêtent pas les avantages de cette opération. Elle ne procure pas seulement l'apaisement immédiat des besoins actuels; elle facilite et assure en même temps l'apaisement ultérieur des besoins à venir : elle crée un ressort, en créant un intérêt; et introduit dans l'existence humaine un élément nouveau d'activité et de prévoyance. Du moment où des objets inutiles par eux-mêmes peuvent procurer des objets utiles, ils acquièrent une utilité indirecte qui suffit à en rendre la possession désirable et précieuse.

Une valeur est conférée ainsi à ce qui par soi-même était sans valeur. Il y a incitation à créer, à conserver, non-seulement pour son compte, mais pour le compte d'autrui; et la solidarité humaine, une fois éprouvée dans le présent, s'étend aussitôt vers l'avenir. Que de choses déjà dans cette première forme de l'échange, dans *le troc simple !*

Elles n'y sont guère malheureusement qu'en germe; et l'échange, sous cette forme, n'est susceptible que de faibles développements. Il est fondé sur l'annulation de deux besoins par la compensation de deux excédants correspondants. Or, dans combien de cas cette correspondance pourra-t-elle être exactement rencontrée? J'aurai trop de blé; et ce ne sera pas du blé, mais des vêtements, que désirera celui qui pourrait me fournir le bois dont j'aurais besoin moi-même. Il me faudra donc, avant de m'adresser à celui-ci, avoir recours à un troisième, à un quatrième, à un cinquième peut-être, arri-

ver par des échanges *provisoires* à l'échange *définitif*, et convertir ainsi le troc simple en un *troc circulaire* auquel sa complication enlèvera une bonne partie de ses avantages. Et puis, lorsqu'on sera ainsi arrivé plus ou moins aisément à mettre enfin en regard les choses à échanger et les besoins à satisfaire, y aura-t-il équivalence même approchée entre ces choses ? Pourront-elles, selon les cas, se fractionner ou se réunir en lots convenables. Comment, par exemple, celui qui n'aura à donner qu'un cheval, ou un bœuf, pourra-t-il, avec cet animal, se procurer le panier, la bêche, le litre d'huile ou de vin dont il aura besoin? Ou le troc est condamné à rester à l'état rudimentaire dans lequel nous venons de le voir; ou, s'il doit devenir facile, rapide, exact, et par suite fréquent, il faut qu'un organe spécial vienne lui conférer ces qualités nouvelles et indispensables. Il faut qu'entre les besoins qui se cherchent mais

qui s'ignorent, entre les excédants qui doivent s'annuler et qui cependant ne se compensent pas exactement, intervienne un moyen tout à la fois de se rencontrer et de s'évaluer, un trait d'union toujours visible, un intermédiaire toujours prêt, un équivalent toujours accepté. Où trouver cet *équivalent,* sinon dans une marchandise d'un débit courant, et d'une valeur unanimement reconnue; qui prenne aisément la place de toutes les autres parce qu'elle les procure toutes ; et qui, constituant pour son détenteur un gage assuré et aisément réalisable, permette à l'homme qui ne sait pas encore à quel besoin il appliquera plus tard ses ressources actuellement disponibles, de les mettre, dès maintenant, sans crainte d'être frustré, au service des besoins d'autrui ? Cette marchandise commune, grâce à laquelle l'échange, au lieu d'être immédiatement complet comme dans le troc, va se décomposer en deux opérations dis-

tinctes et parfois fort éloignées l'une de l'autre — la *vente* et l'*achat*; — c'est précisément *la monnaie*. C'est, vous le voyez, un *dénominateur commun* donné aux valeurs; ou, comme le disait dans un remarquable passage le jurisconsulte romain Paul, une substance qui, moyennant certaines précautions « permet de subvenir aux difficultés de l'échange *par l'identité de l'évaluation*. »

Ce n'est pas au hasard, nous allons le voir, que les métaux généralement appelés *précieux* ont été, d'un accord unanime, adoptés par tous les peuples pour la matière première de cet équivalent universel, de ce dénominateur commun. Mais ce n'est pas du premier coup non plus, personne ne l'ignore, que la monnaie s'est constituée sous la forme que nous lui connaissons tous aujourd'hui; et un certain nombre d'objets, d'un usage plus ou moins général, d'une valeur plus ou moins incontestable, en ont, à diverses époques et en différentes

régions, tenu plus ou moins longtemps la place et rempli l'office. On cite, entre autres, le sel, la morue, le cacao, le sucre, le poivre, le rhum, le cuir, les fourrures, et, dans quelques villages d'Écosse et de France même, les clous dont la production était la spécialité de ces villages. Au temps de la conquête saxonne en Angleterre, c'étaient des esclaves, appelés *monnaie vivante*. Plus tard ce fut le tabac ou le blé dans les colonies de l'Amérique du nord. Et c'est encore aujourd'hui, dans quelques-unes des régions de l'Afrique explorées par le célèbre Livingstone, le mètre de calicot écru ou l'anneau de laiton d'un certain poids qui sert d'unité de valeur dans toutes les transactions. De ces monnaies primitives, celles qui ont joué le rôle le plus important sont le blé et le tabac. Le blé était légalement reçu dans l'État de Massachussets vers le milieu du siècle dernier; et le tabac, seule monnaie de la Virginie

dès le début du dix-septième siècle, y a conservé ce caractère jusqu'au milieu du dix-huitième. En 1748 encore le budget du clergé anglican dans cette colonie était réglé en tabac, et arrêté à 60 000 livres, à raison de 2 pences la livre.

Il est difficile que ces monnaies primitives ne nous paraissent pas aujourd'hui quelque peu étranges ; et nous serions assez embarrassés en effet si nous devions désormais n'en plus avoir d'autres. Il n'en est pas moins vrai qu'elles rendaient de grands services ; et que, par rapport au troc direct, elles étaient un progrès d'une haute importance. Elles permettaient cette décomposition de l'échange en deux parties dont je parlais tout à l'heure ; elles mettaient à la disposition du vendeur, comme à celle de l'acheteur, une contre-valeur d'un placement toujours assuré ; elles rendaient ainsi la vente et l'achat toujours possibles, et elles donnaient, par conséquent, aux relations des

hommes et à leurs efforts pour pourvoir aux besoins du présent ou parer à ceux de l'avenir, un degré nouveau d'activité et d'énergie.

Mais, à côté de ces avantages, de graves inconvénients subsistaient, et il est à peine nécessaire de les indiquer. La valeur de la marchandise ainsi prise pour contre-valeur commune était réelle, incontestable; et par conséquent c'était un gage positif. Mais cette valeur était mobile, rapidement mobile, et par conséquent c'était un gage peu sûr. C'était, d'ailleurs, dans la plupart des cas, un gage d'une estimation délicate, d'une conservation embarrassante et onéreuse, d'un placement difficile; et par conséquent l'acceptation comme la transmission ne s'en pouvait faire, à beaucoup près, avec cette promptitude et cette liberté qui caractérisent aujourd'hui la circulation des espèces. On ne reçoit pas, sans examen, un sac de blé ou une balle de tabac comme un

sac d'écus; on ne le laisse pas de même dormir dans un coin sans crainte des vers et de la moisissure; et on ne le passe pas avec la même facilité de main en main. Par ces diverses raisons, ces premières monnaies pouvaient suffire aux échanges restreints d'une peuplade ou d'une tribu; elles ne pouvaient, en aucune façon, se prêter à cette expansion indéfinie des transactions qui embrasse pour ainsi dire le temps et l'espace. Pour que ce progrès nouveau se réalisât, pour que tout homme, à toute heure, en tout lieu, pût être assuré de puiser sur le marché commun les choses dont il a besoin et enhardi à se défaire de celles dont il peut se passer, il fallait une contre-valeur plus certaine et plus maniable, un gage plus précis, plus stable, plus réalisable tout à la fois. Cette contre-valeur plus parfaite, ce gage plus sûr, cet intermédiaire plus actif, les hommes l'ont rencontré dans les métaux précieux. Ils ont trouvé

en eux, non pas assurément une monnaie parfaite, mais au moins une monnaie à tous égards supérieure à toutes les autres; et c'est par une réunion manifeste et unique de mérites spéciaux que s'explique, sans aucune espèce de caprice, l'emploi universel de ces métaux comme instrument des échanges.

Nous avons dit que la première qualité requise pour cet office est d'être un *équivalent*, mais un équivalent sérieux, c'est-à-dire une valeur dont l'acceptation ne puisse jamais faire doute. Ce qu'on ne reçoit que pour s'en défaire doit être, avant tout, de défaite assurée. Et, puisque la vente consiste à se dessaisir, au profit d'autrui, d'un « bon tiens » dont on est bel et bien en possession, on ne saurait, à moins de vouloir faire un marché de dupe, se contenter, en vue du remplacement par l'achat, d'un « tu l'auras » problématique. La seule garantie contre une telle mésaventure se

trouve, évidemment, dans une *compensation actuelle et effective* par la remise immédiate d'une marchandise de même importance. C'est ce que n'ont pas aperçu les gens, en trop grand nombre, qui se sont figuré qu'une « matière quelconque, » pourvu qu'elle eût été agréée par la puissance publique et revêtue par elle de signes et de dénominations conventionnels, pouvait constituer une monnaie digne de ce nom. Mais c'est ce que la pratique de tous les temps, en dépit des théories et des rêves de toute espèce, démontre de la façon la plus péremptoire. C'est ce que Turgot, au siècle dernier, énonçait avec l'autorité de son génie, dans cette phrase demeurée proverbiale : « *Toute marchandise est monnaie,* et *toute monnaie est d'abord marchandise.* » Et c'est ce qu'avait exprimé avant lui, avec plus de vivacité peut-être, l'homme précisément qui a fait faire à la France la plus triste et la plus décisive expérience des

dangers d'une monnaie fictive, le célèbre Law. « Je ne saurais comprendre, a dit un jour ce téméraire innovateur, qu'aucun pays voulût recevoir pour une valeur *ce qui ne serait pas estimé égal à la chose pour laquelle on le donnerait, ni comment cette valeur imaginaire pourrait être maintenue.* »

L'or et l'argent, ai-je besoin de le démontrer, ne sont pas des valeurs imaginaires, et ils satisfont visiblement à cette première condition. Ils sont estimés et recherchés pour eux-mêmes, à raison de leurs qualités et de leurs usages propres, et indépendamment de toute affectation au service monétaire. Ils ont, à part cet office, un prix courant comme métaux, et ce prix n'est que bien faiblement affecté par les frais de monnayage ou de refonte. Ce prix n'est pas, il est vrai, dans la plupart des cas au moins, fondé sur des besoins de première nécessité; mais il l'est au moins sur des besoins universels. A toute époque, en tout

pays, les métaux précieux ont été recherchés et le seront. C'est, en un mot, une marchandise qui a cours partout et en tout temps. C'est, de plus, une marchandise dont le cours, très-variable à de grands intervalles, ne peut, à raison de la lenteur de sa production, de sa durée presque indéfinie, de sa mobilité extrême et de l'étendue de son marché, subir, dans de courts espaces de temps, que de faibles oscillations.

Mais ce n'est pas assez d'une valeur incontestable et certaine : il faut une valeur considérable, puisqu'il s'agit d'une marchandise qui doit à la fois passer de main en main avec facilité, s'expédier à peu de frais au loin, ou se garder sans embarras et sans détérioration. Si nous cherchons à nous représenter par la pensée l'idéal d'une monnaie parfaite, nous songeons involontairement à une valeur en quelque sorte infinie, se conservant et se déplaçant sans effort, et dont chacun pourrait dire à peu près ce que

disait un sage de l'antiquité des trésors accumulés dans son intelligence : « Je porte tout avec moi. »

Les métaux *précieux*, leur nom le dit, possèdent cette seconde qualité. Ils coûtent cher : et ils coûtent cher parce qu'ils représentent beaucoup de travail; parce que, quoiqu'on ait pu dire de la richesse fabuleuse de certaines mines d'or et d'argent, ce n'est pas sans de grandes dépenses et d'énergiques efforts qu'on arrive à se procurer ces parcelles brillantes qui constituent la matière première des pièces de monnaie. Il faut se donner du mal, et beaucoup de mal, pour arracher aux entrailles de la terre, pour extraire du roc ou pour séparer du sable aride ces trésors que doivent ensuite se disputer les mains des hommes. La vente et l'achat sont libres, au moins chez nous. Donc, quand en place d'un objet cédé par vous on vous cède une pièce d'or ou d'argent *de même valeur*, cela

signifie que cette pièce de monnaie, avant d'arriver jusqu'à la main qui la met dans la vôtre, a coûté précisément autant de travail et de peine que l'objet contre lequel elle se donne. Il faut cela pour la garantie du vendeur; et il faut cela aussi pour que la monnaie n'ait pas le caractère encombrant et *antimonétaire* qu'avait imposé à la sienne, avec plus de logique que de bon sens, le législateur trop vanté de la rude et grossière Lacédémone.

Mais il y a, direz-vous, des objets plus rares que les métaux précieux, plus recherchés, plus chers, plus faciles à transporter. C'est vrai; tel diamant peut valoir 100 fois, 1000 fois, et davantage, son pesant d'or ou d'argent. Mais cette valeur si grande, de quoi dépend-elle? De la forme, de l'*eau*, de mille détails que le vulgaire est incapable d'apprécier. Elle varie d'une pierre à l'autre; elle change par la taille, par un accident, par une tache; elle

croît ou décroît, enfin, toutes choses égales d'ailleurs, dans des proportions bien autres que celles des poids, (dans le rapport de leurs carrés, ou à peu près); et il faut, pour ainsi dire, à chaque fois, une expertise spéciale. Est-ce dans de telles conditions qu'une marchandise peut devenir une contre-valeur d'un usage courant?

Il en est, nous le savons tous, autrement des métaux précieux. Leur valeur (quand ils sont purs), est exactement proportionnelle à leur poids, et sans aucun rapport avec leur volume ou leur provenance. Un kilogramme de poudre d'or vaut une pépite d'un kilogramme: et, comme dit le proverbe vulgaire : « les morceaux en sont bons. » De là des facilités qui ne sauraient être suppléées; et notamment celle de les réunir ou de les diviser sans perte selon les besoins.

Ils ont, d'ailleurs, une autre qualité fort importante, dont manquent plus ou moins

les autres marchandises précieuses : ils sont inaltérables ou peu s'en faut. L'argent n'est attaqué que par un très-petit nombre d'agents chimiques. L'or ne l'est que par un procédé de laboratoire, par ce mélange artificiel de deux puissants acides que l'on nomme l'*eau régale*. Encore cette altération n'est-elle qu'apparente, puisque ces métaux sont ce que la chimie appelle des *corps simples*. Ils sont disséminés ou dissimulés dans des dissolutions, des combinaisons ou des alliages : mais sous ces apparences qui les cachent ils subsistent dans leur nature première; et il suffit toujours d'opérations promptes, faciles et peu dispendieuses, pour les faire reparaître avec leurs caractères essentiels et dans toute leur pureté.

Par la même raison ils ont une autre qualité, que ne possèdent pas les pierres précieuses, que ne possédaient pas davantage les denrées diverses d'abord employées

comme monnaies, et dont l'importance est aisée à comprendre : ils sont *homogènes*. Un sac de blé et un autre sac de blé, une balle de coton ou de tabac et une autre balle de la même substance sont ou peuvent être des choses de nature et de qualité fort différentes; et rien ne ressemble moins à du vin que du vin. Aussi ne peut-on traiter de ces marchandises qu'à la condition de s'y connaître plus ou moins, et en ayant soin de désigner la partie dont on traite, ou tout au moins de préciser les conditions de provenance, d'année, de poids ou de saveur sans lesquelles elles n'ont rien de déterminé. De l'or est de l'or, de l'argent est de l'argent, de quelque part qu'ils viennent. Quand on a dit tel poids de celui-ci ou de celui-là, on a tout dit, et nulle équivoque n'est possible.

Il reste une difficulté, pourtant; relativement secondaire, mais réelle. Il faut peser; et de plus, si l'on doute de la pureté

du métal, en vérifier le titre. C'est ce qu'on a commencé par faire chez tous les peuples, et c'est pour cela que les noms primitifs des monnaies sont tous des noms de poids. On le fait encore dans quelques contrées dont les habitudes diffèrent des nôtres ; et dans la Chine, par exemple, chaque commerçant porte avec lui sa balance et sa pierre de touche et fait à chaque fois le compte du métal qu'il donne ou reçoit. C'est un procédé sûr ; mais ce n'est pas précisément un procédé commode. Il prend du temps, et il ne laisse pas que de coûter quelque chose ; car on a beau faire, on déforme et l'on use à la longue des lingots qu'on éprouve si souvent. Aussi a-t-on cherché de bonne heure à s'affranchir de ces vérifications répétées, et l'on y est arrivé en revêtant la monnaie d'empreintes officielles. Supposez que vous soyez Chinois, et que devant vous un homme d'une habileté et d'une probité au-dessus de tout soupçon

vienne de peser et d'estampiller à sa marque le lingot qu'on vous offre; il est probable que vous vous en rapporterez à lui, et que vous vous dispenserez de recommencer le même travail. Mais si la marque était de telle nature que le lingot ne pût être altéré sans qu'elle fût atteinte; si de plus la garantie attestée par cette marque était telle que personne n'en pût suspecter raisonnablement ni la sincérité ni la compétence, votre confiance se s'étendrait-elle pas tout naturellement à d'autres, et le métal, ainsi revêtu d'une attestation en bonne forme, ne pourrait-il pas, sans vérification nouvelle, passer de main en main sur la foi de son estampille? C'est ce qu'on a pensé, et c'est ce que, dans la plupart des pays civilisés, on a cherché à réaliser en confiant le monnayage à la puissance publique, en le soumettant tout au moins à sa surveillance et à son contrôle. Dans ce système les métaux destinés à la circulation monétaire sont

façonnés d'après des types déterminés en poids et en titre. Des empreintes spéciales, obtenues par le frappage ou par la gravure, et de manière à défier autant que possible la contrefaçon et l'altération, indiquent et certifient ce poids et ce titre; et chacun, sous la foi de la puissance publique, peut, avec un léger examen, donner et recevoir pour ce qu'ils sont réellement ces lingots officiels, qui prennent le nom générique de pièces de monnaie. Mais encore ces précautions exigent-elles certaines conditions, et tous les métaux, qui ne le sait, ne s'y prêtent pas également. Les uns, comme le platine, sont trop durs et trop difficiles à travailler; les autres, comme le plomb, sont trop mous et trop promptement endommagés par le frottement. L'or et l'argent, malléables, ductiles, faciles à fondre, à graver, à frapper, et cependant d'une résistance et d'une durée considérables, répondent parfaitement à toutes ces exigences.

Soutenus par une petite quantité d'alliage, leur *frai* (c'est le mot consacré), est peu sensible, et par ce côté encore ils sont éminemment propres au rôle qui leur est attribué.

Vous voyez, par ces simples observations, quel est le rôle de l'État dans la fabrication de la monnaie. C'est un rôle de police, de surveillance, de *probité*, rien de plus; et n'est-ce pas bien assez? On dit souvent, je le sais, que l'État *fait* la monnaie; qu'il lui donne non-seulement garantie, mais valeur; et que par suite il reste maître d'en modifier le cours comme il est seul en droit d'en restreindre ou d'en accroître la quantité par des refontes ou par des émissions nouvelles. Ce sont là, Messieurs, des erreurs profondes et des erreurs non moins fatales à la considération et à l'autorité légitime de la puissance publique, qu'à la sincérité des transactions et au développement des affaires privées. Non, l'État ne fait pas la monnaie; il la con-

trôle et la certifie. Représentant de la foi publique, témoin et garant de la foi privée, il reconnaît, après épreuve convenable, que tel morceau de métal pèse tant, est au titre de tant; et il inscrit sur le disque ainsi vérifié la marque qui atteste ce poids et ce titre. C'est un passe-port qu'il délivre, en quelque sorte; un certificat qu'il donne au nom de la société entière. C'est une signature, une signature authentique et sacrée entre toutes, signature qui engage envers tous et dont tous peuvent demander compte. Le prince, disait dès le XIVe siècle l'un des plus sages conseillers du sage roi Charles V, Nicole Oresme, le prince ne crée pas la monnaie; « il ne fait que *signer icelle de l'impression honnête.* » — « Si aucun, » disait-il encore, « donne son pain ou labeur de son propre corps pour pécune (argent); quand il reçoit icelle de telle manière, certes elle est *purement sienne,* pareillement comme estoit son pain ou labeur de son corps,

lesquels estoit en sa libre et franche puissance de le faire ou donner. » C'est pourquoi, conclut Oresme, et conclurons-nous sans hésiter avec lui, « *la monnaie n'appartient pas au prince*, ELLE EST A CEUX QUI L'OBTIENNENT ; » pourvu qu'ils l'obtiennent honnêtement, bien entendu. Chacun, en conséquence, fait ce qu'il veut de la sienne; je dis absolument ce qu'il veut, comme de tout autre objet légitimement acquis. Il peut l'enfouir ou la jeter à l'eau; la refondre ou l'exporter; la mettre en lingots ou la façonner en bijoux, sans que personne, à moins que la propriété ne soit un vain mot, ait rien à y voir. Une seule chose lui est interdite, mais l'est de la façon la plus absolue, c'est de l'altérer en quoique ce soit, et de la remettre après l'avoir altérée dans la circulation. Ce ne serait plus en effet user de son bien, ce serait porter subrepticement la main sur le bien d'autrui. Ce serait abuser de la foi publique pour surprendre, à l'abri des mar-

ques extérieures qui l'attestent, la foi privée sans défense. Mais si cette fraude est coupable et funeste quand ce sont des particuliers qui l'exercent, comment pourrait-elle être innocente et inoffensive quand elle est pratiquée par les gardiens mêmes et par les représentants de la morale sociale? N'est-ce pas alors, pour employer les expressions énergiques d'Oresme, « un véritable brigandage public ? » Et pourtant, grâce à l'ignorance qui régnait sur ces matières, cette déplorable pratique a prévalu à peu près partout et à peu près en tout temps, presque jusqu'à nos jours ; c'est à peine si aujourd'hui, dans les pays les plus civilisés, la théorie qui la consacrait est définitivement abandonnée. Il n'y a pas dix ans qu'en France même, et dans de hautes régions administratives, on a paru songer sérieusement à déclarer en vigueur, pour effrayer le commerce des métaux précieux, les lois les plus sévères, les plus absurdes, qu'ait

entassées dans son inépuisable arsenal l'impitoyable manie de réglementation de l'ancien régime.

A l'appui de ces considérations le professeur invoque aussitôt le témoignage des faits; et, dans une rapide et vive revue, il met tour à tour sous les yeux de ses auditeurs les traits principaux de l'histoire de la monnaie depuis les jours de l'antiquité grecque et romaine jusqu'aux jours de la monarchie de Louis XIV et de Louis XV. Nous ne pouvons malheureusement, reproduire cette revue sans dépasser les limites de notre cadre, et nous devons nous borner à quelques citations qui donnent une idée de cette longue succession de fautes et de souffrances.

A Rome, dans ce même Digeste où se trouve rapporté le beau passage du jurisconsulte Paul, une disposition interdit, sous peine de lèse-majesté, de refuser la monnaie « revêtue de l'effigie du prince, *quels que*

puissent être d'ailleurs le poids et le titre de cette monnaie. »

Il est impossible d'avouer plus effrontément qu'on se joue de la probité, et qu'on entend faire prendre par force pour valable ce qui ne l'est pas. On a remarqué qu'on pouvait presque juger du caractère des empereurs, par l'usage qu'ils ont fait de ce monstrueux pouvoir; et l'empreinte menteuse des traits des Néron et des Domitien a, bien plus que celle des Trajan et des Marc-Aurèle, possédé la vertu de changer en or les plus vulgaires métaux. Pour faire justice de cette étrange façon d'entendre la dignité souveraine, il suffit de rappeler cette noble déclaration d'un roi barbare, le grand Théodoric. « Partout où est empreinte notre image, » disait ce généreux vainqueur des Romains dégénérés, « la bonne foi doit être entière; car à qui pourrait-on se fier si l'on est trompé officiellement en notre nom et à l'ombre de nos

traits? *Quodnam erit tutum si in nostra peccetur effigie ?* »

Dans le moyen âge il est reçu que « le fait de monnaie » appartient exclusivement au prince ; et c'est, pour parler le langage de l'époque, un de ses droits *régaliens* par excellence, que le droit d'AUGMENTER les monnaies. Il faut savoir seulement qu'augmenter signifie ici diminuer, soit en abaissant le titre, soit en réduisant le poids. A cet égard, les ordonnances des rois sont formelles, et Philippe de Valois, comme Jean le Bon, proclame nettement qu'au roi seul appartient « de faire monnayer *telles monnáies*, et donner *tel cours*, et *pour tel prix*, comme il nous plaît et *comme bon nous semble.* »

La pratique répond à la théorie, et, sous le règne de Jean le Bon, pour n'en citer qu'un, la valeur de la monnaie n'est pas changée moins de soixante-onze fois en dix ans, de 1351 à 1360. On compte notamment seize de ces changements dans la seule

année 1359; et l'on vit alors, au dire de Froissart, un tonnelet de harengs payé trente écus d'or. Reste à savoir ce que c'étaient que ces écus d'or; et bien fin en vérité serait celui qui le dirait : car les variations non-seulement étaient si fréquentes, mais elles avaient lieu avec une telle irrégularité, qu'il devenait presque impossible aux contemporains eux-mêmes de s'y reconnaître. Quand le roi payait, il faisait *augmenter* les monnaies. Quand on le payait, il les faisait *diminuer*. Il espérait ainsi donner toujours moins et recevoir toujours plus que son dû. Mais la vérité est qu'il n'y trouvait guère son compte. Non-seulement ces variations perpétuelles, en jetant le désordre et la défiance dans toutes les transactions, entravaient, au grand détriment du trésor royal, l'essor de l'industrie et du commerce; mais la confusion était telle que celui même qui brouillait les cartes finissait par ne plus savoir où étaient les bonnes. Les chan-

geurs seuls, grâce à d'incessantes vérifications, arrivaient à s'y reconnaître; et c'était là, pour le dire en passant, une des raisons de la grande puissance des Juifs et des Lombards en ces temps malheureux. Ils mettaient (à un grand prix il est vrai), un peu d'ordre dans le désordre monétaire.

On connaît la gêne des dernières années de Louis XIV; le taux désastreux de ses derniers emprunts; ses édits contre les rentiers; ses avances à Samuel Bernard; et les *habiletés* plus qu'équivoques au prix desquelles son ministre, Desmarets, vint à bout de trouver quelques millions pour de dernières fêtes. Peu après, la minorité de son petit-fils était aux prises avec la banqueroute. On remaniait les *papiers du roi;* on réduisait les créances; on recourait enfin, à deux reprises, à la refonte générale de la monnaie. Réduite une première fois de 43 pour 100, elle perdait de nouveau, en 1720, 50 pour 100

de sa valeur intrinsèque. Ce fut là, en France, la dernière *augmentation* proprement dite. Mais en 1779 encore le contrôleur général reprochait aux agents des monnaies de ne pas faire les pièces assez faibles *pour que le roi y trouvât un bénéfice suffisant.* En Espagne, en 1772 et 1786, on altérait la monnaie; et à Mexico les essayeurs publics recevaient avec leur diplome un poids qui marquait 11 deniers bien qu'il n'en pesât que 10 et une fraction. La fraude faisait ainsi partie de leur charge. Quoi de plus significatif, d'ailleurs, que les anciens noms des monnaies? La *livre* française ne pesait, lorsque le *franc* a pris sa place, que le 87e de son poids primitif. Et le maravédis d'Espagne, qui a commencé par contenir pour 17 à 18 fr. d'or, est tombé de chute en chute à 1 et demi centime de cuivre.

Voilà, dit le professeur, quel est l'entraînement de la routine et de l'empirisme! Voilà où conduit l'ignorance, et voilà ce

qu'elle permet, ce qu'elle conseille même ! car il faut se garder de l'excès jusque dans l'indignation la plus légitime ; et, quand nous sommes scandalisés par les faits, ce n'est pas toujours une raison pour prendre les hommes en horreur et en haine. Le passé, aussi bien que le présent, a été mêlé de bien et de mal ; et l'avenir, quand il fera notre compte, y trouvera probablement aussi matière à étonnement. Plus d'un roi sans doute, en portant la main sur la monnaie, a su qu'il enlevait réellement à ses sujets, une part de leur patrimoine. Mais plus d'un aussi, comme on le voit par de naïfs aveux, a cru leur épargner par là la charge d'une augmentation d'impôts. Il faut bien avouer, pour être franc, que l'ignorance commune les poussait dans cette voie. Savoir ce qu'on paye et dire carrément ce qu'on demande, c'est le seul procédé sûr, en même temps que digne. Mais combien y a-t-il que l'on commence à s'en douter ? Combien y a-t-il

que le rôle de la monnaie n'est plus un mystère? Et la science économique, qui a jeté sur ce sujet, et sur celui de l'impôt, les premières lumières, est-elle encore si connue?

Et maintenant, dit en terminant le professeur, n'êtes-vous pas curieux de savoir ce qu'étaient, à côté de ces altérations officielles de la monnaie, les altérations privées. Ne vous demandez-vous pas ce que pouvait être, en présence de tant de falsifications publiques, la répression des falsifications occultes? Qui ne croirait y rencontrer au moins quelques traces d'hésitation et d'embarras? Les rois n'étaient-ils pas les patrons, en quelque sorte, de la corporation des faux monnayeurs; et pouvaient-ils ne ressentir pas, pour leurs obscurs confrères, sinon une bienveillance bien vive, au moins quelque indulgence mêlée de scrupule? Hélas! ils avaient contre eux, bien plutôt, les ressentiments implacables de monopo-

leurs que toute concurrence exaspère; et la législation sur le faux monnayage était, d'un bout à l'autre de l'Europe, d'une atrocité qu'on a peine à croire.

Chilpéric III, en 744, ordonne de couper le poing aux faux monnayeurs; et Louis le Débonnaire, en 819, Charles le Chauve, en 864, renouvellent cette disposition cruelle. Le bon mais rigide saint Louis leur fait crever les yeux. La plupart des coutumes provinciales prononcent contre eux la peine de mort; et tantôt c'est par le bûcher, tantôt par l'eau bouillante que cette mort leur est donnée. Sous Richelieu, une chambre spéciale, une chambre *ardente*, est instituée à l'Arsenal; et de 1610 à 1633 on ne compte pas moins de cinq cents condamnations. Enfin, jusqu'à la Révolution française, la mort est maintenue. La Constituante, le 25 septembre 1791, y substitue quinze années de travaux forcés. Mais ce n'est là qu'un adoucissement passager. La

peine capitale reparaît dans le Code pénal de 1810, pour ne disparaître de nouveau que lors de la révision de 1832, où elle est remplacée par les travaux forcés, à perpétuité ou à temps. Je dois ajouter que tout le monde n'a pas vu du même œil cette révision; et que plus d'un criminaliste, aujourd'hui encore, regrette ce qu'il appelle « l'affaiblissement de la répression. »

Et pourtant il faut bien dire les choses comme elles sont, au risque de scandaliser peut-être quelques-uns de ces partisans opiniâtres de la sévérité à outrance : certes, c'est un crime, un grand et inexcusable crime, que l'altération de la monnaie; car c'est une atteinte directe portée à la confiance mutuelle et à la sécurité des transactions, une fraude et un dol des plus dangereux. Mais ce n'est qu'un vol, après tout : un vol dirigé contre toutes les bourses indistinctement, et contre lequel, par conséquent, toutes les répulsions se soulèvent; un vol

détestable et détesté ; une escroquerie ; mais rien de plus ; un acte moins coupable, en somme, que bien des faits de violence et d'immoralité vus avec indulgence par la loi, et trop souvent avec complaisance par l'opinion.

Et c'était pour cet acte que la plus terrible des peines, la peine irréparable, était prodiguée avec les aggravations les plus odieuses ; que les échafauds et les roues étaient en permanence ; et que le bois et l'eau cuisaient à l'envi la chair humaine ? La faim, peut-être, avait poussé à mal des pauvres diables, opérant obscurément au fond de quelque caverne ; ils avaient cédé parfois à l'exemple donné d'en haut, ou s'étaient laissé séduire à l'appât des énormes bénéfices rendus possibles par les altérations officielles. Et, pendant que la foule se repaissait de leurs tortures, ceux-là mêmes dont l'exemple les avait entraînés, ceux au nom desquels la justice sociale les frappait, les

gardiens officiels de la probité commune et de la commune confiance, à l'abri de la puissance suprême et dans tout l'éclat de son prestige, pratiquant en grand, d'une façon plus dommageable cent fois, les mêmes procédés de fraude et de dol ; non-seulement foulant aux pieds effrontément la richesse et la conscience des peuples commis à leur garde, mais se vantant d'exercer un des droits inaliénables de leur souveraine puissance. Quel contraste ! Et comment la morale publique n'en eût-elle pas été atteinte ?

Quelle barbarie aussi ! Quel luxe, non-seulement inutile, mais dangereux, de rigueurs et de châtiments ! Est-ce que la justice sociale est une vengeance ; ou serait-ce que la bête humaine ne peut être réellement domptée que par la terreur ? On le disait, en effet, au temps où la torture s'appelait la *question* ; où les chevalets et les tenailles étaient les moyens usuels d'information et d'instruction ; où, à défaut de preuves, les

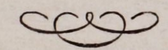
condamnations paraissaient suffisamment motivées par de « véhéments soupçons. » Était-ce bien la crainte que l'on inspirait, la crainte salutaire qui corrige? Était-ce la douceur des mœurs ? Hélas ! c'était bien plutôt la haine de cette société qui se plaisait à frapper si fort et si aveuglément ; c'était le mépris de la vie humaine, si légèrement sacrifiée aux moindres ressentiments et aux moindres alarmes ; c'était le mépris du droit surtout, de ce droit dont faisaient si peu de cas ceux qui étaient chargés de le représenter. On a beau dire, l'excès ne sert de rien; et la première des leçons c'est l'exemple. Nous respirons tous, au moral comme au physique, l'atmosphère commune au sein de laquelle nous sommes plongés ; et, quand c'est une atmosphère de dureté, d'arbitraire et de colère, il est impossible que nous y puisions des sentiments de douceur, de justice et de paix. Voilà pourquoi, avec leurs pénalités excessives, les siècles passés n'ont

pas eu plus de sécurité réelle que le nôtre ; et voilà pourquoi, en adoucissant le châtiment, en le proportionnant surtout, en le rendant plus certain, plus inévitable, plus clairvoyant, on n'affaiblit pas la répression, on la fortifie. Voilà pourquoi enfin, pour en revenir à l'objet spécial qui nous occupe, et dont ces réflexions, je l'espère, ne vous paraîtront pas m'avoir trop éloigné ; voilà pourquoi, Messieurs, la puissance publique aurait eu tout à gagner, quoi que pussent lui dire d'imprudents conseillers, à donner le bon exemple d'abord, en ne faisant que de la monnaie irréprochable, et à se montrer moins extrême, en même temps que plus vigilante, dans la poursuite d'abus et de crimes pour lesquels elle s'était enlevé le droit d'être sans pitié.

J'en reste là, Messieurs, pour aujourd'hui du moins ; car ma tâche est vaste et il s'en faut, malheureusement, qu'elle soit achevée. C'est même, à bien dire, la partie la plus

importante qui me reste à remplir. Certes, en discutant devant vous, dans ce premier entretien, les erreurs qui, pendant les siècles passés, ont coûté si cher aux gouvernements et aux nations, je n'ai pas cru faire uniquement de la critique rétrospective; et, les idées plus vraies que j'ai essayé de vous exposer ne sont pas encore, malheureusement, de celles qui n'ont plus besoin d'être rappelées. Bien peu de gens, cependant, j'aime à le croire, en sont encore à cet égard aux anciennes doctrines. Bien peu, Dieu merci! songeraient à revendiquer ouvertement pour la puissance publique le droit de fixer à son gré le cours de la monnaie. Bien peu, si une altération quelconque était proposée, songeraient à excuser une telle atteinte à la foi publique. Mais d'autres illusions subsistent, parentes de celles-là, et non moins dangereuses peut-être, quoique plus spécieuses. Il se débite sur les fonctions du papier, sur celles du crédit, sur la na-

ture véritable de la richesse publique et privée, des énormités qui circulent partout, et dont bien peu d'esprits parviennent à se préserver entièrement. Il serait plus qu'étrange qu'il n'y en eût aucune trace dans les vôtres; et je crois, en conséquence, ne remplir que mon devoir vis-à-vis de vous en les abordant, autant que me le permettra l'insuffisance du temps, sans hésitation et sans détours, dans notre seconde réunion.



II

J'aborde, ainsi que je l'ai annoncé, l'examen des erreurs les plus accréditées aujourd'hui encore au sujet de la monnaie. Mais la liste de ces erreurs est longue, bien longue, hélas! et nombreuses sont les formules sous lesquelles elles se sont tour à tour produites. Force m'est donc de choisir, et de n'appeler, pour plus de brièveté, votre attention que sur les principales. Ce choix, par bonheur, est facile, et comme tracé d'avance. Toutes les idées

fausses en cette matière se ramènent, quand on les analyse d'un peu près, à deux illusions en apparence contradictoires ; et chacune de ces illusions se trouve, précisément, avoir été personnifiée dans une fiction célèbre. C'est, d'un côté, la vieille fable du roi Midas, victime du don fatal qu'il a reçu des dieux de changer en or tout ce qu'il touche, et réduit à maudire cette richesse implacable au milieu de laquelle il meurt de faim. C'est, d'un autre côté, l'histoire toute moderne du fils d'Éole, entreprenant de faire accepter par les hommes, en échange de ce qu'ils ont le plus estimé jusqu'à lui, le vent fugitif dont ses outres sont remplies; criant sur tous les tons aux peuples éblouis de la Bétique de « quitter » en hâte « le pays des vils métaux » pour venir à sa suite « dans l'empire de l'imagination; » et, lorsqu'il voit s'affaiblir en eux par l'expérience l'engouement irréfléchi des premiers jours,

substituant avec une impatience et une irritation croissantes les ordres aux conseils, et s'évertuant à ranimer par la force cette « vivacité d'imagination » que la persuasion n'a pu soutenir. La première de ces fictions, c'est l'image de cette confusion naïve des métaux précieux avec la richesse, qui pendant des siècles n'a cessé d'ensanglanter le monde. La seconde, — dans laquelle Montesquieu[1] s'est plu à rappeler, en quelques traits piquants, la curieuse histoire de Law et de ses fameuses tentatives financières, — c'est la peinture de cette aberration plus raffinée qui nie jusqu'aux services les plus réels de ces métaux, et prétend substituer à ce qu'elle appelle « la royauté usurpée de l'or » le règne absolu d'une valeur de pure convention, le papier-monnaie. D'une part comme de l'autre, vous l'allez voir, c'est la proie

1. CXLII^{e} *Lettre Persane.*

lâchée pour l'ombre; et jamais il n'a été plus vrai de dire que les extrêmes se touchent.

Sur l'erreur de Midas il semble, au premier abord, qu'il n'y ait guère à dire, et que l'exemple de ce roi aux longues oreilles soit une leçon plus que suffisante. Nous le savons bien, en vérité, que l'or et l'argent ne se boivent ni ne se mangent, qu'on ne s'en abrite ni ne s'en chauffe, et qu'à ne vouloir jamais toucher à son trésor l'avare, comme dit la Fontaine, ne vit pas moins « en gueux » que Diogène dans son pauvre tonneau. L'or et l'argent, sans doute, en tant que métaux, sont *de la richesse*, et ils sont *de la richesse* aussi en tant que monnaie. Ils sont des moyens de satisfaction directe, puisqu'ils répondent par eux-mêmes à des besoins réels et comportent de nombreux et parfois importants emplois. Ils sont des moyens de satisfaction indirecte, puisqu'ils deviennent, grâce à l'en-

semble de leurs qualités naturelles, des agents énergiques et commodes de distribution — de consommation et de production par conséquent, — et que par cet office ils contribuent puissamment à l'abondance commune. Mais de là à être *la richesse*, la richesse par excellence, la richesse unique, quelle distance, et qui ne sent qu'on pourrait à la rigueur se passer de bijoux et d'ustensiles d'or et d'argent, qu'on pourrait même se passer de monnaie métallique; mais qu'on ne se passerait pas de ce qu'on appelle à bon droit les *nécessités* de la vie? Combien de choses, obscures et parfois de basse apparence, occupent dans ce monde une place non-seulement plus grande, mais plus importante et plus haute, que les plus brillantes! Les plus communes ne sont-elles pas souvent les plus utiles, les plus recherchées, les plus réellement *précieuses?* Le fer, ce nerf de l'industrie, ce tranchant de la main humaine, ne passe-t-il pas, dans

l'ordre du vrai mérite, de beaucoup avant l'or, encore bien que celui-ci, à l'envisager par ses qualités industrielles, soit loin d'être un métal à dédaigner? Tous les placers de la Californie valent-ils au fond un bon champ de blé? Et qu'est-ce, au point de vue de l'utilité réelle, que la plus riche mine de Golconde à côté du moindre gisement de combustible? A la première exposition universelle de Londres, en 1851, un diamant d'une éblouissante beauté, le kohénoor, attirait tous les regards. En face de cette « montagne de lumière, » l'œil étonné rencontrait une informe masse noire, et sur cette masse il lisait cette inscription, tracée par les ouvriers qui l'avaient placée là : « *Voilà le grand Kohénoor de l'Angleterre.* » La devise était vraie autant que fière ; ce bloc de houille, extrait des entrailles du sol britannique, était en effet le symbole de la puissance industrielle du pays ; et, pour qui savait le suivre à travers ses transfor-

mations et ses emplois divers, c'était bien réellement de la lumière, de la chaleur et de la force.

Le professeur, après avoir signalé l'erreur, cherche à l'expliquer, et il en montre la source précisément dans cette propriété qu'ont les métaux de devenir, par leur fonction monétaire, les *représentants* habituels de la richesse. Ils procurent tout ; il est donc naturel qu'ils soient recherchés de tout le monde. Ils donnent prise sur les biens effectifs ; il est donc vrai que, dans un milieu bien pourvu, on est réellement riche quand on les possède en quantité suffisante. Ils sont le terme auquel se rapportent toutes les estimations ; c'est donc par leur moyen que s'évaluent et se comparent les fortunes. De là à croire que c'est en eux qu'elles consistent, la pente est facile et elle a été suivie. Un peu de réflexion, cependant, suffit pour avertir que c'est une illusion. Toute unité, pour avoir un sens, doit nécessairement

être de même ordre que les quantités auxquelles elle sert de mesure. L'unité de poids est un poids ; l'unité de volume est un volume ; l'unité de richesse est une richesse. C'est une raison sans doute pour qu'elle soit recherchée pour elle-même ; et en ce sens il est excessif de dire que le *numéraire* ne soit qu'un instrument purement conventionnel de *numération*. Mais ce n'est pas une raison pour le préférer au reste, puisque son principal mérite est de conduire au reste ; et il est au moins étrange de se figurer que, pour accroître l'actif national, il n'y ait qu'à accroître l'unité sur laquelle on le calcule. Il est étrange, quand toute marchandise vaut en raison de sa rareté, de croire la monnaie affranchie de cette loi ; et de ne pas songer que, si le stock métallique s'élève, la valeur de chaque portion s'abaissera d'autant, comme une fraction dont on multiplie simultanément les deux termes, en sorte que le bénéfice sera nul. Il est étrange,

enfin, de ne faire aucune distinction entre les échanges réels, dans lesquels la monnaie intervient effectivement comme (intermédiaire) et comme valeur, mais dans lesquels pourtant elle passe et repasse, comme la navette entre les mains du tisserand, et ces évaluations bien différentes dans lesquelles elle ne figure que comme chiffre, à l'état abstrait. Il se peut, bien que ce soit une hypothèse forcée, qu'à tel ou tel moment un particulier possède tout son avoir en espèces sonnantes. Pour une société, c'est inconcevable. La France, d'après les meilleurs calculs, n'a guère que 4 milliards de monnaie; l'Angleterre n'en a pas moitié; et sur la surface entière du globe on en trouverait à peine 18 ou 20 milliards. Qu'est-ce que ce chiffre à côté de la richesse réelle? Le seul revenu annuel de ces deux nations le dépasse heureusement de beaucoup; et il est permis de penser, cependant, qu'elles ont plus besoin d'aliments ou d'étoffes que de pièces de métal.

D'ailleurs, facile ou non, excusable ou grossière, l'erreur a été à peu près universelle, et pendant plusieurs siècles, elle a inspiré en grande partie la politique de l'Europe. Elle a inspiré surtout celle de l'Espagne, éblouie par la découverte des riches gisements de l'Amérique, et trop aisément séduite à la pensée de s'assurer une prépondérance définitive en gardant pour elle seule les flots de ce Pactole qu'elle venait d'ouvrir. Les autres nations ont suivi ; et le monde, pendant trois siècles, n'a fait autre chose que se disputer l'or et la terre de l'or. Les guerres lointaines, comme les luttes de tarifs, n'ont guère été autre chose; et c'est à bon droit qu'un des plus éminents représentants de la diplomatie moderne, d'Hauterive, les a flétries indistinctement du nom de « guerres de l'avarice. »

Quel a été le résultat, s'écrie le professeur, après avoir rappelé les phases principales de cette désastreuse histoire de la

Balance du Commerce; depuis l'interdiction faite aux mineurs espagnols d'exploiter les métaux *vils* de leur pays pour les contraindre, par la misère, à aller exploiter au delà des mers les métaux *nobles* de l'Amérique, jusqu'à la peine de mort partout édictée, pour retenir en dedans des frontières les matières et les espèces d'or et d'argent; depuis les odieux pillages des Pizarre et des Cortez, jusqu'à l'extermination des Indiens et à l'esclavage des nègres; depuis les prohibitions et les primes jusqu'aux plus absurdes rigueurs de ce système colonial qui condamnait l'Amérique à réserver à l'Europe ses cafés et ses sucres et à tirer d'elle ses grains, ses étoffes, ses meubles et même ses balais de bouleau!

Le résultat, ce fut l'appauvrissement réciproque, et à proportion précisément de l'ardeur de ces efforts insensés; l'épuisement du nouveau monde et l'oppression de l'ancien. Le résultat, ce fut la décadence des co-

lonies et la ruine des métropoles; la lèpre de l'esclavage et ses expiations tant de fois terribles. Le résultat, ce fut, pour l'Espagne notamment, une malédiction visible et croissante, qui fit retomber sur elle la ruine portée par elle au delà des mers. Le résultat, c'est que, sur ce sol jadis si florissant de la mère patrie, non-seulement l'ancienne et fructueuse exploitation des mines, mais les fabriques, les métiers, l'agriculture, furent promptement délaissés. C'est que, de restriction en restriction et de protection en protection, l'Espagne vit s'évanouir peu à peu cette initiative et cette vigueur qui, avant la découverte du nouveau monde, avaient placé la péninsule à un si haut rang devant l'Europe, et qu'à la vieille fierté castillane se substituèrent simultanément la mendicité des cours et celle des grands chemins. Le résultat, enfin, c'est la décadence si vivement peinte dans ces quelques lignes d'un éloquent contemporain :

« Sous Charles-Quint et Philippe II, l'Espagne veut dominer le monde. Elle écrasait l'Europe et l'Amérique, regorgeait d'or, et couvrait la mer de ses vaisseaux et la terre de ses vieilles bandes espagnoles qui formaient alors la meilleure infanterie de l'Europe. Eh bien! en une vie d'homme, en 60 ou 80 ans, par la seule force du venin terrible et de l'inévitable malédiction attachée à l'orgueil de la domination, voici ce qu'était devenue l'Espagne. Affamée, dépeuplée, descendue à 6 millions d'habitants, elle était réduite à 13 galères pour toute marine et à 20 mille hommes indisciplinés pour armée. En moins d'un siècle, cette écrasante puissance était tombée de tout à rien. Telle est la force des lois de Dieu. Qui s'exalte sera humilié! Qui prend l'épée périra par l'épée [1] ! »

Mais cet or, du moins, cet or qui avait

1. Le R. P. Gratry, *la Paix*.

été le premier objet de ses convoitises, cet or auquel elle avait tout sacrifié, et dont elle croyait se faire une richesse « qui ne lui serait jamais enlevée; » cette richesse morte du moins, l'Espagne l'avait-elle gardée?

Eh bien! Non. Cela même l'Espagne se l'était vu ravir; et elle en avait moins peut-être que si elle n'avait jamais reçu une piastre du Mexique.

C'est que les métaux précieux, comme les liquides, s'écoulent d'eux-mêmes entre les doigts qui les pressent; et qu'il leur suffit du moindre interstice et de la moindre différence de hauteur, c'est-à-dire de prix, pour suivre la pente jusqu'à parfait nivellement. C'est que ces métaux, qui sont le prix du reste, tendent toujours à céder la place aux autres marchandises dès qu'elles deviennent plus nécessaires; et que, pour les avoir ou pour les garder, la première condition est d'avoir en quantité suffisante les objets d'échange qui les retiennent ou les rappellent.

Quand nous avons faim ou froid, nous n'hésitons pas à aller chez le boulanger ou chez le tailleur porter notre argent; et, quoique nous y tenions, nous croyons bien faire de nous en dessaisir. Les nations, qui sont composées d'individus obéissant aux exigences de leurs positions respectives, font en grand ce que chacun de leurs membres fait en petit; et il n'y a ni théorie, ni loi, ni police qui empêche le mouvement des métaux et des denrées de se conformer aux sollicitations incessantes de l'offre et de la demande. L'abondance est une dépréciation, la rareté un appel; c'est-à-dire l'attraction et la répulsion du monde économique. Tout cède à leur action; mais, plus qu'aucune autre, cette marchandise à la fois chère, divisible, facile à cacher, facile à transporter, qui mériterait entre toutes le nom de *fluide*, et dont la contrebande est la plus lucrative et en même temps la moins incommode de toutes. Contre cette contre-

bande l'entraînement espagnol a échoué comme plus tard l'entraînement de Law et la violence de la Terreur; et le roi Louis XVIII, en 1816, n'a fait que prononcer l'arrêt de l'expérience universelle quand il a fait cette déclaration qui devrait être plus souvent rappelée :

« Nous avons reconnu que toutes les prohibitions d'exportation de ces denrées, *impuissantes pour en empêcher la sortie,* N'ONT D'AUTRE EFFET QUE D'ENTRAVER LE COMMERCE ET D'EMPÊCHER L'ENTRÉE OU LE TRANSIT DESDITES MATIÈRES; — en sorte que ces prohibitions, loin de tendre à conserver ou à augmenter l'abondance des espèces d'or et d'argent, tendent au contraire à les écarter et à en diminuer la quantité. »

La raison en est simple. C'est que la première condition pour entrer ou rester volontiers quelque part, c'est la faculté d'en sortir; et que les métaux, où pour parler plus exactement, les marchandises, quelles

qu'elles soient, sont comme les hommes, qui n'aiment pas les souricières. N'est-ce pas là, pour le dire en passant, une explication suffisante de l'accord des économistes en faveur de cette liberté si souvent mal comprise, la liberté des échanges? Et ne voyez-vous pas bien que le meilleur moyen d'avoir toujours sa part aussi abondante que possible de toutes choses, c'est de laisser s'accomplir sans entraves pour toutes choses ce grand nivellement des besoins et des ressources, ce flux et ce reflux de l'offre et de la demande, cette double circulation de l'effort et de la récompense, par laquelle s'entretient et s'accroît la vie dans le corps grandissant de l'humanité, et qui forme à la fois le plus efficace des modérateurs et le plus actif des pourvoyeurs, la plus infaillible des garanties contre l'excès et le plus sûr préservatif de la pénurie, la mutualité la plus réelle enfin, et la plus bienfaisante comme la plus inévitable solidarité?

Pour ce qui est des métaux, en particulier, — puisque c'est en ce moment l'objet spécial de nos études, — c'est folie de se préoccuper outre mesure de leur possession; et c'est crime de sacrifier à cette préoccupation la justice. Les métaux sont une marchandise qui vient d'elle-même, dans la proportion nécessaire, là où l'appelle un commerce actif et régulier; et là où le commerce et l'industrie font défaut, c'est en vain qu'on cherche à les attirer et à les retenir.

Un apologue russe, moins connu que la fable de Midas, exprime agréablement cette vérité. Le voici; il peut servir de conclusion à cette partie de notre entretien :

« L'orge disait au froment : Allons au pays de l'or, nous y serons bien. — Orge, mon ami, répondit le froment, ta moustache est longue, mais ta sagesse est courte. Ce n'est pas à nous à chercher l'or, mais à

l'or à venir nous trouver. Travaillons la terre, et l'or nous viendra. »

La seconde erreur appellerait plus de développements encore et plus d'insistance; car elle est à la fois plus subtile et plus tenace, et nombre d'esprits, même parmi les plus distingués et les plus instruits, sont loin d'en être exempts.

Il faut avouer qu'elle est pleine de séductions, et qu'elle semble au premier abord se recommander de la pratique elle-même.

Les métaux, nous l'avons vu, remplacent avec avantage, dans la plupart des cas, l'échange direct. Ces métaux, à leur tour, sont souvent remplacés utilement par un représentant plus maniable encore, par une simple promesse. A défaut de blé ou de vin on donne de l'argent qui en procure. A défaut d'argent, ou pour éviter le déplacement et le transport plus ou moins difficile de l'argent, on donne de même du papier qui

en assure. Ce papier passe, comme l'argent lui-même, de main en main; et il arrive qu'une multitude de transactions s'opèrent sans que ni monnaie ni produits aient été *visiblement* échangés entre les contractants.

Or la monnaie est chère et n'en a pas qui veut. Son entretien et son renouvellement ne laissent pas que d'être une lourde charge pour une nation; et, si elle rend des services, elle ne les rend évidemment pas gratis. Ne serait-il pas possible d'atténuer, de supprimer même cette charge; et, puisque l'on a trouvé à la monnaie un substitut si commode, pourquoi ne développerait-on pas l'emploi de ce substitut de manière à rendre superflue l'intervention de la monnaie elle-même?

Ainsi raisonnent beaucoup de gens, et ils arrivent de séduction en séduction à attribuer au papier je ne sais quelle vertu secrète analogue à la merveilleuse vertu de la pierre philosophale. Ils adjurent en consé-

quence les gouvernements de remplacer ces espèces métalliques, qui coûtent tant, par des valeurs de papier qui ne coûtent guère ; — ce qui reviendrait, leur semble-t-il, à multiplier presque à volonté la richesse sans aucun sacrifice, autrement dit à ouvrir à tous une source inépuisable de bien-être et d'aisance par l'inauguration du *crédit universel et gratuit.*

Illusion, hélas! illusion brillante, mais illusion fatale; illusion qui, au lieu de l'enrichissement, engendre l'appauvrissement, au lieu du crédit le discrédit.

Illusion, parce qu'elle méconnaît les conditions les plus essentielles de la nature humaine, faite pour le progrès sans doute, mais pour un progrès graduel et toujours acheté par le travail et par l'effort; pour l'amélioration, non pour la métamorphose : et illusion, parce qu'elle ne méconnaît pas moins les causes véritables de la circulation du papier et les lois auxquelles en est

soumis le développement : illusion comparable en réalité à celle de l'insensé qui, pour élever plus haut le faîte d'un édifice, arracherait à sa base les matériaux qui le supportent.

Eh oui, sans doute, la monnaie facilite et multiplie les échanges, en prenant la place des objets échangeables ; et le papier, à son tour, facilite et multiplie les transactions, en prenant la place de la monnaie. Mais pourquoi ? Parce qu'ils *se représentent* mutuellement. Parce que le papier suppose la monnaie, comme la monnaie suppose les produits. Parce qu'il constitue une délégation sur elle; et qu'elle, à son tour, est une délégation sur les capitaux, c'est-à-dire sur les biens divers qui garnissent le marché. Voyons ! je vous cède du vin dont je n'ai pas besoin en ce moment, mais que je pourrais boire dans un an; de l'huile qui m'éclairerait l'hiver prochain ; de la terre qui me promet mille produits ou me donne mille

jouissances; — et, en retour de ces sacrifices, dont je sens tout le prix, auxquels peut-être j'ai la plus grande peine à me résoudre, j'accepte... quoi? Des vêtements, des outils, quelqu'une de ces choses qui me manquent actuellement, ou dont je connais au moins l'utilité réelle et prochaine? Non pas; j'accepte des ronds de métal blanc ou jaune qui, par eux-mêmes, ne peuvent m'être d'aucun service, qui tout au plus satisferont en moi des goûts secondaires de vanité. En vérité je serais fou, si je ne savais que ce n'est là qu'un *règlement* provisoire, prélude et garantie du payement définitif; et que derrière ces gages brillants il y a, il y aura au fur et à mesure de mes besoins et de mes demandes, ces choses même que je prévois avoir à tirer tour à tour du commun réservoir des richesses échangeables.

De même j'accepte, au lieu de monnaie, ce papier appelé un billet; je serais fou encore, trois fois fou, si c'était là tout ce

qui doit me revenir. Mais je sais que ce ne sont là que des *arrhes,* et que derrière ce papier se trouve cette marchandise valant par elle-même et conduisant à la possession des autres marchandises, la monnaie, représentant et caution de toutes les valeurs. De sorte qu'en somme, si le papier vaut quelque chose, c'est parce qu'il est une *promesse d'argent* d'abord, et une *promesse de produits* ensuite. Si vous en doutez, demandez-le-lui à lui-même; je m'en rapporte à ce qu'il vous répondra. Voici un billet pris au hasard, qu'y lisez-vous? l'annonce d'une remise d'argent. L'engagement de donner, dans des conditions déterminées de temps, de personne ou de lieu, un nombre également déterminé de pièces de monnaie d'une dénomination connue; c'est-à-dire un poids certain d'un métal certain à un titre également certain. Ou les mots sont une dérision, ou cette convertibilité est de rigueur; car c'est elle-même, elle seule, qui leur donne

un sens. Comment les hommes pourraient-ils s'entendre, si les transactions ne reposaient sur cette base solide, sur ce *point fixe*, pour employer l'expression même du législateur de l'an IX? Qu'est-ce qu'un *franc*, si ce n'est précisément et irrévocablement 5 grammes d'argent à 9 dixièmes de fin? Et qu'est-ce que cette expression de franc employée dans un marché ou inscrite sur un papier quelconque, si ce n'est précisément et irrévocablement la promesse de donner cette quantité fixée et l'engagement de s'en contenter? Supprimez cette correspondance de la chose au mot et de la promesse au payement, que reste-t-il et que devient votre papier, fût-il l'œuvre de la plus vaste banque et du plus vaste État? Une vignette à amuser les enfants et rien de plus. Qu'est-ce que compter en francs, si le franc n'existe pas réellement et substantiellement par lui-même. Et que fait en somme le débiteur qui commence par sup-

primer cette base et cette garantie fondamentale de son engagement, sinon tenir avec plus ou moins d'adresse ce langage aussi effronté qu'outrageux pour l'intelligence du public auquel on l'adresse : « Promettre et tenir sont deux ; en conséquence, je promets de payer, mais je ne tiendrai pas ce que je promets. Je mets en avant ma parole : prenez-la au sérieux si vous pouvez ; mais je vous défie bien de savoir à quoi je m'engage ; je ne le sais pas plus que vous, et je n'ai nulle envie de le savoir jamais. »

Voilà, Messieurs, dans toute sa vérité, l'énormité ridicule et honteuse qui se trouve, en dernière analyse, au fond de tout rêve ou de tout décret de papier non remboursable, de papier ayant cours forcé, de *papier-monnaie*, pour trancher le mot. Fraude ou violence au début, défiance et ruine à la fin, c'est un cercle infranchissable : et, au lieu de faire surgir la richesse de dessous terre, on arrive tout simplement, pour dernier

résultat, à déprécier ou à anéantir toute la richesse existante et à arrêter dans sa source toute activité productrice.

A l'appui de ces paroles le professeur retrace rapidement la curieuse et instructive histoire des deux grandes expériences financières faites en France dans le cours du siècle dernier : le *système* de Law et les *assignats* de la Révolution. Il montre comment, une fois le pied engagé dans la voie de l'arbitraire, on se trouve entraîné à la parcourir tout entière, et raconte par quelle série d'expédients ridicules ou iniques les opérations d'abord sérieuses de 1716 ont abouti à la débâcle de 1720 et les 400 millions de papier municipal de 1790 sont devenus les 45 milliards d'assignats de 1796. « Tout papier-monnaie, a dit Mirabeau, est une orgie du despotisme en délire. » Le grand tribun était loin, sans doute, quand il faisait décréter par l'Assemblée nationale que les biens du clergé étaient « à la dispo-

sition de la nation, » de songer à l'engager dans cette désastreuse orgie. Il le faisait cependant, et c'est de ce jour que date le commencement de cette dépréciation fatale qui ne devait s'arrêter qu'à zéro.

Il en sera ainsi, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, toutes les fois qu'on prétendra, au nom de la force ou du prestige de l'autorité publique, faire prendre pour solide un gage qui ne le sera pas ; toutes les fois que la promesse, substituée pour un temps plus ou moins long au payement actuel, sera dispensée de faire preuve à toute réquisition de la réalité de sa valeur ; toutes les fois, en un mot, qu'en ordonnant la confiance on provoquera la méfiance. Le cours *forcé* n'est donc au fond rien moins qu'un vol, et un vol commis avec cette circonstance aggravante qu'il émane de l'autorité publique. C'est de la fausse monnaie au premier chef ; ce n'est pas assez dire ; c'est de la monnaie nulle. Ce n'est pas d'une partie seule-

ment, en effet c'est de tout qu'est ici l'altération. Ce n'est pas un gage *affaibli*, c'est un gage *vain* qu'on vous impose pour un gage sérieux. Et voyez : la langue elle-même proteste. On a eu beau la torturer de mille façons, on n'a jamais pu lui faire accepter ce mensonge; et, en dépit de toute l'habileté des sophistes et de toute la complaisance des dupes, elle continue à proclamer dans le mot même le néant de la chose. *Papier-monnaie, papier-métal; monnaie de papier, métal de papier :* tant pis, vraiment, est-on tenté de dire, pour ceux que ne fait pas frémir le seul accouplement de ces sons contradictoires!

Qu'est-ce donc en dernière analyse que le papier, et quelle est à la fois la cause et la limite de sa puissance? C'est *un agent de la monnaie*, un mandataire, un délégué en quelque sorte; puissant tant qu'il s'appuie sur elle, mais sans vertu propre et condamné à s'affaisser dès qu'elle cesse de le

soutenir. C'est un mécanisme au moyen duquel les services naturels de la monnaie se trouvent multipliés dans des proportions considérables, comme l'action d'un poids par l'emploi du levier, mais qui sans elle n'a pas plus d'effet que le levier d'Archimède portant dans le vide. Le *Clearing house* de Londres, grâce à des virements intelligents, fait, dit-on, avec cent cinquante millions de billets, pour vingt-cinq milliards de payements par an. La monnaie, si elle apparaît dans ses bureaux, n'y apparaît qu'à l'état d'exception. Ce n'en est pas moins elle qui permet ces opérations immenses; car c'est elle qui donne un sens aux billets : c'est à elle qu'en cas de doute on peut en appeler; et, si ce recours, qui n'a jamais lieu, cessait d'être toujours ouvert, à l'instant tout l'édifice s'écroulerait.

Y a-t-il autre chose dans le *crédit*, et ce mot magique cache-t-il par hasard d'autres merveilles? Est-ce le crédit qui enfante les

capitaux ; ou ne seraient-ce pas, au contraire, les capitaux qui enfantent le crédit? Le crédit est-il un créateur inépuisable de richesse nouvelle ; ou n'est-ce qu'un fruit et une expansion naturelle de la richesse existante. Est-ce un talisman faisant tout surgir à la voix de ses possesseurs, ou n'est-ce qu'un utile et intelligent emploi des ressources déjà réalisées ? A ces questions la réponse est facile, ce me semble; et, pour la faire, il suffit de vous demander ce que c'est qu'une opération de crédit, en quoi elle consiste essentiellement, ce qu'elle suppose et ce qu'elle exige.

Avant tout j'y vois un *emprunt*, et à côté de cet emprunt une *promesse ;* la promesse de restituer ce qu'on vous prête ou l'équivalent. Vous empruntez, dis-je : apparemment ce que vous empruntez existe ; car je ne suppose pas que le crédit dont vous vous souciez soit un prêt nominal et fictif. Mais vous restituerez : apparemment aussi

vous espérez faire bon usage de la chose prêtée ; car autrement à quoi bon l'emprunter, et comment imaginer qu'on vous la prête ? Ainsi, disponibilité de l'objet demandé ; confiance qui détermine à le prêter ; travail intelligent et productif qui en procure le bon emploi et en prépare la restitution en le reconstituant avec accroissement : voilà ce que nous trouvons en décomposant toute opération sérieuse de crédit ; et voilà ce qui nous explique qu'une telle opération soit possible et qu'elle soit profitable. On peut crier tant qu'on voudra : *crédit illimité, crédit gratuit, crédit universel ;* on ne sortira jamais de là. Il faudra toujours, pour qu'un emprunt soit possible, que les choses désirées existent ; et, pour qu'il soit sensé, que l'emprunteur ait l'espoir de les bien employer et le prêteur l'espoir de ne pas les perdre. Ce n'est pas assez dire même ; et ne faut-il pas aussi, pour bien faire, qu'ils y gagnent tous deux ?

Or maintenant je vous le demande, est-ce qu'il est au pouvoir de personne de supprimer, pour sa satisfaction ou pour celle d'autrui, l'enchaînement inévitable des effets et des causes? Est-ce qu'il est donné à l'humanité d'affranchir ses œuvres du laborieux enfantement qui en fait à la fois le mérite et l'imperfection, et d'en faire disparaître à son gré ces deux conditions suprêmes : la condition du temps et celle de l'effort? Est-ce qu'aucun mécanisme peut faire que, la récolte achevée, il existe un grain de blé de plus jusqu'à la récolte prochaine? Est-ce que, pour être en apparence moins longs à faire, les étoffes et les vêtements se fabriquent à la parole ; et ne faut-il pas tout au moins que les métiers battent et que les aiguilles marchent? Ne faut-il pas même, si l'on veut dépasser la production usuelle, qu'on accroisse les approvisionnements et qu'on les renouvelle; c'est-à-dire que les charrues labourent, que les plantes poussent, que

les animaux grandissent, que les navires partent et arrivent, que les maçons construisent, et que les machines s'installent? Le crédit a-t-il la vertu de dispenser de cette succession raisonnée des actes humains? Est-ce la baguette des fées, ou la lampe merveilleuse d'Aladin?

Non, le crédit ne dispense de rien de tout cela, et il ne rend inutiles ni la prévoyance ni le travail. Que fait-il donc? Il encourage le travail, et en l'encourageant il le rend plus facile. Il fait fructifier ce qui existe, et par suite il en accroît et l'utilité et le rendement. Il rapproche le grain de la main qui sait semer, la farine de la main qui sait pétrir, le lin de la main qui sait tisser. Il anime, en un mot, comme la monnaie, et plus qu'elle encore, la transmission — l'emploi par conséquent — des ressources existantes. Il abrége les délais, il diminue les pertes, il réduit les embarras, il épargne les fausses démarches : il fait que

ce champ, mieux cultivé, rendra davantage; que ce blé, mieux semé, donnera plus ample récolte; que ces textiles, mieux mis en œuvre, fourniront des vêtements plus durables. Il accroît la richesse, en un mot, parce qu'il en améliore l'usage ; il accroît la vie, parce qu'il active cette circulation qui en est le fond ; et, sans ajouter substantiellement un atome à la masse existante des capitaux, il développe et multiplie les services des capitaux en les faisant arriver plus sûrement et plus vite à cette évolution dernière, à cette consommation, à cette fructification pour ainsi dire, en vue de laquelle ils ont été créés. Il fait, pour tout dire d'un mot, disparaître graduellement devant lui, avec la stagnation des capitaux et avec la langueur du travail, les jachères de la vie. Que demandez-vous de plus; et que vous faut-il donc, si cette multiplication plus rapide du présent au profit de l'avenir ne suffit pas à votre ambition ?

Et maintenant, cette multiplication, comment l'assurer? Ce bienfait du crédit, comment l'obtenir dans toute sa plénitude? Comment arriver à cette rencontre bienfaisante des ressources et des besoins, des semences et du sol où elles doivent donner au centuple, des capitaux et des mains les plus dignes, les plus actives? Qui désignera ces mains dépositaires des espérances de l'avenir? Sera-ce la faveur? Sera-ce le hasard? Sera-ce quelque mécanisme législatif, mélange de caprice et de violence? Messieurs, le mot lui-même vous le dit : ce sera la *confiance*, crédit n'a pas d'autre sens; la confiance, c'est-à-dire la liberté! Ce sera le jeu naturel de l'offre et de la demande, la rémunération offerte par l'une, les garanties exigées par l'autre. Ce sera le prêt, en un mot, et le prêt à intérêt. Je sais combien de répugnances soulèvent ces mots. Mais franchement, si le travail d'aujourd'hui a son mérite, celui d'hier n'a-t-il pas eu le

sien ; et si, au lieu de consommer toute sa récolte, le travailleur d'hier a eu la prévoyance d'en réserver une partie pour assurer celle de demain, n'est-il pas bien juste qu'il ait sa part de celle-ci ? N'est-il pas juste aussi, et n'est-il pas désirable, que, s'il se dessaisit aujourd'hui du fruit de ses épargnes, ce soit à bon escient, et en faveur de ceux-là seulement qui sont vraiment à même de les faire fructifier ? N'est-ce pas leur droit, comme c'est son avantage ; et cet intérêt correspondant de l'emprunteur et du prêteur n'est-il pas le véritable intérêt commun ? Le crédit aveugle vaut-il mieux que le crédit clairvoyant ; le crédit immérité que le crédit mérité ; et où trouverez-vous un crédit plus clairvoyant et plus mérité que le crédit obtenu et donné au concours ?

Effort et mérite, liberté et responsabilite, c'est donc là qu'il faut toujours en revenir, et c'est par là que je termine.

Il y a, Messieurs, il y a ici-bas deux sys-

tèmes en présence, ou pour mieux dire deux écoles. Il y a une école qui dit à l'homme : « Travailler, mériter, prospérer lentement et à la sueur de son front, sottise que tout cela. Le monde est une machine, il ne s'agit que de la bien organiser. Le paradis terrestre est devant toi; mais la porte en est fermée. A cette porte, il y a un secret pour l'ouvrir, et ce secret, il y a des gens qui le possèdent. Par gré ou par force, il faut qu'ils te le livrent. Franchis une fois le seuil fatal, après cela tu te croiseras les bras et tu seras riche. »

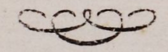
L'autre école tient un langage bien différent, et voici ce qu'elle dit à l'homme : « Ta destinée est dans tes mains, et c'est toi qui, en usant d'aujourd'hui, fais demain ce qu'il sera. Bien-être matériel, richesse, civilisation, science, progrès moral, tout cela peut s'obtenir; mais tout cela doit se gagner : car tout cela est une récompense, et toute récompense suppose un effort. Le monde nous est livré; ce que nous le ferons il sera;

et ce que nous le ferons dépend avant tout de ce que nous serons nous-mêmes : car c'est nous qui sommes la grande force; c'est de nous que tout part, comme c'est à nous que tout aboutit. Travaille donc, si tu veux devenir riche, et travaille si tu veux que tes semblables deviennent riches. Travaille dans la justice, et travaille dans la liberté. La justice et la liberté te sont-elles refusées, demande-les : demande-les avec calme, avec patience, mais avec persévérance ; demande-les sans violence, mais demande-les sans relâche; demande-les sans illusion aussi, car la terre ne les connaîtra jamais tout entières, et c'est assez si chaque jour, par un progrès qui ne se décourage jamais, elle les voit grandir et s'étendre. Poursuis ce noble idéal, et en attendant travaille; sers-toi, comme tu le peux, des ressources que tu possèdes et des facultés qui te sont laissées; et n'aie garde de croire que tes efforts soient perdus, parce que tu n'en as pas encore touché le

prix ou parce que ce prix ne te paraît pas à la hauteur de tes espérances. Rien ne se perd ici-bas; et c'est du plus humble épi que naît parfois la gerbe la plus riche. »

Voilà, Messieurs, les deux systèmes qui, aujourd'hui plus que jamais, semblent se partager les cœurs. Permettez-moi de penser qu'ils ne se partagent pas les vôtres, et qu'à cette basse et trompeuse perspective d'une félicité tout extérieure qui ravale la vie humaine au régime d'une étable bien tenue, vous préférez sans hésiter ce noble idéal d'un effort sans terme, mais d'une élévation sans limites, qui, en vous révélant les difficultés de la vie, vous révèle du même coup sa grandeur, et vous promet ici-bas la satisfaction suprême du devoir accompli, là-haut le regard bienveillant et juste d'un juge tout-puissant et d'un rémunérateur infaillible. En tout cas, ce n'est pas la science économique, quoi qu'on en ait pu dire, qui vous enseignera jamais à chercher le pro-

grès matériel en dehors du progrès moral; et qu'il s'agisse de monnaie, de crédit, d'échange ou d'industrie, elle n'aura jamais à vous proposer qu'un programme qui est le programme même de la morale : l'observation de la justice et l'accomplissement de l'effort, c'est-à-dire le respect de l'existence d'autrui et l'emploi de la sienne.



M. AD. FRANCK

(DE L'INSTITUT)

DES PRINCIPES
DU DROIT NATUREL
ET DE SES RAPPORTS AVEC LA FAMILLE

DU DROIT NATUREL.

I

Quelques-uns d'entre vous se rappellent sans doute cette pensée de Pascál : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser; une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer; mais quand l'univers l'écraseráit, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait

qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. »

Ces paroles sont belles, parce qu'elles nous montrent qu'il y a une autre force, une autre grandeur, une autre puissance que celles qui résultent de la force matérielle et de la masse, parce qu'elles nous enseignent que toute la dignité de l'homme consiste dans la pensée.

Mais qu'il me soit permis de le dire, il y a quelque chose de plus élevé, de plus désirable que de savoir qu'on meurt, c'est de ne pas ignorer pourquoi l'on doit vivre. Pourquoi donc vivons-nous? Pour quelle fin avons-nous été appelés sur cette terre? Quel doit être le dernier terme de nos aspirations et de nos efforts, le but de notre existence?

Messieurs, vous avez tous lu ce récit de la Bible, qui nous montre un puissant roi, monarque redouté d'un immense empire, descendant de son trône et s'exilant de son

palais, pour aller au milieu des forêts se repaître d'herbe à l'instar des bêtes. Cette histoire, c'est la nôtre, quand nous oublions ce que nous sommes, ce que nous devons être ; c'est l'histoire de tout homme qui méconnaît ou néglige ses dons, ses facultés, ses besoins les plus nobles, ceux qui appartiennent le plus essentiellement à sa nature, pour s'abandonner à ses instincts les plus vils, ceux qui lui sont communs avec les brutes.

L'homme ne connaît pas seulement la faim et la soif du corps ; son âme aussi a faim et a soif ; elle a soif de vérité, soif de justice, de science, de liberté. L'homme est enflammé, insatiable d'amour, d'admiration, de sacrifice, de dévouement. Il éprouve non-seulement le besoin de connaître et d'adorer ce qu'il y a de bon et de beau dans sa propre nature et dans celle du monde extérieur, mais d'adorer aussi la source ineffable de toutes les existences, l'Être infini

dont la pensée le pénètre et le poursuit sans relâche.

Avec ces appétits sublimes nous avons tous reçu, nous portons tous en nous les moyens de les satisfaire. Par la raison, nous sommes en état de discerner le bien du mal, le juste de l'injuste, le vrai du faux, la vérité passagère et relative de la vérité éternelle et absolue. Par le sentiment, quand nous n'avons pas pris plaisir à l'étouffer et à le corrompre, nous sommes naturellement portés à aimer ce que la raison nous enseigne. Le sentiment et la raison unis ensemble, c'est la conscience, par laquelle, lorsque nous avons failli envers nous ou envers les autres, nous sommes punis avec plus de rigueur que par la loi humaine et la justice de nos semblables, et qui nous accorde aussi, quand nous avons bien fait, la plus douce, la plus sûre, la plus noble des récompenses. Enfin, par la liberté, qui a été un don du ciel avant d'être une con-

quête de l'homme, nous sommes capables d'accomplir et d'assimiler, en quelque sorte, à notre personne, ce que la raison et la conscience exigent de nous.

Tel est, Messieurs, si je puis m'exprimer ainsi, le champ spirituel que Dieu nous a donné à défricher; tel est le capital qu'il a confié à nos mains, non pour l'ensevelir, mais pour le faire valoir, et dont il nous demandera un jour un compte sévère. Pour parler sans figure, ce sont toutes ces facultés ensemble que nous sommes tenus de conserver, de cultiver, de développer, jusqu'à ce qu'elles aient atteint la perfection qu'il est en notre pouvoir de leur donner, jusqu'à ce que nous manifestions en nous, dans tout son éclat, la puissance divine dont nous tenons tous ces dons.

C'est là, Messieurs, ce qu'on appelle le devoir; c'est là ce qui constitue le but de notre vie, l'obligation suprême dans

laquelle sont contenues et qui résume toutes les autres.

Noblesse oblige, disait-on autrefois dans le camp et sous le règne de l'aristocratie. C'était justice; on voulait que la noblesse ne fût pas simplement un privilége odieux, et l'on désirait au moins y ajouter quelques vertus. Mais il y a pour nous, Messieurs, quelque chose de plus honorable, de plus glorieux que d'être baron, marquis, duc et même prince, et qui nous oblige, par conséquent, à quelque chose de plus grave, qui nous impose des devoirs plus sérieux. Qu'est-ce donc? — C'est d'être hommes!

Oui, celui qui a rempli les conditions par lesquelles on se rend digne de ce beau nom, celui-là peut regarder en pitié tous les titres inventés par la vanité pour servir de pâture à la sottise, à la faiblesse et à l'ignorance? Vous le voyez, ce ne sont pas de vaines abstractions que je fais passer sous vos yeux; ce ne sont pas des chimères

dont j'essaye de repaître vos esprits. Peut-on comprendre, en effet, que Dieu nous ait donné la raison pour ne pas lui obéir; que Dieu nous ait donné la liberté pour n'en pas faire usage? Or, la loi de la raison, devenue celle de notre vie tout entière; la loi de la raison et de la conscience élevée au-dessus de nos passions et de nos instincts, appelée à gouverner notre volonté; cette loi qui nous défend de rien faire qui soit indigne d'une créature raisonnable et libre, qui nous ordonne de faire tout ce qui est nécessaire pour revêtir notre être de tout son éclat, de toute sa dignité, de toute sa grandeur : telle est, dans sa plus haute et sa plus générale expression, la loi du devoir; telle est la base sur laquelle repose toute la morale.

C'est bien là une loi supérieure, inviolable, une loi divine, car il n'y a que Dieu qui ait pu nous commander d'élever notre intelligence et notre raison; il n'y a qu'un

être intelligent, qu'une divine Providence qui puisse être regardé comme le législateur du monde moral, et c'est se faire une étrange illusion que de croire que le moins peut donner le plus, que la matière peut donner la pensée, que la force brute peut donner l'intelligence. Laissons loin de nous ces tristes rêveries, qui non-seulement dégradent la pensée mais qui compromettent dans son principe le don précieux de la liberté! Soyez-en convaincus, celui qui vous prêche le matérialisme attente à votre liberté, parce qu'il fait de vous un être semblable à la brute, sans devoirs, et par conséquent sans droits, qu'un tyran, s'il le veut, peut asservir à ses volontés, qu'un plus habile que vous peut plier à ses desseins quels qu'ils soient. La liberté et la religion, — et par là j'entends toute croyance spiritualiste, — la liberté et la religion sont sœurs, nul ne peut les séparer. La vraie religion soupire après la liberté; la vraie

liberté ne peut subsister un seul instant sans la religion.

J'ai dû vous parler d'abord du devoir, parce que le devoir est le fondement nécessaire du droit, et le droit une conséquence inévitable du devoir.

Ce à quoi je suis obligé par une loi supérieure, par une loi inhérente à mon être, par une loi divine, nulle puissance humaine n'est autorisée à l'empêcher; ce que nulle puissance humaine, parmi les actes qui dépendent de ma volonté, n'est autorisée à m'interdire, voilà ce que j'appelle le droit.

Le droit, c'est le patrimoine inviolable de l'âme humaine, sur lequel aucun homme ne peut porter la main sans injustice; car la justice, c'est précisément le respect, le culte du droit. Le droit, c'est le sceau divin dont notre Père céleste a marqué tous ses enfants, afin de leur apprendre qu'ils n'appartiennent qu'à lui, et que toute créature qui voudrait se substituer à lui

commettrait, non-seulement une injustice, mais une impiété et un sacrilége.

Mais, encore une fois, il n'y a pas de droit sans devoir; sans le devoir, le droit ne peut pas même être conçu par notre raison; réclamer le droit, et repousser le devoir, c'est ressembler à un homme qui, en répudiant toutes les lois de son pays, voudrait cependant les invoquer pour sa protection, soit chez lui, soit à l'étranger.

Non, Messieurs, en acceptant les bénéfices et les honneurs de la vie, il faut en accepter les charges, charges pleines de douceur d'ailleurs, puisqu'elles sont la source, non-seulement de notre dignité, mais de notre félicité véritable.

S'il en est ainsi, à chacun des devoirs compris dans cette obligation suprême qui est le but de la vie, répond un droit, un droit nécessaire, inviolable, inaliénable, qui, découlant du fond de notre nature, du principe immortel de notre existence,

reçoit avec raison le nom de droit naturel.

C'est une énumération rapide de ces droits que je voudrais présenter à votre esprit avant d'arriver aux applications qui en résultent pour la famille.

Le premier de nos droits naturels, c'est celui de nous défendre contre tout ce qui menace injustement notre existence; c'est l'inviolabilité de la vie humaine quand la vie humaine n'est pas employée à violer le droit d'autrui, car il n'y a pas de droit contre le droit. Le droit qui m'appartient appartient à tous mes semblables, et quand je m'en sers pour attaquer ce qui est à autrui, mon droit cesse d'exister, et il m'est justement retiré.

Vivre, c'est donc le premier de nos droits. Et pourquoi la vie humaine est-elle inviolable? Pourquoi ce droit primitif est-il consacré dans toutes les religions sous une forme unique : *Tu ne tueras point?* Est-ce parce

que la nature recommande la vie de mes semblables à ma pitié ? Mais j'ai pitié aussi des animaux, et cependant je les tue quand la faim me pousse à me nourrir de leur chair. Est-ce parce que je crains la vengeance? Mais quand même je serais sûr d'y échapper, je n'en frémis pas moins d'horreur à la pensée de rougir ma main dans le sang de mon semblable ; il ne s'en élève pas moins au fond de ma conscience une voix terrible, qui crie dans ce langage que l'éloquence moderne n'imitera jamais : « Caïn, Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? Le sang de ton frère crie contre toi vers l'Éternel ! »

Telles sont, Messieurs, l'infamie et l'horreur qui s'attachent à l'idée du meurtre. Comment expliquer cette infamie et cette horreur par la raison ? C'est que la vie humaine est consacrée par la loi du devoir, par la loi divine, par la loi éternelle ; c'est qu'elle a une destination supérieure à celle

qu'elle peut recevoir de nos intérêts et de nos passions; c'est qu'elle doit servir à mûrir notre âme, à développer toutes nos facultés, à faire éclore le germe divin qui a été déposé dans notre argile.

Par là même il nous est interdit de trancher notre vie de nos propres mains, car la loi qui la rend inviolable dans autrui, et qui défend le meurtre, défend également le suicide.

Qu'est-ce que la vie, Messieurs, à quoi sert-elle, si je ne puis l'employer à poursuivre ces fins pour lesquelles précisément elle m'a été donnée? A quoi me sert la vie, si elle appartient non pas à moi, mais à mes semblables; non pas à l'accomplissement de mes devoirs, mais à la satisfaction de leur cupidité et de leur orgueil? A quoi sert la vie sans la liberté?

A la rigueur on peut dire que le droit d'être libre, d'user de sa volonté et de sa liberté pour l'accomplissement de ses de-

voirs, est plus sacré que la vie elle-même, car la vie est sacrée pour l'usage que nous en devons faire. Mais il est impossible d'établir des degrés dans l'absolu ; et, quand on parle de droits inviolables, il n'est pas permis de dire que l'un soit plus sacré que l'autre.

Nous comprenons certainement que la vie humaine est sans prix et sans valeur, je n'ai pas besoin d'ajouter sans charme, quand elle est sans liberté ; parce qu'alors ce n'est plus la vie d'un homme, d'une créature humaine, c'est la vie de la brute, de la plante, c'est une vie entièrement laissée à la discrétion d'autrui.

Que m'importe après cela, l'inégalité des races ? Je suis effrayé des objections qu'on a tirées de ce fait. Le nègre, dit-on, n'arrivera jamais au niveau de notre civilisation, ni à la hauteur de notre état social. Que m'importe ? Laissez-lui alors les fonctions les plus humbles de la société, mais laissez-les-

lui avec la liberté. Faites-en votre mercenaire, faites-en votre domestique, mais n'en faites pas votre esclave, n'en faites pas une chose; car un nègre, après tout, c'est un homme. Le nègre comprend la parole humaine; il comprend, dans une mesure plus humble, si vous voulez, la voix de la raison, il entend certainement celle de la conscience et du devoir; et si vous n'avez pas la cruauté de le repousser du seuil de vos temples, il viendra, par un mouvement irrésistible et spontané, se prosterner au pied du trône éternel.

Est-ce que c'est là ce qui caractérise les êtres placés par la nature en dehors de l'humanité ?

Grâce à Dieu, nous avons eu le bonheur d'entendre les derniers cris de l'esclavage expirant, mêlés aux derniers cris de la tyrannie que l'homme exerçait sur son semblable, il a été acheté ce qu'il valait; car tout ce qui est précieux coûte son prix.

L'homme de bien, le grand citoyen qui vient de mourir à son poste, après avoir défendu la liberté, après avoir défendu la loi de son pays, l'a dit avec raison : « Si Dieu a voulu que chaque goutte de sang tirée par le fouet soit payée par une autre goutte de sang versée par l'épée, qu'il en soit ainsi, car les jugements de Dieu sont justes et sont vrais. » Il entrait dans le dessein de la Providence de nous apprendre ce que valent la vie, la liberté humaine.

Voilà la démonstration historique de cette grande vérité, que la liberté n'est pas moins inviolable que la vie, et quiconque dépouille son semblable de sa liberté se rend en vérité coupable d'un crime égal à l'assassinat, quoique ce crime exige moins d'endurcissement et un moindre degré de perversité.

Messieurs, il y a à la liberté un accompagnement nécessaire : la liberté ne peut nous servir à rien, elle n'est qu'un mot, si non-

seulement nous ne possédons rien, mais si nous ne pouvons rien posséder, si rien n'est à nous, non-seulement aucune des richesses acquises par notre travail, mais notre travail même ; si notre travail appartient à nos semblables, s'ils ont le droit de le dépenser pour leurs plaisirs ou leur intérêt, tandis que nous sommes condamnés à le leur fournir sans relâche. La liberté n'existe pas, je ne dirai pas sans la propriété elle-même, mais sans le droit de l'acquérir, sans le droit de propriété. Sous toutes les législations qui ont consacré l'esclavage, l'esclave ne pouvait rien posséder ; c'était le premier effet de la servitude.

Réciproquement, celui qui ne peut rien posséder, celui qui est obligé de dépenser son bien quand il en a, ses labeurs, ses forces, son intelligence pour l'usage d'autrui, fût-ce même pour l'usage d'une association entière, fût-ce même pour l'usage de l'État, de cet État abstrait, vague, impassible,

que certaines sectes nous ont représenté comme le but idéal de la société humaine; celui qui est obligé de dépenser son labeur pour cette chimère insaisissable, ou pour un être réel autre que lui-même, celui-là est véritablement esclave. La liberté, la propriété et le droit de propriété sont donc étroitement unis. En effet, nous voyons dans l'histoire que partout où l'on attentait à la propriété, la liberté humaine n'était pas en sûreté; et partout où la liberté humaine était compromise, la propriété l'était également.

Voyez ce qui se passe en Orient. En Perse, par exemple, tout appartient au prince, les biens, l'honneur, et à plus forte raison la liberté et la vie de ses sujets.

Voyez les instructions que Louis XIV laisse au dauphin : Louis XIV était l'homme du pouvoir absolu, c'est-à-dire qu'il niait toute liberté individuelle. Eh bien, il déclare à son héritier qu'à lui seul appartiennent

tous les biens situés dans le royaume, et que ses sujets, laïques ou ecclésiastiques, en sont uniquement les économes ; que le propriétaire, c'est le roi, parce que le roi c'est le maître.

Le droit de propriété, d'ailleurs, c'est la conséquence directe de la liberté elle-même. La liberté, c'est le pouvoir que j'exerce sur mon âme et sur ma volonté; de ma volonté et de mon âme ce droit passe à mon corps, qui est l'instrument de ma volonté ; de mon corps il passe aux objets matériels que l'un et l'autre ont contribué à produire et à façonner. Ces objets matériels ne sont donc en quelque sorte qu'une extension de ma personne et de ma liberté, qu'une représentation matérielle de cette faculté divine, incontestée et incontestable. La propriété et la liberté, encore une fois, sont inséparables.

Mais voici, Messieurs, quelque chose de plus grave et de plus digne encore, s'il est possible, de notre respect.

Comment la liberté pourrait-elle exister, s'il m'était défendu de vivre conformément aux principes que je regarde comme l'expression de la vérité, conformément aux croyances que je regarde comme l'expression de la sainteté et de la justice, conformément enfin à ma conscience, alors, d'ailleurs, que ma conscience ne me commande rien qui soit en opposition avec le droit de mes semblables? Que devient la liberté individuelle, la liberté d'action, la liberté de mouvement, sans la liberté de conscience? Que devient-elle sous une tyrannie d'autant plus violente, qu'elle poursuit un but chimérique; car opprimer les consciences, c'est avoir la prétention de surprendre nos pensées, les sentiments les plus secrets de notre âme, et de les étouffer sous le poids des chaînes?

La liberté de conscience est donc non-seulement le complément, mais la condition nécessaire de la liberté individuelle; elle en

est l'expression la plus haute et la plus sainte, car c'est l'éternel honneur de l'espèce humaine de mettre toujours l'ordre moral au-dessus de l'ordre matériel.

Aussi, quand nous voyons dans l'histoire une croyance assez forte pour avoir poussé des racines, pour avoir duré quelque temps dans les âmes, pour avoir produit des œuvres dignes de respect, cette croyance est une puissance contre laquelle échouent tous les efforts de la tyrannie; car celui qui la possède est prêt à lui sacrifier ses forces, son corps, son bien-être, sa personne tout entière, et même quelque chose de plus cher que lui-même, sa famille, ses enfants. L'histoire est pleine de martyrs et de héros qui ont sacrifié leur vie et celle de leurs familles, leur bien-être et celui de leurs enfants, quand la main impie de leurs semblables s'efforçait de leur ravir leur foi religieuse, le premier des biens, le plus précieux de tous les droits. Il n'est rien de

plus beau dans l'histoire que ce long martyrologe. Alors même que les martyrs auraient versé leur sang pour l'erreur, au-dessus de leurs erreurs vous rencontrez en eux le sentiment de la dignité morale de l'homme, une foi invincible dans les droits inviolables de la conscience, et dans la lumière de cette conscience elle-même un gage certain de l'alliance qui existe entre l'homme et la Divinité; alliance qui ne peut se concevoir hors de la liberté.

Aussi quelle insulte à l'humanité que d'appeler la liberté de conscience un délire! Le délire, c'est de méconnaître ce droit sacré que les premiers chrétiens invoquaient contre les païens, et que l'humanité invoquera toujours contre toutes les forces brutales qui tendraient à l'avilir ou à l'écraser.

Si la liberté individuelle n'existe pas, n'est pas possible sans la liberté de conscience, la liberté de conscience elle-même n'existe pas, n'est pas possible sans la

liberté de la pensée. Pour acquérir ces principes par lesquels je dois diriger ma vie, pour acquérir cette lumière qui éclairera mon esprit, pour conquérir cette vérité qui me paraît être la vérité suprême et éternelle, il faut que ma pensée puisse se développer suivant la loi naturelle qui la régit. Il ne faut pas qu'un homme s'interpose, si je puis m'exprimer ainsi, entre moi-même et mon esprit, entre mon être actif et mon être pensant, pour me dire : « Ton être pensant, ton intelligence, ta raison, iront jusque-là et n'iront pas plus loin, c'est moi qui te dicterai ta foi et ce que tu dois regarder comme la vérité ; il t'est défendu de la chercher au delà. »

Il y a des hommes qui acceptent une telle autorité ; ils en ont le droit, car ce que je dis de la liberté de la pensée s'applique à la liberté de la foi. L'une et l'autre doivent être de libres mouvements de l'âme

humaine. Ce qu'il faut repousser, c'est un formulaire vide, imposé par la violence, la contrainte et la terreur, qui fait des hommes de vils esclaves, déshonorés par le masque qu'ils portent sur le visage, et par la servitude de l'âme, plus honteuse que celle du corps.

Mais comment serait-il au pouvoir de l'homme de réprimer la pensée? La pensée n'est-elle pas une force invincible, insaisissable, sur laquelle la tyrannie ne peut rien? Oui, certainement, la pensée est cela : elle porte ce divin caractère. Mais nous sommes des âmes unies à un corps, nos pensées ne se manifestent et ne se développent que par la parole; il faut, pour leur donner leur essor, le libre commerce de l'homme avec ses semblables; il faut que nos semblables parlent à notre âme comme nous parlons à la leur; il faut que nous puissions entendre leur voix et qu'ils entendent la nôtre. L'expression de la pensée

par la parole, c'est la respiration de l'âme, sans laquelle l'âme s'éteint, comme la vie sans la respiration du corps.

Quand la parole n'est pas une agression violente contre la société ou contre nos semblables, quand elle n'est pas un droit que je prétends tourner contre le droit, elle est aussi sainte que la pensée, aussi inviolable qu'elle.

Telle est, Messieurs, l'énumération sommaire des droits que nous avons reçus de notre créateur, et qui nous appartiennent par cela seul que nous existons, par cela seul que nous sommes des hommes.

Tous ces droits, nous les apportons avec nous en naissant; mais il ne faut pas admettre, avec certains philosophes, avec les philosophes du dernier siècle, que nous en avons eu la jouissance dans ce qu'on appelle l'état de nature, et que c'est une société mal organisée, injuste, qui nous en a dé-

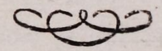
pouillés. Non, Messieurs, la conscience et l'usage de ces droits se développent, comme nos facultés, au sein de l'ordre social par un travail sans relâche. Nous ne possédons jamais nos facultés que par un effort continuel accompli sur nous-mêmes. Par conséquent ces droits n'existent pas s'ils ne sont notre conquête; ils ne nous sont chers que si nous les avons payés ce qu'ils valent, ou si nous avons su nous en rendre dignes par une longue suite de sacrifices et d'actes d'abnégation qui refoulent au second rang les besoins matériels.

Sans doute, nous sommes obligés, sous peine de ne plus vivre, de tenir compte des besoins matériels; mais il faut les laisser à leur rang pour élever de plus en plus haut les besoins de l'âme dont la satisfaction doit être regardée comme le but suprême de la vie. Ce patrimoine spirituel nous échappe si nos sueurs ne le fécondent sans relâche.

Les efforts par lesquels nous conquérons nos droits se confondent avec ceux par lesquels la société elle-même se perfectionne, s'adoucit, s'ennoblit, épure ses institutions, et remplace le despotisme brutal des premiers âges par le règne des lois et l'autorité de la raison. La jouissance de nos droits est donc inséparable du perfectionnement de l'ordre social; elle suppose le respect des lois sur lesquelles cet ordre repose.

Arrivé là, Messieurs, nous quittons les généralités, pour entrer dans le domaine de la famille. Nous avons à nous demander comment tous ces droits, tous ces devoirs ont été répartis d'abord dans la société conjugale; comment la destination suprême d'où ces droits découlent se partage en quelque sorte entre deux personnes dont chacune est une créature humaine complète, dont chacune représente une âme, et qui cependant diffèrent par leurs facultés; en d'autres termes, c'est la grande question des fonc-

tions morales qui, par l'entremise de la femme, s'accomplissent au sein du mariage, que nous aborderons dans une seconde et dernière conférence.



II

« J'aime mieux, a dit un ancien, être le cousin de quelqu'un, que le frère de tout le monde. » Ce mot piquant, dirigé contre l'utopie communiste, renferme un sens profond. Il nous apprend que, même au sein de la société, l'homme se trouverait seul et abandonné s'il n'y était rattaché par les liens de la famille, et qu'un peuple qui voudrait se passer de cette sainte institution ressemblerait à un édifice dont les murs manquent de ciment. Que signifie, en effet, le nom

de *frère* étendu à nos concitoyens et aux hommes en général ; que signifie le nom de *mère* donné à la patrie, quand ces noms doux et chers ne répondent pas aux premiers souvenirs de notre enfance, aux premiers battements de notre cœur, aux images adorées et ineffaçables dans lesquelles se personnifient pour nous toutes les joies, toutes les douceurs, toutes les tendresses du foyer ? Dieu lui-même perdrait son titre le plus touchant ; il ne pourrait plus être invoqué comme le père du genre humain, comme notre père qui est au ciel, si nous étions condamnés à ne pas rencontrer ici-bas celui qui est son image terrestre ?

La société repose donc sur la famille ; et la famille (ici toute démonstration est superflue), la famille repose sur le mariage. Mais le mariage, sur quoi repose-t-il ?

Ce n'est pas assez de dire qu'il est nécessaire à la famille, et par cela même à la so-

ciété. Parler ainsi, c'est reconnaître son utilité plutôt que sa sainteté; c'est lui attribuer une base insuffisante; car s'il n'en avait pas d'autre, il faudrait dissoudre tous les mariages stériles, et punir, par la séparation, par l'abandon, une faute qui est celle de la nature, un malheur qui appelle plutôt des consolations et un redoublement de tendresse que des châtiments.

Si le mariage n'existait que pour la famille, il faudrait exiger de la femme dont on veut faire la compagne de sa vie la force plutôt que la vertu, et exclure du titre d'épouse celle qui laisserait le moindre doute sur sa maternité future.

Et pourquoi parler seulement de la femme? ne conviendrait-il pas de mettre en pratique cette loi proposée par Auguste Comte, le fondateur de la *religion de l'humanité* et du positivisme? « Nul ne sera reçu à comparaître devant l'officier civil sans un certificat de validité. » De pareilles pro-

positions ne sont pas dignes d'être discutées.

La famille n'est elle-même que ce que le mariage la fait. Celui-ci est-il sans honneur, sans dignité, une œuvre de puissance, de force de la part du mari, une œuvre de servitude de la part de la femme, une œuvre de fantaisie de la part de tous deux, le même rapport s'établit entre le père et les enfants : le despotisme et l'esclavage, le désordre et la confusion envahissent nécessairement la famille entière.

Le mariage porte donc en lui-même sa consécration. Il est par lui-même une société complète qui se suffit, qui a ses lois particulières. Fondé sur l'amour et le devoir, sur l'amour purifié, sanctifié par le devoir, sur le devoir paré de toutes les grâces et armé de toutes les puissances de l'amour, il risque de s'avilir et de se corrompre, s'il compte sur d'autres appuis, s'il cherche à se défendre par d'autres forces.

C'est dans cette union qu'il est tout entier, c'est dans cette union de l'amour et du devoir qu'est sa dignité et tout son avenir. Ce n'est qu'à ces conditions que le mariage est dans l'ordre naturel, dans l'ordre naturel selon la conscience ; en d'autres termes, dans l'ordre moral. Le mariage d'intérêt, le mariage d'ambition et de vanité ne sont pas dans la nature. Le seul mariage naturel, j'allais dire le seul légitime, est celui qui s'appuie et repose sur ces deux bases inébranlables : l'amour et le devoir ; qui a commencé avec ces deux nobles sentiments, qui doit finir avec eux, et ne se dissoudre qu'au moment de la séparation inévitable, du divorce éternel !

Cette union sainte de l'amour et du devoir est soumise à une condition : c'est que nous sachions quel rôle la femme est appelée à remplir dans notre existence ; c'est que nous reconnaissions en elle une âme égale à la nôtre, quoique différente à certains

égards, une âme appelée à compléter la nôtre par les qualités qui nous manquent.

La femme, en effet, est comme nous illuminée intérieurement par cette clarté de la conscience que l'on pourrait définir une grâce naturelle, et il arrive souvent que cette lumière brille en elle plus inaltérable et plus pure qu'en nous-mêmes. Elle est, comme nous, un être libre, une personne que nous n'avons pas le droit de dégrader, à qui nous n'avons pas le droit d'imposer nos passions et nos caprices, dût-elle même y consentir; car nul n'a le droit de s'avilir soi-même et de renoncer à sa dignité, et le titre de créature humaine le protége devant ses semblables, devant la société, devant Dieu.

A ce titre seul, la femme est notre égale; à ce titre elle est digne d'être notre compagne, au moins pour cette partie de notre vie qui relève des lois éternelles de la morale. Mais il y a quelque chose de plus : les

mêmes facultés que nous trouvons en nous existent chez elle ; seulement elles se manifestent par d'autres effets, s'exercent dans d'autres sphères, s'appliquent à d'autres fonctions, comme il convient à deux êtres que l'auteur de la nature a réunis dans la même tâche et dont l'union est d'autant plus intime et d'autant plus nécessaire, que leurs aptitudes et leurs talents sont plus divers.

A l'homme, la hardiesse et la force, les rudes labeurs de l'industrie et de la science, le courage qui attaque et qui repousse, c'est-à-dire le courage actif, les idées abstraites, les austères méditations ; à la femme, la patience, la douceur, la résignation mêlée d'espérance, qu'on peut appeler aussi le courage passif ; les travaux qui ornent et qui polissent, les sentiments tendres qui font le charme, la consolation, la poésie de l'existence, la finesse de l'esprit, et ce tact merveilleux, cette intuition soudaine qui ressemble à la divination. De là vient que

chez presque tous les peuples de la terre on lui a demandé les secrets de l'avenir ; en Grèce, elle montait sur le trépied de la pythonisse ; elle rendait des oracles dans les forêts vierges de la Gaule ; chez les Hébreux elle rivalisait avec les prophètes. Chacun des deux sexes a été paré par l'auteur de la nature des grâces et des attributs dont l'autre se voit privé, et toutes les différences qui existent entre leurs âmes se reflètent dans les formes de leur corps et dans les traits de leur visage. De là l'amour qui les attire l'un vers l'autre, qui les rend nécessaires l'un à l'autre pour tous les instants et toutes les sphères de l'existence.

Rien de plus profond, de plus vrai en soi, que cette fable de l'Androgyne empruntée par Platon à l'antiquité orientale, et qui représente la créature humaine, au moment où elle sortit des mains de Dieu, comme la réunion de tous les attributs que se partagent aujourd'hui les deux sexes. Le type

idéal de la nature humaine était indivisible dans la pensée divine, représentée par l'âge d'or des païens et par le paradis terrestre des nations chrétiennes. Pour retrouver son unité perdue, sa perfection première, il est nécessaire de rassembler les qualités aujourd'hui partagées entre les deux moitiés du genre humain, et de cette nécessité, engendrée par le contraste du type divin avec la réalité du monde, est sorti ce qu'on désigne sous le nom de mariage.

De la diversité des facultés qui distinguent l'homme et la femme, en dépit de l'unité de leur nature, résulte la condamnation d'une erreur grossière que tous les utopistes, depuis l'auteur de la *République*, depuis Platon jusqu'aux écrivains de ces derniers temps, se sont en quelque sorte passée de main en main. L'égalité, ce n'est pas la similitude. Non, les femmes ne sont point appelées à parcourir les mêmes carrières que les hommes. Si elles pouvaient s'y résoudre, elles auraient

tout à perdre par la comparaison, et nous ne gagnerions pas beaucoup à les rencontrer à une place où elles cesseraient de nous être supérieures et nécessaires. Tout le monde y perdrait.

Non, quoi qu'elles aient elles-mêmes écrit à ce sujet, elles ne sont pas destinées à commander des armées, à rendre la justice, à délibérer sur les affaires publiques, à haranguer la multitude, à prêcher dans les temples, à être les interprètes de la religion. La nature leur a refusé toutes les qualités exigées pour l'accomplissement de ces rares et difficiles fonctions : la force, le courage, le geste, la voix, l'inflexible volonté, les entraînements vigoureux de l'éloquence, la lutte ardente des partis ; grâce à Dieu, la femme n'a rien reçu de tout cela : qu'elle s'en félicite, qu'elle se félicite de ne pas apporter au foyer domestique les combats de la tribune et du *forum*.

D'autres, à ma place, se demanderaient

peut-être ce que deviendrait, dans l'hypothèse de la similitude complète, dans l'hypothèse que la femme doit parcourir les mêmes carrières que l'homme, ce que deviendrait, avec de pareils auxiliaires, le secret des délibérations..., où serait le terme des plaidoieries, la fin des harangues.... Mais à Dieu ne plaise que je traite autrement que d'une manière sérieuse la question la plus grave que nous présentent la morale et le droit naturel !

La place de la femme n'est pas au barreau, à la tribune ou sur les champs de bataille ; sa place est au foyer domestique. Là elle est souveraine, là elle règne sans partage sur nos cœurs, là elle est véritablement notre consolation, notre charme, notre joie, notre force ; là elle exerce un empire que nul, à moins de renoncer au bonheur, n'est tenté de lui disputer.

Est-ce donc une condition si modeste, qu'elle doive éprouver de l'envie pour la

nôtre? Non, du fond de ce sanctuaire, sa bienfaisante influence peut pénétrer dans toutes les sphères de l'ordre social. De ce doux foyer, ses rayons vivifiants peuvent se répandre partout.

Associée à la vie d'un souverain, d'un homme d'État, elle peut donner des entrailles même à la politique; elle peut réveiller dans un cœur énervé, amolli, endurci par l'exercice de la toute-puissance, l'amour de la patrie, de la liberté et de la gloire; elle peut y réveiller les sentiments de l'honneur, de l'humanité, de la clémence. Je l'avoue, j'ai toujours été jaloux, pour les honnêtes femmes, de l'influence qu'Agnès Sorel exerça sur Charles VII.

Associée à la vie d'un magistrat, elle saura tempérer la rigueur de la justice, adoucir l'orgueil que donne l'exercice constant de l'autorité, faire naître la modestie et la prudence que devraient toujours nous inspirer, même dans le sanctuaire de

la justice, les jugements portés par les hommes.

Associée à la vie d'un philosophe, elle saura le faire sortir du désert des abstractions, l'empêcher de prendre un syllogisme pour une raison, lui faire entendre les accents du cœur, la voix du sentiment, l'amener, malgré ses hypothèses, à se prosterner devant le Dieu créateur, père et providence du genre humain.

Associée à la vie d'un artiste, elle lui ouvrira les sources de la vraie beauté et fera naître, éclater dans son âme l'étincelle de cette beauté divine, de cette beauté invisible qui seule anime les formes extérieures dont l'artiste, en général, est trop épris.

Associée à la vie du marchand, de l'artisan, du laboureur, elle saura faire pénétrer dans cette modeste demeure, dans cette âme affaissée sous le poids du travail et des soucis de chaque jour, un peu d'espérance,

de consolation et de poésie ; elle saura y rallumer, si toutefois il est éteint, le flambeau de l'idéal, le flambeau de la vie morale et religieuse.

Ainsi, messieurs, partout la femme trouve sa place ; partout son influence bienfaisante peut s'exercer sans qu'elle ait jamais besoin de paraître sur la scène, semblable à cette nymphe antique à laquelle, selon la fable, le plus grand des législateurs de Rome demandait des inspirations ; semblable au dieu invisible qui est caché dans le saint des saints. Est-ce là, messieurs, une destinée à dédaigner? C'est la seule qui explique et qui justifie le véritable amour, cet amour mêlé de respect, accompagné d'admiration, de dévouement et de reconnaissance ; cet amour qui opère le plus grand de tous les miracles, celui d'animer deux corps par une seule âme. Bien que l'Écriture dise : Vous serez deux dans une seule chair, — parce que l'Écriture parlait alors le seul

langage compris des hommes, — il faut traduire : « Vous serez une seule âme et un seul esprit; » voilà la loi suprême! C'est grâce à cette loi que la fidélité devient un devoir, que l'égalité des devoirs et des droits peut être reconnue, et que l'amour rend nécessaire, dans l'ordre social, dans l'ordre civil, comme dans l'ordre religieux, la sainte institution du mariage.

Cependant, qu'il y a loin de cette union, telle que nous venons de la définir, à celle qui, le plus souvent, a usurpé sa place parmi nous. La femme, je le veux, n'est plus, comme dans l'antique Orient, une propriété, une esclave; elle n'est plus, comme dans la Grèce, un objet d'art, une statue vivante qui ne brille que par la beauté de la forme, la beauté matérielle; elle n'est plus comme à Rome, une gardienne de la pureté de la race, sur laquelle on a épuisé toutes les ressources de l'oraison funèbre quand on a dit : « Elle a gardé la maison,

elle a filé la laine, elle a vécu chastement. » Mais il y a autre chose : trop souvent, hélas ! parmi nous, est-elle plus, est-elle autre chose qu'une dot ? Trop souvent n'arrive-t-il pas que ses beaux yeux se confondent avec ceux de la cassette ?

Le mariage, qu'est-il alors ? Une affaire, et la plus triste de toutes ; car le sentiment qui le fait naître est un sentiment de convoitise; non pas même la convoitise du désir, mais une autre convoitise encore plus basse, celle de la cupidité.

« Épouser une veuve, dit la Bruyère, cela veut dire, en bon français, faire sa fortune. » Je crains bien, si nous continuons à marcher dans cette voie, qu'on en puisse bientôt dire autant de tous les mariages. La question d'argent, voilà le fléau de la société moderne, la question qui s'agite sous toutes les formes, qu'on rencontre partout. Vous voulez la fuir, et vous quittez dans ce but votre maison, votre atelier,

votre cabinet ; vous la rencontrez dans la maison voisine. Vous sortez de la vie réelle pour vous réfugier quelques instants dans le domaine de l'imagination, vous allez chercher quelque soulagement au théâtre, et vous l'y trouvez encore installée, plus âpre et plus vivante que jamais. Le théâtre ne retentit que de la question d'argent, les personnages qu'on met en scène sont tous des millionnaires ; il semble que, à moins d'être millionnaire, on n'ait pas le droit d'exister !

Nous avons assisté il y a quelques années à la représentation d'une pièce de théâtre dont l'auteur est un homme d'une puissante imagination et d'un talent éprouvé. Rien de meilleur que ses intentions : il s'était proposé de chasser ce fantôme qu'on appelle la question d'argent, de l'exorciser, en quelque sorte, afin de laisser respirer à l'aise l'amour, la poésie et la jeunesse. Eh bien, relisez cette pièce aujourd'hui avec réflexion ;

..

vous y apprendrez qu'un modeste ménage, composé du père, de la mère et d'un enfant, ne peut être placé au-dessus de la pauvreté, ne peut même échapper aux étreintes de la misère que moyennant vingt mille livres de rentes. Vingt mille livres de rentes! Dussé-je faire sourire de ma naïveté les heureux de ce monde, je vous dirai, messieurs, je dirai surtout aux jeunes gens qui me font l'honneur de m'écouter : « Non, le bonheur ne coûte pas si cher, lorsqu'on sait le chercher où il est, et lorsqu'on s'en est d'abord rendu digne par une vie laborieuse et pure. Commencez par payer votre dette à la société en apprenant quelque profession utile et honorable, et quand vous aurez prouvé à vous-même et aux autres que vous la savez et que vous l'exercez en honnête homme, alors choisissez une compagne digne de vous et que vous puissiez appeler du nom que lui donne l'Écriture : « l'épouse de votre jeunesse; » associez à votre destinée une

chaste et tendre jeune fille dont le cœur batte à l'unisson de votre cœur, dont la pensée réponde à votre pensée, qui ne vous ait jamais demandé si le chemin de la fortune et des honneurs vous est ouvert, et que vous n'ayez jamais vous-même interrogée sur le chiffre de ses espérances, mais qui soit résolue à ne vivre que par vous et pour vous. Quand vous aurez fait cela, aussitôt vous sentirez croître votre force, grandir votre talent, s'élever votre âme. Vous serez soutenus, consolés, inspirés au dehors par cette même puissance qui fait la force, la joie et la grâce de votre foyer. »

Après cela, peut-être, les tapis manqueront sous vos pieds et les bronzes sur votre cheminée, la vaisselle plate sur votre table ; — je ne veux pas répondre qu'en mourant vous laisserez une galerie de tableaux qui se vendra je ne sais combien de millions, — mais, croyez-moi, si vous n'ambitionnez pas ces avantages, vous serez plus

fiers de vous-mêmes et plus contents de votre sort que les plus grands de la terre. N'ajoutez pas foi à ceux qui viendront vous dire que l'expérience, tôt ou tard, chassera ces illusions et vous fera repentir de ces beaux rêves; ces prophètes de malheur sont eux-mêmes le jouet d'un cauchemar. L'expérience, quand elle découle d'une source pure et qu'elle accompagne une vie honorable, l'expérience nous apprend, au contraire, que là est le capital de la vie; qu'on a d'autant plus vécu qu'on a plus et mieux aimé, qu'on a bien placé et bien exercé son cœur.

Mais ce n'est pas assez de considérer le mariage au point de vue moral, il faut encore le comprendre comme une institution civile, placée sous la sauvegarde des lois de la société.

Comment, direz-vous, comment la société peut-elle intervenir ainsi dans les affaires de l'âme, dans les affaires du cœur? La société

y est directement intéressée, parce qu'il faut que ses lois soient, autant que possible, l'expression de celles que nous impose notre conscience; parce que les lois de la société doivent se rapprocher du type idéal que nous devons poursuivre en nous-mêmes. La société, d'ailleurs, doit empêcher la dégradation de la personne humaine. Or, la femme est condamnée à une véritable servitude, si le mariage n'est pas placé sous la protection des lois, et la dégradation de la femme entraîne celle de l'homme; la dégradation de l'un et de l'autre, c'est la dissolution de la société elle-même. Il faut donc que la société protége les engagements pris, et, pour atteindre ce but salutaire, il faut qu'elle veille sur la foi jurée; il faut qu'à deux cœurs qui veulent s'unir l'un à l'autre par un amour légitime, qu'à deux existences qui veulent s'unir par un lien respectable elle puisse offrir un abri, un refuge contre l'inconstance, la légèreté, les outrages de

l'égoïsme et de l'ingratitude. C'est surtout à la femme que cette protection est nécessaire, car l'homme est toujours en mesure de s'en passer. Aussi n'ai-je jamais compris qu'on ait osé représenter aux femmes l'abolition du mariage comme la condition de leur émancipation. C'est retourner à l'état de barbarie, à la servitude antique, à ces temps heureusement éloignés où une femme n'était prisée que pour sa beauté, où elle était traitée comme un objet de fantaisie qui, une fois la fantaisie satisfaite, peut être rejeté et abandonné. C'est faire renaître tous les outrages que la femme, méconnue dans ses droits les plus chers, avait à souffrir de la part d'une société à laquelle elle ne prenait aucune part. Le mariage, c'est donc à la fois la dignité et la liberté de la femme.

D'ailleurs le mariage, cet engagement pris par-devant la loi, après avoir été pris dans la conscience, de s'appartenir sans retour l'un à l'autre, c'est la seule limite qui

sépare l'amour légitime et honorable de celui qui ne l'est pas. « Vous m'aimez, dites-vous, vous m'aimez d'un amour qui m'honore, du seul amour qui convienne à une personne honorable et à une personne libre. Vous êtes prêt, ajoutez-vous, à tout sacrifier pour moi, et non-seulement pour moi, mais pour mon bonheur, ma dignité, même pour la seule félicité de me plaire, et vous refusez de me donner votre nom, de me reconnaître pour votre compagne devant votre famille, devant vos amis, devant la société tout entière! Non, gardez pour vous vos hommages, ils sont un outrage qui me couvre de confusion. » Qu'est-ce qu'un homme pourrait répondre à une femme assez sensée pour lui tenir ce langage? Absolument rien, car ce langage, c'est celui de la vérité même, et c'est déjà un outrage qu'elle soit obligée de le tenir. Quant à celles dont la pensée ne s'élève pas jusque-là, ne dites pas qu'elles aiment, dites qu'elles s'aban-

donnent; une créature humaine qui s'abandonne, c'est une créature déchue qui met son refuge dans la pitié et non dans l'amour.

L'amour et la pitié sont deux choses essentiellement différentes. Le premier nous honore, nous grandit; le second nous abaisse, nous dégrade, et nous met au pouvoir de celui qui veut bien nous accorder ce misérable don de son âme. Je ne puis donc souscrire aux pensées exprimées dans un livre qui a fait, il y a quelque temps, beaucoup de bruit, et qui l'a mérité par le talent qu'on y rencontre. Je veux parler du livre intitulé : *De l'amour*.

On y représente la femme comme une infirme, une blessée, une malade, à qui tout doit être permis parce qu'elle n'a pas d'empire sur sa volonté, parce qu'elle n'a pas le gouvernement de son âme, à qui l'indulgence doit toujours être acquise, parce que la nature lui a refusé toute responsabilité. Je

ne sais pas s'il y a beaucoup de femmes qui acceptent une telle condition et si elles sont fort honorées d'un pareil hommage. Quant à moi, à leur place, je me sentirais blessé jusqu'au fond de l'âme, et, plutôt que de ressembler à cet être inerte que l'on caresse parce qu'il est plein de charme et de grâce, à cet enfant qu'on couve du regard, à qui l'on pardonne tout, parce qu'il ne peut rien et qu'il ne comprend rien, j'aimerais mieux être associé au sort du plus humble artisan, partager ses plus rudes labeurs, être inondé comme lui de la sueur du travail, recevoir même ses reproches si je ne m'étais pas associé assez rudement à sa destinée, si je ne lui avais pas épargné quelques-unes des peines que lui coûte son pain quotidien : j'aimerais mieux ses duretés, ses reproches, et jusqu'à ses injures, que d'être relégué au rang des êtres dépourvus de toute responsabilité et qui n'ont plus le sens moral!

Et cependant, j'éprouve le besoin de vous le dire sans autre commentaire, dussé-je pour quelques instants déplaire à une partie de cette assemblée, celle pourtant dont les suffrages me sont particulièrement chers, je suis le partisan décidé du fameux article 213 du Code civil : « La femme doit obéissance à son mari, le mari doit protection à sa femme. » Oui, je le déclare, cet article me paraît juste et nécessaire.

Pourquoi cela? Comment cette subordination que j'approuve peut-elle se concilier avec la destinée que je fais à la femme, avec cette égalité absolue de droits et de devoirs que je réclame en son nom? Cette égalité absolue des droits et des devoirs existe dans l'ordre moral, elle est fondée sur la confiance mutuelle, elle doit se déployer dans la vie intérieure et le sanctuaire domestique; mais la communauté, à la prendre tout entière, est une personne civile qui réclame un représentant au dehors, qui a besoin

de faire ses affaires extérieures, qui est dans la nécessité de pourvoir à sa subsistance, de se défendre contre tout ce qui la menace. Qui donc la défendra, qui la représentera, qui exécutera ces rudes fonctions, qui sera son avocat, son tuteur, dans le conflit des affaires du dehors, devant les forces étrangères qui pourraient étendre leur action sur le ménage lui-même? Voilà la question.

Vous vous entendez à merveille, en vivant l'un près de l'autre, et tant que vous n'avez rien de commun avec la vie extérieure? Mais s'il s'agit de prendre une décision importante, par exemple de changer de position, de domicile, d'aliéner une partie de vos biens, et si l'accord cesse d'exister? Je veux bien que les jours du paradis terrestre continuent de luire pour la plupart des ménages.... Mais encore y en a-t-il quelques-uns qui font exception à la loi commune. Il devient donc nécessaire quelquefois de

mettre l'accord entre ces deux volontés qui cessent de s'entendre. Comment fera-t-on cesser le dissentiment? Recourra-t-on au divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur? Autant dire alors que le mariage n'existe pas. Votera-t-on, comme dans les causes politiques, et la décision sera-t-elle rendue à la majorité des voix? Il n'y en a que deux : il faut donc qu'il y en ait une qui l'emporte sur l'autre; laquelle?

Posée dans ces termes, la question est résolue : à la femme, encore une fois, la vie intérieure, la vie du sanctuaire; c'est là qu'elle déploie toute sa puissance, toute son énergie, d'autant plus efficace qu'elle est plus pénétrante et plus douce; c'est là qu'éclate, et c'est là que se déploie tout ce qu'il y a en elle de puissance merveilleuse. Elle est, comme l'a dit un ancien, la mère-abeille. Enlevez-la du centre de la ruche, le miel n'a plus de parfum ni de saveur : toute la couvée est dispersée. Mais ce n'est

pas tout : cette ruche, il faut la défendre contre les frelons, il faut la gouverner au dehors. Le même cas se présente pour les nations. Les nations doivent avoir la liberté dans leur sein, c'est leur destinée, et celles qui ne l'ont pas encore ne manqueront certainement pas de l'obtenir. Mais au dehors, toutes sont représentées par les pouvoirs publics ; c'est le gouvernement qui traite au nom de la nation devant l'étranger, c'est lui qui fait la paix ou la guerre ; soit qu'il réside dans une assemblée, dans un corps de magistrats ou dans un seul homme, c'est lui qui est le représentant de la nation devant les puissances extérieures. Tout ce qu'il a décidé doit être accompli, tout ce qu'il a promis doit être tenu, toutes les résolutions qu'il a prises doivent être mises à exécution. Il en est de même de la famille par rapport au dehors : il faut une âme résolue à braver le poids du jour, les résistances matérielles, les vicissitudes de la

fortune et de la concurrence, pour défendre la subsistance de la communauté, la vie de la famille. Il faut que d'abord l'homme se mette d'accord avec cet autre lui-même qui est sa femme, comme les gouvernements libres doivent d'abord se mettre d'accord avec les organes légitimes de la nation; qu'il ne dise pas comme une certaine puissance du Nord en parlant d'une puissance voisine : tout ce qui me convient lui convient. Au moment où la Russie voulait envahir la Turquie, l'empereur de Russie disait à l'ambassadeur de la reine d'Angleterre : « Ne parlons pas de l'Autriche : tout ce qui nous convient lui convient. » Vous savez ce qui en est arrivé. Eh bien, il ne faut pas qu'un mari parle ainsi de sa femme. Il faut qu'il la consulte, que tous les droits que lui reconnaît la conscience morale soient respectés. Mais une fois la résolution prise, c'est à lui seul de la faire valoir, de l'exécuter; il est le gouverne-

ment, il est le pouvoir temporel. La femme, au contraire, est dans le mariage ce que le prêtre est dans la société ; le pouvoir temporel ne lui convient pas.

Tout ce qu'elle gagne du côté du pouvoir temporel, elle le perd du côté du pouvoir spirituel. Qu'elle ne cherche donc pas à franchir les limites dans lesquelles la nature et la raison l'ont enfermée. C'est à cette condition seulement qu'il y a à la fois force et harmonie dans le mariage. Les auteurs de notre droit civil ont donc fait une chose sensée quand ils ont admis cet article, ce fameux article qui est pour les unes un objet de terreur, et pour les autres un texte d'ironie.

Il n'y a ici place ni pour l'ironie, ni pour la terreur : c'est l'expression même du bon sens et de la raison, et ce pouvoir accordé au mari est compatible avec la plus ineffable tendresse, avec la plus constante et la plus douce harmonie. Il ne faut pas que les mo-

ralistes ressemblent aux fabricants d'utopies qui nous ont poursuivis pendant trop longtemps de leurs rêves. Il faut qu'en nous montrant le but idéal, qui est toujours à une très-grande distance au-dessus de nous, ils nous montrent aussi les moyens pratiques qui peuvent nous aider à l'atteindre, et qui sont la garantie de la vie réelle; il faut qu'ils sachent leur rendre hommage quand elles répondent d'avance à un besoin de la raison et à un besoin de la nature humaine. Toutes les fois que je puis payer cette dette au génie législatif de ma patrie, j'éprouve la plus douce et la plus inaltérable jouissance. Je désire que le respect de la loi s'allie constamment à la poursuite d'un but idéal; c'est ainsi que les réformes pourront s'accomplir sans que la société puisse en ressentir le moindre dommage.

Je voulais, après vous avoir parlé du mariage, vous entretenir aussi des droits et des devoirs de la puissance paternelle, et

des obligations réciproques qui lient entre eux tous les membres de la famille ; je voulais surtout, c'était là un de mes plus chers désirs, défendre la famille démocratique telle que nos lois et notre société l'ont constituée, contre de récentes tentatives qui ont pour but de la détruire afin de substituer à sa place, au nom même de la justice et de la liberté, l'œuvre de l'arbitraire et de l'orgueil, c'est-à-dire la famille aristocratique, tombée, il y a trois quarts de siècle, sous le souffle de la révolution.

Le temps m'ordonne de m'arrêter. Mais avant de me séparer de vous, je veux me féliciter d'avoir fait connaissance avec cette studieuse et intelligente assemblée, et je vous demande la permission d'exprimer le vœu que ma parole laisse dans vos souvenirs la même trace que laisseront dans les miens votre sympathique recueillement et votre accueil plein de bienveillance.

M. MARTELET

DE L'UTILITÉ
DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES
POUR LES OUVRIERS

DE L'UTILITÉ
DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES
POUR LES OUVRIERS.

I

Messieurs,

Autrefois, dans ce beau et bon pays de France, favorisé du ciel sous tant de rapports, les hommes étaient divisés en classes entièrement distinctes, entre lesquelles les conditions d'existence étaient si différentes, *matériellement* et *légalement*, qu'à la religion près,

qui les proclamait tous enfants du même Père et à ce titre, égaux devant lui, on aurait pu les croire d'espèces diverses et complétement étrangères les unes aux autres. Cependant, cette inégalité, cette différence, si tranchées entre les habitants de la France, n'étaient que la suite de la barbarie des vieux âges : c'était la conséquence fatale de l'inféodation oppressive du vaincu par le vainqueur, c'était le résultat du règne brutal de la force tenant lieu de droit : ce fut l'origine des castes et de leurs priviléges : à ceux-ci, la servitude et le dur labeur de la glèbe, à ceux-là, les richesses fruits de la conquête et de la violence, à eux la domination absolue ! Mais quand ces vaincus, infériorisés par la guerre, las de souffrir dans la misère et dans l'oppression, poussés par la nécessité, furent devenus actifs et industrieux, après qu'à force de travail et de privations, ils eurent ramassé un peu d'or; ils s'essayèrent à secouer le joug sous lequel ils gémissaient

depuis si longtemps ; ils réclamèrent d'abord leur affranchissement, puis le partage de la puissance, et enfin, le jour où ils reconnurent qu'ils seraient les plus forts, si au nombre ils joignaient l'énergie, ils se dressèrent contre les iniquités du passé, et renversant, par une irruption terrible, oppresseurs et priviléges, ils firent la *Révolution !*

C'est alors que l'on vit accourir de tous les points du territoire, des hommes chargés par le pays lui-même de réaliser ses aspirations, de le régénérer, de lui donner une constitution. C'est alors que se créa cette grande *Assemblée nationale*, qui prit plus tard le nom de *Constituante* et qui proclama en tête de ses travaux, cette formule noblement réparatrice :

« Tous les enfants du sol de la France « sont citoyens Français et tous les citoyens « Français sont égaux devant la loi. »

Mais cette égalité si hautement réclamée alors, maintenue depuis par tant d'efforts et

de sacrifices, consacrée aujourd'hui à tout jamais, au prix de tant de sang versé ; cette égalité, en faisant disparaître de notre société l'infériorité devant la loi, ne résolut que la première moitié du grand problème de l'émancipation des classes inférieures ; car tout en jouissant de cette égalité devant la loi, pourquoi des millions de Français croupissent-ils encore dans un esclavage cent fois plus avilissant que celui dont la Constituante les a légalement affranchis ! C'est que la solution de la seconde moitié de ce vaste problème est de beaucoup la plus longue et la plus laborieuse. C'est que, dans l'œuvre de transformation d'une société comme la nôtre, rien de durable ne s'accomplit et ne se consolide qu'avec le temps et l'aide de Dieu ; si la durée n'est pas certaine, le progrès n'est qu'un vain mot ! N'oublions pas que l'immense fait qui se produisit d'abord, à l'avénement de la Révolution de 1789, ne fut que l'explosion, l'éruption du volcan po-

pulaire dont la lave brûlante renversa, entraîna, anéantit, dans sa course irrésistible, l'édifice élevé par les âges précédents : mais sur tant de ruines, quand il fallut reconstruire, alors la réforme politique dut faire place à la réforme sociale, et cette dernière qui ne parvient à s'établir qu'à la condition d'être pacifique, prudente et mesurée dans sa marche, ne peut avancer que lentement parce que sa route est encombrée, hérissée d'obstacles, qu'il lui a fallu, qu'il lui faut encore, arracher un à un. Il y a quatre-vingts ans qu'elle y travaille et pourtant c'est à peine si elle est parvenue à déblayer le terrain et à rassembler les matériaux du monument qu'elle a mission d'édifier dans l'avenir.

Elle fait appel à tous les dévouements, à tous les cœurs. Elle dit à ceux qui sont favorisés des dons de l'intelligence et de l'éducation : « Voyez ces hommes, vos semblables, vos frères devant Dieu, qui vivent dans

l'ignorance et dans les habitudes grossières qu'elle engendre, qui n'ont d'autres plaisirs, d'autres délassements, que ceux des passions brutales ou fangeuses, qui sont venus au monde pour aimer et pour jouir comme vous des bienfaits que, dans son inépuisable bonté, la main de Dieu verse sans cesse sur la terre et qui haïssent et souffrent dans la misère ou dans l'abjection, parce qu'abrutis par l'ignorance, ils manquent à leurs destinées! » Elle dit aux deshérités du siècle : « Allez au-devant des hommes de bonne volonté qui vous apportent la lumière, abordez-les sans arrière-pensée, comme sans envie, instruisez-vous, élevez votre esprit, vous éleverez votre âme. Peut-être avez-vous apporté en naissant d'admirables facultés qui restent ensevelies dans les ténèbres, donnez-leur l'essor et prenez place à ce banquet auquel la civilisation vous convie. »

O vous tous, Français du dix-neuvième siècle, ouvriers des villes et des campagnes,

mes concitoyens, mes compatriotes, mes frères, serez-vous sourds à cet appel de la réforme sociale et répudierez-vous l'héritage glorieux que vous ont légué nos pères! Les temps sont venus, que les destinées s'accomplissent!... Réunissez-vous donc tous dans cette même pensée, mettez en commun la seule richesse qui puisse être partagée indéfiniment sans s'amoindrir, *la science!* que ceux qui possèdent ce trésor, le livrent sans compter, ils s'enrichiront au lieu de s'appauvrir; que ceux qui en ont été privés jusqu'à présent, y puisent à pleines mains; en s'éclairant, ils ouvriront leurs cœurs aux sentiments de dignité et de respect pour eux-mêmes, de justice et d'amour pour les autres hommes, d'admiration et de reconnaissance pour le Créateur!

Alors la Révolution, semblable à ce fleuve géant dont rien ne peut arrêter l'essor impétueux et qui ne rentre dans son lit qu'après avoir fécondé les campagnes inondées

d'abord par ses flots déchaînés ; alors la Révolution aura terminé son œuvre et la France libre enfin, calme, heureuse et fière, sera réellement la grande nation !

Maintenant, messieurs, que nous sommes tous bien d'accord sur le but à poursuivre, du moins j'aime à me le persuader, il nous reste à chercher quels sont les moyens les plus sûrs pour l'atteindre.

Par qui l'instruction doit-elle être donnée aux ouvriers ?

En quoi consistera-t-elle ?

Sous quelle forme leur sera-t-elle présentée ?

C'est ici que commencent les vraies difficultés de la tâche, et je n'ai certainement pas la téméraire prétention de les résoudre toutes. Laissez-moi seulement vous dire d'abord ce qui a été fait sous le rapport des études scientifiques pour les ouvriers, puis vous signaler les résultats obtenus, et enfin vous indiquer nos aspirations et nos espérances.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, messieurs, que l'on comprend toute l'importance de l'instruction populaire. Descartes, ce grand penseur dont le nom rappelle tout un système et dont le système est toute une révolution philosophique, Descartes avait dit quelque part, « Il faut ouvrir des enseignements aux gens de métier, aux artisans : » mais sa proposition n'aboutit pas et cet esprit initiateur ne trouva d'écho que parmi les lettrés de l'école. On sait quelle a été sa prodigieuse influence sur l'Université de France et celles d'Allemagne et d'Angleterre, au dix-septième siècle.

Après Descartes, parut un autre homme dont le nom justement honoré est presque devenu légendaire, c'est Vaucanson, qui avait formé en 1775 rue de Charonne, à l'hôtel Mortagne, une collection publique de machines, dont il démontrait les principes et les usages aux ouvriers accourus de tous côtés pour recueillir la parole du

maître. Attaqué depuis plusieurs années d'une cruelle maladie, il mourut, dit l'un de ses biographes, en expliquant à ses élèves les procédés qu'il venait d'imaginer pour la fabrication de sa chaîne sans fin : *Ne perdons pas de temps*, leur disait-il, *car je ne vivrai peut-être pas assez pour vous exposer toute mon idée.* C'est en effet au milieu de ces occupations qu'il termina sa vie et ses souffrances le 21 novembre 1782. Mourir ainsi, c'était mourir comme le soldat, au champ d'honneur ! Après lui, sa galerie de machines fut en partie dispersée, les intendants du commerce s'emparèrent de celles relatives aux manufactures ; et ce qui resta devint plus tard le noyau de la collection du Conservatoire des arts et métiers.

Accueillons, messieurs, avec sympathie, ce nom de *Conservatoire des arts et métiers* qui apparaît pour la première fois dans le cours de notre entretien.

Lorsque la tourmente révolutionnaire fut en partie apaisée, la Convention nationale rendit le 9 vendémiaire an III un décret portant :

1° Qu'un dépôt public de machines modèles, outils, dessins, descriptions et livres dans tous les genres d'arts et métiers, serait établi à Paris, dans les bâtiments appartenant à l'État.

2° Que des *démonstrateurs* chargés d'expliquer les principes de construction et l'emploi des machines, outils, etc., seraient attachés à ce dépôt qui prendrait le nom de *Conservatoire des arts et métiers*.

3° Qu'un dessinateur serait adjoint aux démonstrateurs et que le comité des arts et de l'agriculture devrait se concerter avec celui des finances pour le choix du local convenable.

Une commission fut en effet nommée; mais elle n'avait pu encore fonctionner utilement lorsque le 29 fructidor an IV, le

Directoire proposa au conseil des Cinq-Cents d'affecter au Conservatoire des arts et métiers l'ancien couvent du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. La proposition fut repoussée par motif d'économie et l'Institut national fut chargé de la conservation des collections formant le fonds du dépôt du Conservatoire, lesquelles se composaient en grande partie de la collection des machines et modèles de l'Académie des sciences au Louvre et de celles réunies par Vaucanson à l'hôtel Mortagne pour l'instruction publique et gratuite des gens de métiers et artisans, comme avait dit Descartes. Enfin le 12 germinal an VII, les efforts des premiers commissaires, qui n'avaient pas abandonné l'idée féconde d'arriver à l'*instruction des ouvriers* par la *vue*, la *démonstration et l'emploi* des *machines* elles-mêmes, furent couronnés de succès. Le Conservatoire organisé suivant le décret de l'an III, fut installé dans l'abbaye Saint-Martin,

ayant pour démonstrateurs B. Leroy, Conté, Molard et pour dessinateur Beuvelot. Conté, désigné plus tard pour l'expédition d'Égypte, fut remplacé par Grégoire qui avait été rapporteur du projet, Leroy fut remplacé à son tour par Montgolfier, et à partir de ce moment, l'enseignement fut donné régulièrement dans les galeries de l'ancien prieuré, l'église servant aux expériences et aux démonstrations concernant les machines de grande dimension.

Les choses étaient dans cet état, lorsqu'en 1806, le ministre de l'intérieur Champagny conçut la généreuse pensée de joindre à l'enseignement donné aux ouvriers et contre-maîtres ou patrons, celui de leurs apprentis, et il créa dans ce même Conservatoire une école dont les jeunes élèves, pris dans la classe ouvrière, étaient désignés par les maires et les préfets de l'empire. Cette école devint bientôt florissante; véritable école professionnelle, elle n'ad-

mettait que les apprentis âgés d'au moins *quatorze* ans, sachant lire, écrire et connaissant les quatre premières règles de l'arithmétique. Comme vous le voyez, messieurs, notre société pour l'enseignement professionnel de 1865 ne poursuit pas une chimère; on peut même dire, à sa louange, qu'elle cherche seulement à faire revivre du *vieux-neuf*.

L'empire comprenant quelle était l'importance de l'établissement naissant et voulant perfectionner la filature de la laine et du coton en même temps que hâter la création de la filature mécanique du lin et du chanvre, joignit à l'enseignement du Conservatoire, une école théorique et pratique de filature pour toutes les sortes de matières textiles. Les collections de machines furent mises à la disposition des maîtres et des élèves; et on dit même à ce sujet, que le célèbre Jacquart s'inspira pendant son séjour dans cette école de filature, de cer-

taines inventions de Vaucanson dont les précieux modèles se voient encore aujourd'hui dans les galeries. En outre, Napoléon Ier ouvrit un concours dont le prix était d'un *million* de francs, pour le meilleur procédé à découvrir dans la filature du lin et du chanvre à la mécanique.

Il a été gagné, ce prix; mais disons-le avec un profond sentiment de tristesse, celui qui l'a mérité, celui qui a réalisé, qui a même dépassé le programme, Philippe de Girard, est mort, sans avoir obtenu le prix qui lui était dû! Il est mort dans un état voisin de la misère, lui l'inventeur d'une industrie qui enrichit aujourd'hui des villes tout entières! Après s'être vu dérober son invention, après avoir été contraint de se cacher pour échapper aux poursuites de ses créanciers, de s'expatrier, après avoir erré en Autriche, en Pologne, l'infortuné Philippe de Girard passe en Angleterre et reconnaît à Manchester et à

Leeds ses procédés exploités dans les grandes filatures qui font la richesse de ces contrées. Il réclame, mais en vain ; sa voix n'est pas même entendue ! Cependant l'exposition de 1844 s'approche, le moment est des plus favorables pour revendiquer ses droits ; mais qui prendra soin de ce vieillard isolé sur la terre étrangère, sans fortune et sans appui ? qui osera se charger de faire triompher la vérité contre tant d'ennemis intéressés à l'étouffer ? ah ! j'ai hâte de vous le nommer, ce défenseur généreux : ce fut François Arago ! l'un des plus populaires et des plus patriotes, parmi les savants dont notre pays s'honore. « Venez, » écrivait l'illustre Arago à l'infortuné Girard, « ne craignez pas de reparaître ici, vos « soixante-dix ans vous mettent à l'abri « de la contrainte par corps ; venez, je « serai l'œil par lequel vous verrez, je serai « le bâton qui vous aidera à marcher, et « après vingt-neuf ans d'iniquités révol-

« tantes, je confondrai vos spoliateurs de-
« vant le tribunal de l'opinion publique
« et je vous ferai rendre justice, sinon par
« vos contemporains, au moins par la pos-
« térité ! »

De tous ces enseignements fondés au Conservatoire, un seul survécut à la chute du premier Empire, ce fut l'école des jeunes élèves, apprentis et autres; celui-là subsiste même encore aujourd'hui, après avoir subi bien des vicissitudes. Néanmoins la sage mesure adoptée dès sa création a été maintenue : l'*École est gratuite*, les élèves y viennent à dix heures et en sortent à deux heures et demie, ils rentrent alors chez leurs parents ou chez leurs maîtres et là reprenant le travail de l'atelier, ils peuvent mener de front les études théoriques de l'école et les exercices pratiques de l'apprentissage. Heureuse combinaison, qui réalise les avantages des écoles d'arts et métiers en évitant de graves inconvénients

dont le moindre n'est pas celui du casernement et en conservant pour beaucoup de ces jeunes gens, l'inappréciable bienfait de la vie de famille. On sait, en effet, que la plupart des jeunes sujets qui fréquentent l'école du Conservatoire, sont les fils d'industriels appartenant à nos quartiers populeux et travaillant par eux-mêmes. C'est ici le lieu de rappeler d'ailleurs, que M. Sellières, M. Émile Dollfus, M. Schneider et tant d'autres devenus des hommes considérables dans l'industrie, sont anciens élèves de cet établissement qui, organisé sur cette base, a été très-florissant et qui peut rendre encore d'immenses services quand on le voudra, sans qu'il soit pour cela nécessaire d'aller chercher des renseignements ou des modèles à suivre chez nos voisins.

La Restauration elle-même avait bien senti tout le parti qu'on pouvait tirer d'une pareille institution, en la développant et en reprenant une partie des anciens errements,

lorsqu'en 1819, elle créait, par une ordonnance royale, trois chaires, l'une de chimie, l'autre de mécanique et la troisième, d'économie industrielle, qui furent confiées à MM. Clément-Désormes, Charles Dupin et J.-B. Say. Ces trois chaires étaient destinées à former un enseignement supérieur, complément naturel de celui existant, lequel comprenait, comme je crois l'avoir déjà dit : l'arithmétique, la géométrie, la géométrie descriptive et ses applications, la description des machines, des engrenages, le dessin des machines et de l'architecture, le lavis, l'ornement, la figure, le dessin des étoffes brochées et façonnées et enfin la bibliographie des machines. Quant à rétablir les anciens *démonstrateurs*, l'ordonnance de 1819 n'en parla pas. Seulement le célèbre physicien M. Charles, dont le précieux cabinet de physique avait été joint aux collections, se chargea d'en démontrer les appareils et de reproduire les principales

expériences de physique applicables à l'industrie.

Une disposition de cette ordonnance créait d'ailleurs *douze* bourses de *mille* francs chacune, destinées à faire donner dans le Conservatoire une éducation spéciale à des jeunes gens peu aisés, chez lesquels on aurait constaté une aptitude toute particulière pour l'industrie. C'était comme un retour aux premières idées en faveur de la jeunesse des ateliers; malheureusement cette mesure fut la dernière de ce genre et à partir de 1829, époque où le directeur fut changé, la pauvre école délaissée de plus en plus, manquant presque de local, ne fit que végéter et languir. L'enseignement supérieur a pris au contraire un développement considérable. Toutefois, sans contester les importants services qu'il lui rend journellement, l'industrie parisienne, se reportant au passé, peut lui reprocher d'avoir étouffé en partie l'enseignement plus modeste, il

est vrai, mais non moins utile et à coup sûr, aussi populaire, qui l'avait précédé dans le cloître de la vieille abbaye Saint-Martin.

En prenant possession de sa chaire, M. Charles Dupin connaissait bien toute l'étendue de la charge qui lui incombait. Il venait de visiter l'Angleterre, il avait été frappé des efforts considérables déployés par les Anglais pour répandre l'instruction parmi leurs ouvriers; et en voyant les résultats obtenus, il avait pu signaler l'infériorité de la France, dans la plupart des branches industrielles communes aux deux nations. Aussi s'appliqua-t-il dès son début, il faut le reconnaître, à se rendre digne de ses nouvelles fonctions, en cherchant à élever les secours à la hauteur des besoins qu'il avait constatés.

Déjà, en inaugurant les cours créés en l'an III pour reconstituer l'enseignement national, Monge avait dit dans un magnifique langage :

« Pour tirer la nation française de la dépendance où elle a été jusqu'à présent de l'industrie étrangère, il faut premièrement diriger l'éducation nationale vers la connaissance des objets qui exigent de l'exactitude, ce qui a été totalement négligé jusqu'à ce jour, et accoutumer les mains de nos ouvriers au maniement des instruments de tous les genres, qui servent à porter la précision dans les travaux et à mesurer ses différents degrés. »

« Il faut en second lieu, rendre populaire la connaissance d'un grand nombre de phénomènes naturels, indispensables aux progrès de l'industrie, et profiter pour l'avancement de l'instruction générale de la nation, de cette circonstance heureuse dans laquelle elle se trouve, d'avoir à sa disposition les principales ressources qui lui sont nécessaires. » Et plus loin, à l'occasion de la géométrie descriptive, il ajoute : « Il est nécessaire de la faire entrer dans le plan

d'une éducation nationale. Elle est non-seulement propre à exercer les facultés intellectuelles d'un grand peuple et à contribuer par là au perfectionnement de l'espèce humaine, mais encore elle est indispensable à tous les ouvriers dont le but est de donner aux corps certaines formes ; » et à propos des machines ; « il faut, dit-il, que la représentation et la détermination des éléments des machines deviennent familiers à tous, afin que l'homme, mettant à contribution par leur moyen les forces de la nature, ne se réserve pour ainsi dire, dans ses opérations, d'autre travail que celui de son intelligence. » M. Charles Dupin, s'inspirant de ces nobles pensées, se fit le missionnaire de l'œuvre commencée par son illustre maître ; il provoqua ses camarades des divers services publics, nos *anciens* de l'École Polytechnique, à former une sorte de croisade contre l'ignorance et la routine. C'est alors qu'à son instigation, on vit

s'ouvrir sur divers points de notre pays, à Nevers, à Lyon, à Amiens, à Lille, à Strasbourg, à Metz, des cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts industriels. Les ouvriers Messins n'ont sans doute pas oublié qu'ils doivent leur supériorité dans la construction des machines, aux précieuses leçons que leur prodiguaient avec autant de zèle que de patriotisme, les membres les plus renommés de l'École et de l'Académie de Metz, Bardin, Woisard, Bergery, Lemoine, et le plus considérable de tous, celui qui est aujourd'hui l'une des gloires les plus pures de la science, l'ancien captif de Saratoff, le vénérable général Poncelet ! Généreuse et patriotique propagande dont les dissensions et les troubles civils ont pu parfois arrêter l'essor, mais qui enfin s'est continuée jusqu'à ce jour par les efforts persévérants de l'association à laquelle je m'honore d'appartenir, de l'association Polytechnique dont le

dévouement n'a pas failli à la tâche et qui, née en juillet 1830, compte aujourd'hui trente-cinq années de services rendus à la noble cause de l'instruction populaire, sous la direction du digne chef qu'elle s'est donné, de cet homme de cœur dont la vie entière n'est qu'une longue suite de bonnes actions, de mon honorable ami.... (Ici l'orateur profondément ému en portant ses regards sur le président, M. Perdonnet, est interrompu par les bravos enthousiastes de l'auditoire.)

Tel est, messieurs, l'aperçu historique, trop long peut-être, de ce qui a été tenté en faveur de l'enseignement industriel. Entraîné par le récit des faits, je ne vous ai cependant encore parlé que des ouvriers des villes, permettez-moi de vous entretenir pendant quelques instants des ouvriers des campagnes.

Où en sont-ils en matière d'instruction et qu'a-t-on fait pour eux?

La loi de 1833, véritable base de l'instruction primaire en France, a prescrit la fondation d'une école par commune rurale, avec des cours du soir pour les adultes, et pourtant combien de communes en sont encore privées ! D'un autre côté, dans celles qui se sont conformées à la loi, combien y en a-t-il qui l'ayent fait assez largement pour satisfaire réellement aux besoins de leur population ? Le nombre en est si faible que c'est à ne pas le croire. Étonnez-vous donc de voir dans un rapport daté du 15 mars 1865, qu'en France, près d'un tiers des conscrits ne sait pas lire, que 36 pour 100 des futurs conjoints déclarent à l'officier municipal chargé de les unir, qu'ils ne savent pas signer leur nom ; et qu'enfin, un quart des enfants ne va pas à l'école !

C'était donc une pensée de vrai patriote qui animait M. Duruy, lorsque dans un rapport resté célèbre, il demandait au Corps

législatif de décréter l'INSTRUCTION OBLIGATOIRE. Oui, monsieur le ministre, vous étiez dans le vrai; le temps des légionnaires romains est passé sans retour, et si la loi française veut que chaque citoyen soit soldat et électeur, elle doit vouloir aussi que chaque électeur sache lire et écrire ! L'instruction est comme les grands chemins destinés à mettre en communication des contrées qui s'ignorent ; c'est par elle que la fraternité reliera entre eux les gens des villes et ceux des campagnes, en faisant disparaître partout l'égoïsme brutal et la cupidité farouche. Ne sont-ils pas les uns et les autres, membres solidaires de cette grande famille qui constitue la nation ? *La solidarité*, c'est la force d'un pays, c'est le lien des sociétés humaines ! Dans les villes, au moins, rien que par l'effet du milieu dans lequel chacun s'agite, la civilisation pénètre, bon gré malgré, jusqu'à travers les couches les moins éclairées; mais au fond des provinces,

comment atteindra-t-elle les individus éparpillés en dehors des centres ? Ici la lumière et le progrès, là-bas les ténèbres et l'engourdissement ! Comment établir une communion d'idées entre tous ces travailleurs, enfants de la même patrie ?

Comment ?

Par l'instruction donnée partout et à tous !

Par le maître et par le livre,

Par l'école et par la bibliothèque,

Par des instituteurs nomades, s'il le faut, et par des livres portés et prêtés à domicile.

Et surtout, que là où le budget de la commune fait défaut, là où les subsides de l'État sont insuffisants, que l'initiative privée s'ingénie à créer des moyens, des ressources ; elle en trouvera si elle est convaincue de la grandeur, j'allais dire de la sublimité de son œuvre !

Demandez et l'on vous donnera,

Frappez et l'on vous ouvrira,

Cherchez et vous trouverez,

a dit le divin Maître ! Avec l'instruction, viendront la moralité et le bien-être, dans toutes les classes de la population. Pour qu'une nation, qui est en possession du suffrage universel, obéisse d'elle-même à la loi qu'elle s'est donnée, pour qu'elle le puisse en effet, pour qu'elle améliore sans bouleversement ses institutions, il faut qu'elle s'éclaire, qu'elle se moralise, en haut comme en bas, dans toutes ses parties ! Les meilleurs, les vrais, les seuls gendarmes à opposer aux mauvaises passions, aux doctrines venimeuses, ce sont *les lumières !*

C'est là que doivent tendre les efforts des sociétés modernes, et n'hésitons pas à le dire, si c'est là ce qu'on appelle l'avènement de la démocratie, cette démocratie-là, Messieurs, c'est la bonne !

Mais qu'enseignera-t-on en dehors du programme de l'instruction primaire, aux ouvriers agricoles? c'est ce que nous verrons

dans une prochaine conférence, laissez-moi terminer celle-ci, déjà si longue, par quelques mots sur la condition des femmes d'ouvriers à notre époque.

Quand sous Louis XIV, Labruyère disait: *on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil,* il faisait le navrant tableau de la vie des paysans; s'il revenait aujourd'hui parmi nous, il reconnaîtrait qu'elle s'est beaucoup améliorée, grâce à la révolution: mais que dirait-il, s'il parcourait nos cités manufacturières, s'il pénétrait dans les fabriques où les femmes sont employées, et s'il voyait le sort qui leur est fait! s'il visitait les ateliers des quartiers populeux, où la petite industrie entasse ces pauvres instruments humains dont elle exploite l'activité; si, en sortant des magasins somptueux où s'étalent les riches ajustements et le luxe des parures, s'il montait dans la mansarde où se confec-

tionnent ces merveilles, ou s'il descendait dans la caverne souterraine qu'on appelle le *sous-sol*, et où pendant le jour, la nuit, pendant bien des heures enfin, les malheureuses ouvrières du riche magasin n'ont à respirer que l'air impur de la cave et du ruisseau, s'épuisant de travail à la clarté du gaz, qui leur brûle les yeux et déchire leur poitrine : que dirait-il, grand Dieu ! il dirait : *honte et misère* à ce dix-neuvième siècle, qui prétend être celui du progrès, et qui permet que chaque matin la femme soit contrainte à fuir sa demeure, son mari, ses enfants, pour aller s'engouffrer dans l'un de ces enfers où elle use sa vie à la poursuite d'un salaire qui ne suffit même pas à l'alimenter !

Et le soir, quand l'ouvrière des fabriques; harassée de fatigue, miraculeusement échappée aux dangers que le moindre instant de distraction lui fait courir parmi les formidables appareils qui l'entourent,

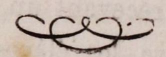
auprès de ces machines meurtrières dont elle est l'esclave, en attendant qu'elle en devienne la victime ; quand l'ouvrière revient le soir à ce logis, désert depuis le matin ; quand elle ranime à la hâte les cendres du foyer pour préparer le chétif repas du mari et des enfants ; de nouvelles souffrances l'attendent encore, souffrances morales, qui achèvent d'user son courage et ses forces : le mari, qui ne voit que les soucis de la famille sans en savourer les douceurs ; le mari ne rentre pas, il s'éloigne et va chercher ailleurs, au cabaret sans doute, l'oubli du présent ou les distractions coupables, et souvent même l'abrutissement.

Non, la jeune fille, l'épouse, la mère, ne doivent pas quitter la maison, ou ç'en est fait de la famille ! et, qu'on ne nous parle pas des crèches et des asiles comme d'un palliatif à ces misères, nous répondrions que ces institutions ont été inspirées par une intention très-louable sans doute, mais peu

éclairée, car elles sont elles-mêmes un des plus actifs dissolvants de la famille.

Non, le remède à tant de maux est ailleurs que dans les établissements charitables, c'est encore dans l'instruction populaire bien comprise et largement donnée qu'on le trouvera. Que dans cette direction, comme dans les autres, un professorat volontaire se recrutant parmi toutes les personnes dévouées au bien de l'humanité, prenne l'initiative, ou plutôt, profite de l'exemple si noblement donné par la Société pour l'enseignement professionnel des femmes; qu'on forme dans toutes les villes industrielles, des écoles professionnelles de jeunes filles; que tout en y recevant un bon enseignement élémentaire, les élèves apprennent à fond quelqu'une de ces mille petites industries qui exigent un certain talent et qu'elles peuvent exercer sous le toit paternel ; alors, elles se mettront en état d'aider de leur gain, les besoins du ménage, sans être

obligées de fréquenter la fabrique, ce lieu de perdition pour la plupart d'entr'elles ; et enfin, lorsqu'à leur tour, elles deviendront épouses et mères, elles resteront au foyer domestique pour lequel Dieu les a faites. Là, tout en élevant ses enfants, tout en prenant soin du bien-être de chacun, la femme rendue à sa destinée, peut sans quitter sa maison, gagner par son travail, un supplément au salaire que rapporte de l'atelier ce mari dont elle partage l'existence, et dont elle est redevenue la compagne !



II

Messieurs,

Les témoignages de sympathie avec lesquels vous avez accueilli mes paroles dans la conférence de dimanche dernier, nous ont prouvé une fois de plus, à mes amis et à moi, que l'Association polytechnique était bien réellement en communion d'idées avec la population ouvrière, que ses membres étaient bien dans la voie où doivent marcher les hommes dévoués, d'es-

prit et de cœur, à la sainte cause du progrès, et je vous en remercie en leur nom et au mien.

C'est en effet, dans cette conviction que nous puisons notre force et notre soutien; ce qui n'était qu'une espérance en 1830, à notre début, est devenu aujourd'hui une réalité; enfin c'est là ce qui nous donne qualité, pour venir vous dire, après *trente-cinq ans* d'efforts mis en commun : ouvriers de toutes professions, venez à nous avec confiance; nous voulons vous éclairer et non vous égarer; nous sommes des hommes de bonne foi et de bonne volonté; nous n'avons qu'un seul ennemi, *l'ignorance*, nous lui avons déclaré une guerre acharnée; nous le combattons sans relâche, parce que l'ignorance est la source de la misère et de l'abrutissement, parce qu'elle est l'auxiliaire des mauvaises passions, parce qu'enfin l'ignorance est l'instrument sur lequel s'appuient les propagateurs équivoques de doctrines

malsaines, pour retarder, sinon pour empêcher l'avènement pacifique de la réforme sociale, de cette grande œuvre, dont l'accomplissement a été légué par leurs pères, aux hommes du dix-neuvième siècle. Or, je le demande à ceux d'entre vous qui, nous acceptant pour guides, ont déjà engagé le combat : ne sentent-ils pas que l'horizon de l'avenir devient plus vaste et moins sombre, à mesure que leur esprit s'agrandit et s'éclaire? C'est qu'en effet, nous venons vous apporter la vraie lumière dans la mesure où nous la possédons! Ouvriers de l'idée, travailleurs comme vous, après avoir labouré de notre mieux le champ de la pensée, nous venons fraternellement partager avec vous le fruit de notre labeur, *la science*, ce pain de l'âme auquel tout être humain a droit devant Dieu.

Peut-être que notre enseignement fera surgir une de ces aptitudes privilégiées qui enrichissent la société par leurs décou-

vertes fécondes, et déjà plus d'une fois, nous avons eu cette bonne fortune ; ainsi que vous l'a dit, dans une circonstance récente, une voix plus autorisée que la mienne[1] : mais ce n'est là qu'une faible partie du but que nous nous sommes proposé, *nos vœux tendent plus haut!* C'est aux masses surtout que nous faisons appel, c'est elles que nous voulons affranchir, par la diffusion de l'instruction, de l'état d'ilotisme auquel l'ignorance les condamne ; en nous efforçant ainsi de faire monter les couches inférieures sans abaisser les sommets, nous tâchons de réaliser dans notre sphère d'activité, hélas, trop restreinte, cette formule qui résume les aspirations de notre époque : *lumière, moralité, bien-être.*

Oui, à mesure que la lumière se répand, la moralité s'épure, le bien-être s'établit et

1. M. Duruy, distribution des prix 1865, a cité les travaux de M. Rumkorff, etc.

la réforme sociale s'opère. Napoléon Ier a dit, le *vieux système est à bout*, le *nouveau n'est point assis :* c'était vrai quand il l'a dit, mais que de chemin les idées ont fait depuis! On a compris que dans le vieux système, *le travail*, *le talent et le capital*, étaient en état de guerre et que cette lutte funeste ne pourrait engendrer que l'appauvrissement général et la désaffection entre les citoyens, tandis que dans le nouveau système, ces trois grandes puissances sont en état d'harmonie et qu'alors leur action combinée devient l'âme et le lien de notre société dont elle assure le repos et la prospérité.

On a compris qu'un gouvernement populaire comme le nôtre, se composait des existences individuelles réparties sur tous les points du territoire, que dès lors sa valeur se formait de la somme des valeurs particulières de chacunes de ces individualités, que c'était à l'accroissement de cette

valeur qu'il fallait parvenir, qu'enfin le moyen consistait à :

Chasser l'ignorance,

Honorer le travail,

Remplacer l'antagonisme par l'esprit d'association.

Nos pères disaient : *misère humaine à Dieu ramène ;* et suivant eux, dépouiller l'homme de son *humanité*, c'était le faire tendre à la perfection ; tandis qu'au contraire, une voix secrète nous dit que plus l'homme est homme, plus il se répand sur l'humanité par la science et par l'art, *meilleur* est l'homme !

Instruisons-le donc, mais rappelons ici ce que nous avons déjà dit dans la précédente conférence : nous laissons à l'école primaire le soin de donner la première instruction consistant dans la lecture, l'écriture, la pratique du calcul élémentaire, et quelques notions de grammaire française, et nous ne parlons ni de la morale, ni

de la religion, parce que ces deux grands sujets d'étude nous conduiraient en dehors du cadre tracé dans ces entretiens. Nous supposons donc un adulte, un homme, possédant à peu près ces premières notions et cherchant à les étendre. Nous lui conseillerons d'abord de reprendre l'étude de sa langue. Dans un pays de suffrage universel, tout citoyen doit parler correctement et d'une manière intelligible. Nous lui conseillerons aussi de reprendre l'arithmétique et ses applications, et de se rendre habile à l'emploi du système métrique, cette admirable conception dont l'enfantement fut un titre de gloire pour notre pays, à une époque déjà si riche en gloire pour la nation française. Nous y joindrons la géométrie pratique, qui est la science des formes et des mesures, et le dessin son auxiliaire naturel, le dessin d'imitation et le dessin graphique, le dessin, ce langage figuré que rien ne remplace et qui se substitue si souvent avec avan-

tage à la parole ou à l'écriture : le dessin qui nous révèle tout le parti que nous pouvons tirer de ces deux instruments, l'œil et la main, dont la nature nous a merveilleusement doués et dont l'étude devrait commencer dès l'école primaire. Pourquoi l'enfant n'apprendrait-il pas à dessiner en même temps qu'il apprend à écrire?

A ces notions de première nécessité, ajoutons l'histoire et la géographie. Gardons-nous de négliger ou de séparer ces deux sciences, leur connaissance est indispensable à un peuple digne de jouir de la liberté dans l'ordre, au milieu du vaste mouvement qui transforme les sociétés modernes, alors que nous voyons la vapeur et l'électricité, comme deux courants irrésistibles, renverser toutes les barrières, marcher à la conquête du globe et en mêlant les populations diverses, préparer l'unification des générations futures!

En même temps que l'ouvrier des villes

aussi bien que celui des campagnes s'instruira sur ces matières, nous lui présenterons dans un autre ordre d'idées, l'étude des choses, des faits, des phénomènes naturels, et pour cela nous nous efforcerons de lui rendre familier le groupe des notions premières qui forment la préface obligée du grand livre de la nature : c'est-à-dire la physique, la chimie et l'histoire naturelle élementaires, ces trois précieux flambeaux sans lesquels l'homme, perdu dans les ténèbres de l'erreur et des préjugés, ne pourrait déchiffrer un mot de cet admirable livre toujours ouvert devant lui et dans lequel la divinité se révèle à chaque page. Il est d'ailleurs bien entendu que nous ne présenterons ces sciences d'observation, qui sont la clef de toutes les autres, qu'avec beaucoup de mesure et surtout par la voie expérimentale. Enfin, nous terminerons notre programme par l'étude des principaux moteurs et par la démonstration de la construction

et de l'emploi des machines les plus usitées, depuis la machine à vapeur jusqu'à la charrue, choisissant nos exemples et nos expérimentations suivant les localités et leurs besoins, sans excepter les campagnes ; convaincus que nous sommes que la connaissance des machines est aussi nécessaire à l'industrie agricole qu'à aucune autre, *et que remplacer les bras de l'homme par l'emploi des machines dans le grand art de cultiver la terre, de recueillir et d'utiliser ses produits*, est une des plus importantes questions de l'avenir. La houille et le fer, voilà désormais les vrais, les seuls esclaves du travail. Tout n'est-il pas perpétuellement en travail dans la nature? Le travail est donc la loi suprême, la loi de Dieu; mais le travail intelligent est le seul compatible avec la dignité de l'homme! Que dit l'évangile au chrétien :

« Prends ta croix, et marche! »

Marchons donc comme une créature qui

pense, qui a le respect de soi-même et de sa destinée future, et non comme une brute à forme humaine, non comme une véritable mécanique, agent matériel et périssable, dont les débris doivent être anéantis dès qu'elle a cessé de servir.

Que si l'on nous demande comment concilier l'emploi des machines dont les frais de premier établissement d'entretien, etc., sont toujours coûteux, avec le morcellement incessant des terres arables, nous répondrons que *les communes* n'ont pour cela qu'à mettre leurs ressources *en commun*, comme cela se fait déjà dans beaucoup d'endroits pour les machines à battre, pour les pressoirs, etc.; qu'elles n'ont qu'à former des *sociétés coopératives agricoles,* et qu'il faut enfin, qu'en agriculture comme dans le reste, l'esprit d'association, qui fertilise et vivifie, remplace 'esprit d'antagonisme qui dessèche et anéantit ! C'est là que tendent les institutions que la France s'est données sous les auspices du

suffrage universel; c'est aux populations à le comprendre, et c'est à elles de s'organiser pacifiquement pour s'assurer le bien-être par le travail et par la solidarité. Oh! si ces vérités étaient plus connues, si les comices agricoles se chargeaient de les répandre et s'efforçaient de les faire adopter, si elles étaient bien comprises, vous verriez cesser cette dépopulation des campagnes qui est un sujet de douleur et d'effroi pour les vrais amis de l'humanité. Combien d'entre vous qui m'écoutez dans cette enceinte, retourneraient dans le pays qui les a vus naître, au lieu de s'entasser dans les villes où les atteignent tant de causes destructives de leur bien-être et de leur moralité; combien reporteraient dans les communes rurales, d'où sont sorties la plupart de nos familles, leur activité, leur intelligence, leurs moyens de production rendus féconds par le fonctionnement des sociétés coopératives. Oh! la vie aux champs, au grand air, au soleil, dans

une simple bourgade où chacun se connaissant, chacun pourrait se prêter secours, associer ses ressources à celles de ses voisins, où chaque chef de famille, protégé dans sa faiblesse par la puissance de l'association, n'étant plus contraint de se séparer de sa femme ni de disperser ses enfants pour les faire vivre, verrait avec joie tous les siens réunis autour du foyer, jouir en paix des fruits du travail commun, sous l'œil de Dieu qui les bénirait ! Quel doux rêve vous pourriez ainsi réaliser ! Mais je m'aperçois, peut-être un peu tard, que je me suis laissé entraîner en dehors de mon sujet principal, le programme de nos cours d'ouvriers, et j'ai hâte d'y rentrer. Aux divers enseignements que j'ai déjà indiqués nous ajoutons des cours de législation usuelle, de comptabilité commerciale, d'hygiène et d'arboriculture. Quant au cours de chant, je ne le mentionne pas, parce qu'il se fait généralement dans toutes les localités pourvues d'un

instituteur primaire et que dès lors nous n'avons plus à nous en occuper. — On comprend, sans qu'il soit nécessaire d'en développer les motifs, que l'hygiène et la législation *usuelle* doivent s'enseigner jusques dans les plus petites localités sans exception, tandis que les deux autres cours, la comptabilité et l'arboriculture, ne doivent pas être professés partout indistinctement.

Mais des cours entièrement libres, sans rapports établis entre le professeur et les élèves, sans direction pour ceux-ci qui sont abandonnés à eux-mêmes, ne constituent pas un véritable ensemble d'enseignement; ils peuvent offrir des distractions utiles, des délassements honnêtes, mais ils resteront presque stériles. Il faut pour qu'il en soit autrement que les professeurs puissent s'assurer des progrès de leurs élèves, les exercer par des exemples bien choisis, les interroger sous forme de causerie (si un examen leur fait peur); il faut que le professeur ait

à sa disposition des appareils, des modèles, des dessins, des reliefs, qu'il ne se borne pas à des démonstrations théoriques fondées sur le raisonnement seul, mais qu'il y joigne l'expérimentation, la pratique, le spectacle des faits !... Il faut qu'il résume ses leçons en une sorte de table des matières, de programme qui, remis à chaque élève lui servira de guide pour repasser et qui lui indiquera les livres les plus répandus qu'il pourra consulter au besoin; car ce serait folie que de compter sur les notes que l'auditeur pourrait prendre au cours. Mais où et comment l'ouvrier se procurera-t-il ces livres que le professeur lui conseillera ?

Dans la BIBLIOTHÈQUE populaire, qui sera l'annexe indispensable de tout centre d'enseignement, qui sera ouverte tous les jours et principalement les dimanches et fêtes, et qui prêtera des livres que chacun pourra emporter chez lui, moyennant cer-

taines garanties qui feront l'objet d'un règlement variable selon les localités, les besoins et les ressources des populations. A propos des bibliothèques, permettez-moi, messieurs, une petite digression. En réclamant pour les ouvriers des villes et des campagnes, la fondation de bibliothèques populaires, je n'ai pas seulement en vue l'utilité qu'en tirera l'enseignement dont nous nous entretenons, mon but est plus général et d'une plus haute portée.

Voyez ce qui a lieu en Angleterre. Dans les centres industriels comme dans les communes rurales, partout vous trouvez des *reviews*, des *magazines*, des recueils illustrés, se rattachant à quelques branches des connaissances utiles. Partout abondent des publications qui tiennent le lecteur au courant de tout ce qui se fait en découvertes de tout genre, en explorations de toutes sortes, d'un bout du monde à l'autre. Il semble que pour l'Anglais, l'univers soit

son domaine.... Rien de ce qui s'y passe ne doit lui rester étranger.

En France, au contraire, à l'exception des journaux politiques ou non, quels sont les écrits périodiques, quelles sont les revues, les magasins illustrés, les recueils industriels ou agricoles dont nos ateliers se montrent avides ou seulement curieux? Quels sont les livres d'histoire et de voyages, de morale et de théâtre, de littérature sérieuse ou légère, auxquels la population s'intéresse? Hélas, j'ai honte de le dire, la population ne s'intéresse en général qu'à un tas de productions malsaines, dont les étalages des libraires sont inondés et qu'on lui vend 5 ou 10 centimes la livraison, sous le nom de *pittoresques*, à cause des prétendues illustrations dont on les accompagne. Cette littérature de pacotille se compose en grande partie de romans plus ou moins absurdes, plus ou moins immondes, et c'est là dedans qu'aux descriptions d'une société impos-

sible, aux récits des meurtres, des adultères, des enlèvements, des scènes d'orgie ou de brigandage, reproduits par une gravure impudique, nos jeunes ouvriers des deux sexes vont chercher leurs distractions, orner leur esprit et former leur cœur. C'est à cette source presque toujours impure qu'ils vont puiser leurs inspirations, pour apprendre à se conduire eux-mêmes dans la vie. C'est par de semblables lectures qu'ils complètent l'instruction qu'ils ont ébauchée à l'école primaire dans leur enfance, heureux encore, quand l'ignoble argot ou le langage des bagnes, n'est pas un appât de plus offert par la spéculation éhontée à la curiosité des lecteurs qu'elle alimente!

Toutefois il est vrai de dire qu'en fait d'empressement sympathique pour la *littérature verte*, ou pour les chants malhonnêtes et leurs dignes interprètes, les gens du monde donnent l'exemple aux simples plébéiens? Indépendamment des secours

puissants que les bibliothèques populaires prêteront à l'instruction des adultes, elles exerceront une influence précieuse dans l'intérieur des ménages, en réveillant les anciennes habitudes, trop effacées aujourd'hui, de la vie de famille, cette sauvegarde contre l'égoïsme qui mine la société actuelle jusque dans ses fondements. Il est facile de prévoir que bientôt les perfectionnements introduits dans la construction des moteurs, produiront un changement considérable dans l'exercice des industries pratiquées dans les villes, en permettant à beaucoup d'ouvriers d'abandonner les grandes fabriques, d'avoir l'atelier chez eux, et là, de se livrer à leur travail au sein de la famille, dans leur propre domicile. Ainsi par exemple, vous connaissez tous la machine Lenoir, ce moteur portatif qui met à votre service, quelque soit l'étage de la maison, une force motrice aussi réduite que vous pouvez le désirer et cela sans ébranlement,

sans secousse, sous un volume qui n'excède pas celui d'un meuble ordinaire. Il vous suffit, pour vous en servir à votre volonté, de brancher une conduite de gaz sur le tuyau qui vous amène votre éclairage. Qu'on se représente dans ces conditions, une famille composée du père, de la mère et de plusieurs enfants. Vienne l'heure du travail, le père et l'aîné des fils, s'il est en âge, sont à l'établi, la mère se livre à quelque besogne du ménage, comme l'entretien du linge, etc., la fille est occupée d'une de ces industries en rapport avec son sexe et dont l'école professionnelle lui a donné le talent, les autres enfants rentrent de l'école, et alors l'un deux, ou au besoin la mère, fait une lecture à la portée de tous, intéressante pour tous, puisée dans les livres prêtés par la bibliothèque populaire. Ou bien si la nature du travail, le degré de sérieux qu'il exige ou le bruit qu'il occasionne, n'ont pas permis la lecture à haute

voix, c'est alors aux moments de repos, ou bien à la fin de la journée, ou encore pendant les heures du dimanche que le mauvais temps ne permet pas de consacrer soit à la promenade, soit aux distractions extérieures, que chacun des membres de la famille peut se donner à lui-même ou procurer aux autres le plaisir toujours attrayant d'une émotion en commun, causée par une lecture attachante qui devient le sujet des préoccupations et de la conversation de la famille. Je ne sais plus qui a dit cette grande vérité, qu'un bon livre est un ami auprès duquel on a toujours quelque chose d'utile à recueillir et dont on ne se lasse jamais!

Et pour les ouvriers des campagnes, dans les longues veillées de l'hiver, quelle ressource, quel trésor, qu'une bibliothèque jointe aux cours d'adultes! quels services rendrait alors un petit nombre de bons livres mis à la portée de toute la population d'un village! comme ces cultivateurs plus

éclairés, apprécieraient mieux les avantages de leur condition! alors plus *d'émigration*, alors la vie en famille au pays natal, — « et pour traiter en passant (dit l'un des *auteurs de la bibliothèque utile*[1]), la question de l'extension de l'enseignement parmi les populations agricoles, je dis que si, par un bon « et large enseignement professionnel, le « métier de laboureur devenait ce qu'il doit « être, le plus intellectuel et le plus attrayant « des métiers; *si la vie spirituelle, vigou- « reusement provoquée, se développait aux « champs*, par et pour le travail des champs, « le produit s'en ressentirait bientôt; d'au- « tre part, le capital, qui déserte obstiné- « ment la terre en compagnie de l'esprit, « lui reviendrait certainement avec l'esprit, « et l'existence pourrait bien alors paraître « au paysan beaucoup plus douce et beau- « coup moins humble aux champs qu'à la « ville.... »

1. A. Corbon, *de l'Enseignement professionnel*, p. 91.

Je ne me fais pas illusion sur les difficultés d'exécution que présente la création des bibliothèques populaires sur toute l'étendue de la France. Elle est la même que celle qui se rattache à l'établissement des cours d'adultes dans les villes et dans les campagnes. Attendre de l'État les moyens de réaliser et de continuer partout cette œuvre immense, c'est attendre l'impossible; je le sais, l'État n'y pourrait pas suffire : mais pourquoi donc toujours demander à l'État? Ne saurons-nous donc jamais, comme les Anglais, nos rivaux, nous passer de l'État en pareille matière et nous adresser à l'initiative privée qui seule peut entreprendre et mener à bonne fin une aussi vaste opération? Je l'ai déjà dit dans ma précédente conférence, je le répète aujourd'hui et d'autres, je l'espère, le répéteront comme moi, en tout lieu, en toute occasion : *voulez-vous rendre l'instruction primaire obligatoire? demandez aux communes d'en faire les frais;*

voulez-vous propager l'*instruction chez les adultes?* formez des associations; voulez-vous y joindre l'établissement indispensable *des bibliothèques populaires?* créez des sociétés *coopératives* pour cette nourriture de l'esprit, comme vous proposez d'en former pour la consommation alimentaire. . . . . . Associez-vous, associez-vous ! Mais craignez dans vos associations une trop grande uniformité d'administration règlementaire qui n'est pas toujours compatible avec les usages, les aptitudes naturelles de telle ou telle localité. Excitez les sympathies particulières, mais craignez de les énerver en voulant les réglementer de trop près. Tenez compte des divers éléments que l'extrême vitalité de la vieille race gauloise s'est assimilés, mais qui pourtant ont encore conservé selon les contrées quelque trace de leur individualité première. Sachez seulement si ceux auxquels vous vous adressez sont de vrais amis du peuple. De ceux-là je ne

connais qu'une sorte, ce sont ceux dont le dévouement procède de la conscience et non de l'intérêt; c'est à ce caractère que vous les reconnaîtrez, et j'ai la confiance que le nombre en est assez grand en France pour que vous puissiez vous passer des secours officiels.

Ainsi, vous, ouvriers des cours de l'Association polytechnique, vous mes auditeurs dans cet amphithéâtre, qui vous empêcherait de former avec vos professeurs mes camarades, une société je dirai *coopérative*, puisque le terme est accepté? nous y apporterions notre science et notre dévouement, bien entendu à titre gratuit, vous ne voudriez pas nous enlever ce plaisir, notre seul mérite. Vous, nos élèves, vous fourniriez une faible rétribution qui, multipliée par votre grand nombre, permettrait d'acheter les appareils, les modèles, les dessins, les machines, etc., nécessaires à votre instruction, instruments de démonstration pra-

tique dont nous sommes privés, ce qui réduit, nous le sentons, notre enseignement à rester beaucoup trop théorique. Ne serait-ce pas là une association vraiment fraternelle ? Quel puissant levier nous donnerait cette simple combinaison ! Vous en avez un exemple récent. Demandez aux ouvriers de Lyon, quels heureux résultats ils obtiennent avec l'organisation de leur société d'enseignement professionnel du Rhône ? Demandez à M. Charles Gaumont, leur honorable et dévoué secrétaire général ? Ah ! si je ne craignais de trop prolonger cette conférence, je reviendrais encore sur les merveilleux résultats obtenus en Angleterre, en progrès de tout genre, par l'action spontanée des individus. Je vous promènerais à Londres dans les galeries du *Polytechnical Institut*, auquel notre Conservatoire des arts et métiers ne peut rien opposer de comparable ; je vous décrirais ces collections, ces machines, ces appareils de toutes sortes, que

des professeurs expliquent au public en les faisant fonctionner sous ses yeux, joignant constamment l'expérience au principe, prenant par exemple, le fer à l'état de minerai et le suivant dans toutes ses transformations, etc., etc. Ce large enseignement n'est-il pas fait pour susciter de puissantes vocations? Je vous dirais ce qui se passe aussi de l'autre côté de l'Atlantique, dans l'Union américaine, où le pouvoir fédéral, les États, les communes, les particuliers rivalisent de zèle pour répandre l'enseignement et ne reculent devant aucun sacrifice; je citerais des chiffres qui vous paraîtraient prodigieux, entre autres celui qui se rapporte à la seule ville de New-York, faisant pour les besoins de l'instruction primaire d'une population de 900000 individus, une dépense presque double de la subvention consacrée chez nous, en 1863, au même objet pour la France toute entière! Et je vous demanderais si vous

croyez que notre pays doive s'en tenir aux simples ressources de son budget, en présence d'un pareil mouvement chez deux grandes nations qui peuvent d'un moment à l'autre se déclarer ses ennemies et qui sont à coup sûr ses rivales?

Mais écartons, je le veux, l'idée funeste de la guerre des champs de bataille; n'est-il donc pas une autre guerre dont les conséquences seraient également fatales pour la prospérité de notre chère patrie? Avez-vous oublié que l'industrie a aussi ses combats et ses conquêtes, et ne comprenez-vous pas que le libre échange est une véritable révolution commerciale qui doit tenir en éveil ceux qui seraient tentés de s'endormir sur l'oreiller de la routine?

Réveillez-vous donc, instruisez-vous par tous les moyens qui sont mis à votre disposition. Soyez avides de connaissances aussi bien dans votre métier ou dans votre art, que dans le reste; *je suis homme*, disait un

ancien, *et je ne crois pas que rien de ce qui touche à l'homme doive m'être étranger*. Ne tombez pas dans cette erreur fatale et trop répandue, hélas ! parmi vous, *qu'un ouvrier arrivé à un certain degré d'acquit dans sa profession, n'a pas besoin de se perfectionner;* ou bien ce qui est encore plus général, *qu'un ouvrier n'a pas à s'occuper de tout ce qui ne rentre pas dans le cadre étroit de ce qu'on lui a montré pendant son apprentissage*, comme si au contraire, l'homme vraiment intelligent ne devait pas, suivant le proverbe : *avoir plusieurs cordes à son arc* et se rendre capable de changer d'état au besoin, si celui qu'il exerce est moins avantageux que tel autre qu'il pourrait embrasser! Nous ne sommes plus, Dieu merci, au temps des jurandes et des maîtrises; instruisez-vous partout et toujours, ne fût-ce que par patriotisme, si vous ne voulez pas que votre pays reste en arrière ou succombe dans la lutte. Remarquez bien que parmi les inven-

teurs qui ont doté le monde d'importantes découvertes, on trouve rarement un ouvrier s'étant, dès ses premières années, dès son apprentissage, livré uniquement à la spé-spécialité dans laquelle il s'est plus tard illustré. Voyez Philippe de Girard, Watt, Lebon, Franklin et tant d'autres dont les noms vous sont au moins connus et dont nous nous proposons de vous raconter l'histoire dans la suite de ces conférences, soit ici, soit dans d'autres localités où nous vous convions, vous et vos femmes : car vous devez bien penser que nos conférences n'étant pas des leçons, mais au contraire des causeries familières, nous n'avons garde d'en exclure celles qui font le charme et le bonheur de cette vie de famille qui est à nos yeux le premier des biens ; mais nous leur répéterons en finissant ce que notre ami Évariste Thévenin leur disait l'année dernière, dans une conférence à Sceaux :

« Nées pour pacifier les luttes trop ar-

« dentes des hommes, les femmes ne sont
« point faites pour combattre; leur mission
« n'est que paix et douceur. Nous vous sou-
« haitons, mesdames, de vous contenter
« de faire régner sur votre foyer la con-
« corde et l'affection mutuelle. Sans doute,
« il est des femmes à qui ne suffirait pas
« ce rôle modeste; il est parmi les femmes,
« d'éclatantes individualités qui par leur
« génie et leurs travaux peuvent, entre les
« hommes et même au-dessus des hommes,
« acquérir le premier rang. La littéra-
« ture, la science, les arts, les voyages,
« l'industrie ont écrit en lettres d'or sur
« leur livre d'honneur plus d'un nom de
« femme; mais si nous admirons ces bril-
« lantes exceptions, gardons-nous de les
« envier et rappelons-nous le cri échappé à
« l'une d'elles, madame de Staël-Necker:
« *les femmes ne peuvent acheter la gloire*
« *qu'au prix de leur bonheur*. Contentez-vous
« donc, mesdames, d'un rôle qui doit vous

« suffire, soyez les institutrices de vos en-
« fants, les guides affectueux de vos maris.
« Élevez le niveau intellectuel et moral de
« la société, et vous assurerez ainsi le
« bonheur des êtres qui vous sont chers
« et la grandeur de notre patrie[1] ! »

C'est en cela que consiste, nous le croyons, la *véritable émancipation de la femme;* à nous messieurs de la lui garantir en travaillant de tous nos efforts au triomphe du PROGRÈS, c'est-à-dire à l'amélioration de notre état social, par la diffusion des lumières et l'extinction de L'IGNORANCE.

1. Évariste Thévenin, *Conférences de Sceaux*. Introduction de la 5e série des *Entretiens populaires*.

FIN

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

8676. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris



